

# Aube *g*énéalogie

Bulletin du Centre généalogique de l'Aube



Photo : Christelle DELANNOY

*Juillet*  
*Août*  
*Septembre*  
2017

**n° 83**

## **Au sommaire**

- ◆ *La Libération de Troyes*  
25, 26, 27 août 1944
- ◆ *Journal de Campagne*  
de Jules FROTTIER
- ◆ *AIX-en-OTHE*  
de 1789 à 1791
- ◆ *Le Charme de Troyes :*  
*Tour de l'Horloge*  
*de l'église Saint-Jean*
- ◆ *Généalogie :*  
*Marie-Claude VAILLANT*
- ◆ *Poème : Métisse*
- ◆ *Les vieux métiers :*  
*Lettre « G »*
- ◆ *Lu pour Vous*
- ◆ **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**  
*du C. G. Aube*

  
Centre *g*énéalogique  
de l'Aube

### Tarif 2017

(année civile : du 1/01/2017 au 31/12/2017)

#### Adhérents : abonnement

- Cotisation individuelle sans abonnement : 10 €
- Cotisation individuelle tarif préférentiel \* : 34 €  
\* L'abonnement de 24 € est compris dans ce total.
- Cotisation envoi bulletin par internet : 18€
- Cotisation couple : 42 €
- Cotisation couple par internet : 26 €  
y compris l'abonnement de la revue
- Abonnement seul tarif normal \* : 40 €  
\*Cet abonnement ne permet pas d'acquérir les travaux de l'association .
- Pour l'étranger, nous consulter
- Achat au numéro, franco : 10 €
- Achat au numéro, au local : 9 €

## APPEL de COTISATION 2018

à imprimer, à remplir et à retourner avec votre règlement

avant le 31 décembre 2017 pour votre déduction des impôts en 2018

Centre Généalogique de l'Aube  
131 rue Etienne Pédron 10000 Troyes

### APPEL DE COTISATION 2018

*Coupon à adresser avant le 31 décembre 2017, à l'adresse ci-dessus  
accompagné de votre règlement (chèque) à l'ordre du Centre Généalogique de l'Aube, et de votre carte  
d'adhérent et d'une enveloppe timbrée adressée pour retour de celle-ci.*

NOM.....Prénom.....

Adresse.....

N° Adhérent A.....Adresse internet .....

- Cotisation individuelle sans abonnement ..... 10 €

- Cotisation individuelle tarif préférentiel ..... 34 €

\* (L'abonnement au bulletin 24 € est compris dans ce total)

- Cotisation individuelle - envoi bulletin par internet ..... 18 €

- Cotisation couple (y compris un abonnement) ..... 42 €

- Cotisation couple - envoi par internet ..... 26 €

- Abonnement seul \* tarif normal ..... 40 €

\* (cet abonnement ne permet pas d'acquérir les travaux de l'association)

- Membre résident à l'étranger (nous consulter) Frais d'envoi selon tarif en vigueur.....

- Membre résident à l'étranger - envoi bulletin par internet ..... 18 €

- Don (déductible des impôts) .....

Fait à.....le.....

O J'autorise le centre Généalogique à éditer mes nom et adresse sur le bulletin SIGNATURE

# Centre Généalogique de l'Aube

Chez Archives et Patrimoine Aube 131 rue Étienne Pédron 10000 TROYES

## SOMMAIRE

Appel Cotisation 2018 .....	2
Le mot du Président .....	3
Vie de l'Association : .....	4
Nécrologie .....	5
Un ami nous a quitté : Marcel PAULIN	
Procès verbal Assemblée générale 2017	
Intervention Mr Dohrmann .....	6 à 10
Le Charme de Troyes :	
Tour de l'Horloge de l'église St Jean.....	11
La Libération de Troyes .....	12 à 16
Aix-en-Othe :	
De 1789 à 1791.....	17 à 23
Lu pour Vous 2 <sup>ème</sup> trimestre 2017.....	24
Journal de Campagne :	
Jules FROTTIER .....	25 à 29
Les Vieux métiers « G » .....	30 à 34
Généalogie :	
M. Claude VAILLANT-BOUVIER. 36 à 39	
Poème et Glanes :	
Métisse .....	40
Questions .....	41
Réponses .....	42



Chers amies et amis généalogiste,

Les vacances s'achèvent, pour certains le train-train va redémarrer. Visite aux Archives, découverte de nouveaux ancêtres grâce à de nouvelles séries et a des renseignements anciens enfin exploitées. Pour d'autres elles seront bienvenues.

Cette année a été bénéfique pour de nombreux enfants venus découvrir la généalogie aux Archives départementales. J'espère que nous les avons accueillis avec talents et que nous avons su semer la graine qui en fera un jour ou l'autre nos dignes successeurs et qu'ils sauront ouvrir la généalogie à de nouvelles méthodes et à de nouveaux chercheurs.

Allez, à vos carnets de notes  
et vos crayons.

*Paul Aveline A. 1824*

# VIE DE L'ASSOCIATION

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### BUREAU

<b>Présidents d'honneur</b>	M. Georges-Henri MENUET Mme Micheline MOREAU M. Marcel PAULIN †
<b>Membres d'honneur</b>	M. François BAROIN M. Yves CHICOT
<b>Président</b>	M. Paul AVELINE
<b>Vice-présidente</b>	Mme Monique PAULET
<b>Secrétaire</b>	Mme Colette THOMMELIN-PROMPT
<b>Rédaction de la revue</b>	Mme Colette THOMMELIN-PROMPT
<b>Trésorier</b>	Mr Jean-Michel LAVOCAT
<b>Bibliothèque</b>	Mme Elisabeth HUÉBER
<b>Administrateurs</b>	M. Pascal BARON M. Jocelyn DOREZ Mme Véronique FREMIET-MATTEI Mr Guy MOTUS M. Patrick RIDEY M. Pierre ROBERT M. Jean François THUILLER M. Alain VILLETORTE

### Pour nous contacter

*Adresse postale*

131, Rue Etienne Pédron 10000 TROYES

*Téléphone*

03 25 42 52 78 ligne directe

*Secrétariat lundi, jeudi, vendredi*

de 9 h à 16 h

Tél 10 h à 11 h et de 13 h 30 à 16 h

Email : [secretariat.cg-aube@sfr.fr](mailto:secretariat.cg-aube@sfr.fr)

*Bibliothèque*

Permanence le mercredi après midi 14 h à 16 h 45

### *Pour toutes questions*

*Vous pouvez nous joindre directement :*

[secretariat.cg-aube@sfr.fr](mailto:secretariat.cg-aube@sfr.fr)

## BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque du CGA est située dans notre local aux Archives Départementales de l'Aube. Les revues et livres peuvent être empruntés par tous nos adhérents.

## REVUE

### Notre revue a besoin de vous !

Envoyez-nous vos quartiers, tableaux de cousinages, répertoires des patronymes étudiés, livres de famille, histoires locales, faits divers, etc...

**N'oubliez pas, d'indiquer vos sources, votre bibliographie.**

**Il est rappelé que les textes et les illustrations publiés engagent la responsabilité de leur auteur.**

Les documents peuvent être envoyés sur clé USB au secrétariat du Centre Généalogique 131 rue Etienne Pédron, 10000 TROYES, sous la forme de fichiers, WORD (.doc), Gedcom pour vos quartiers, **accompagnés d'un support papier**, portant le nom du fichier correspondant à chaque article ainsi que votre nom et **votre numéro d'adhérent**. ET via internet à [secretariat.cg-aube@sfr.fr](mailto:secretariat.cg-aube@sfr.fr)

Cela nous permet de visualiser plus rapidement et de classer vos communications. **Mais si vous n'êtes pas informatisés, faites-nous parvenir vos articles, dactylographiés de préférence (photocopies de bonne qualité), manuscrits acceptés. (Pas de fichier PDF). Les photos en JPEG.**

Pensez à écrire tout nom propre en **CAPITALES SANS ABRÉVIATION**

**Soyez aimables d'utiliser des polices de caractères standard (Times New Roman) et d'éviter les caractères de fantaisie et italiques.**

Ne soyez pas déçus de ne pas voir paraître immédiatement vos envois : nous devons équilibrer les thèmes des rubriques et tenir compte de la mise en page.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre aide.

Notre site <http://www.aube-genealogie.com>

Nous suivre sur twitter : [@aube\\_genealogie](https://twitter.com/aube_genealogie)

## Bulletin du Centre Généalogique de l'Aube

Publication trimestrielle éditée par le Centre Généalogique

Directeur de publication : Paul AVELINE

65 Avenue Major Général Vanier - 10000 TROYES

Imprimeur CAT'imprim 27 av. des Martyrs de la Résistance

10000 TROYES 03 25 80 07 15

Dépôt légal et de parution : Octobre 2017

CPPAP : 0221 G 85201

Tirage 285 exemplaires - ISSN 1277-1058

## CALENDRIER des REUNIONS

### ARCHIVES DEPARTEMENTALES

#### JEUDI après midi 14 heures

**Jeudi 9 novembre 2017**

**Jeudi 14 décembre**

**Jeudi 11 janvier 2018**

**Jeudi 8 février 2018**

# NÉCROLOGIE

Ils ont laissé leur famille dans la peine et le chagrin

†

**Monsieur Marcel PAULIN**

Survenu le 9 juillet 2017

**Adhérent A. 771**

**Administrateur au Centre Généalogique**

**Epoux de † Marie-Louise PAULIN**

†

**Madame Colette BARON**

Survenu le 3 août 2017

**Maman de Pascal BARON A. 1569**

**Administrateur au Centre Généalogique**

†

**Madame Eliane CHARTIER**

Survenu le 23 août 2017

**Adhérente A. 2379**

En ces douloureuses circonstances,  
le Centre Généalogique s'associe à ses adhérents pour présenter à leur famille, l'expression de leurs  
sentiments attristés.

## Décès de Monsieur Marcel PAULIN (A 771)

### Un ami nous a quittés...

J'emprunte ces quelques mots à Monsieur PAULIN au début de l'hommage qu'il avait rendu à M. LHOMME, ancien président de notre association, décédé en 2006. Cf. *Bulletin Aube-Généalogie n°38*.

Mais le temps a fait son œuvre et à son tour Monsieur PAULIN s'est éteint le 9 juillet 2017 dans sa 97<sup>e</sup> année.

En mai 2011, à l'occasion de son 90<sup>e</sup> anniversaire, le président Thierry MONDAN (†) au nom du Conseil d'administration avait offert un cadeau à Monsieur PAULIN. Il nous remerciait en ces termes chaleureux :

« Votre geste d'amitié m'a profondément touché, très profondément même. Et j'en ai été très ému, à un moment où on ne peut s'interroger sur ce qu'on a pu faire ou ne pas faire. Il me soutiendra dans les jours qui viennent.

Merci encore à vous tous. Mes vœux de santé et de bonheur vous accompagnent.

Mes pensées aussi à nos amis disparus ».

Villacerf, le 5 mai 2011.

En effet, déjà à cette époque, en plus des soucis liés à l'âge venait s'ajouter la dégradation de l'état de santé de son épouse née Marie Louise VIANCIN (A 1234), ancienne institutrice, originaire de Dienville, décédée en septembre 2016 à l'âge de 95 ans.

Monsieur PAULIN, était originaire de Fère-Champenoise. Ancien professeur agrégé de sciences physiques, commandeur des Palmes académiques, il avait la réputation d'être un professeur rigoureux. De plus il était président honoraire et membre fondateur de l'association départementale de la Protection civile.

Au début des années 80 il s'adonne avec passion à la généalogie. En 1986 il adhère au Centre généalogique de Champagne, composée alors de trois sections, Aube, Haute-Marne et Marne. En 1989 la section Aube devient une association à part entière. Au sein du conseil d'administration Monsieur PAULIN assurera, avec la complicité de son ami Jean BRIET (A 1225) l'informatisation du Centre généalogique de l'Aube, parachevée ensuite par M. Thierry MONDAN (†).

Mais Monsieur et Madame PAULIN furent également des acteurs précieux pour le Bulletin Aube-Généalogie.

En premier lieu, dans le n°6, une étude sur Gustave FLAUBERT. Et pour cause ! Dans les ancêtres de Monsieur PAULIN, son sosa 165 Anne « FLOBERT » est la tante du célèbre écrivain. Cf. *Les Quartiers de M. et Mme PAULIN, p. 37 à 58, Hors série n°2 (2006)*.

D'autres études suivront :

Dans les Bulletins n°8, Beurnonville - n°9, Jeanne de Saint-Rémy (Affaire du collier de la reine) - n°12, Barbe Avrillot et Villemaur - n°19, Charles Delaunay et St-Benoît-sur-Seine - n°20, Villacerf (lieu de résidence de M. et Mme PAULIN) - n°22, 23, 24, Etelles - n°43, Les salpêtriers - n°44, Viviers-sur-Artaut.

Le Président et le Conseil d'administration du Centre généalogique de l'Aube présentent à la famille de Monsieur PAULIN l'expression de leurs sentiments attristés.

Georges Henri MENUUEL (A 624) et le Centre généalogique de l'Aube

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SAMEDI 1ER AVRIL 2017

## Ordre du jour :

### Rapport d'activité

**Intervention Monsieur Dohrmann, directeur des Archives et Patrimoine**

**Approbation des statuts (voir site internet [aube-genealogie.com](http://aube-genealogie.com))**

**Renouvellement du Tiers sortant : Mme Paulet, Mrs J.F. Thuiller, A. Villetorte**

### Questions diverses

La séance est ouverte à 10 heures 30 en la salle des Conférences des Archives et du Patrimoine du département, 131 rue Etienne Pédron à Troyes.

Monsieur Paul Aveline, président souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et remercie Monsieur Nicolas Dohrmann, directeur des Archives et du Patrimoine de nous accueillir dans ses locaux, comme chaque année.

### Rapport moral :

En 2016 nous avons 404 adhérents au 31 décembre.

Au 30 mars 2017, 332 renouvellements de cotisation pour 2017 avec de nouveaux membres.

**Le poste courrier** géré par Mme Colette Thommelin, secrétaire, a reçu 90 lettres. Des recherches plutôt axées sur les actes récents ou beaucoup plus anciennes, 16<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup> siècle. Ces recherches sont effectuées par M. Yves Chicot, toujours fidèle à ce poste qui s'y plonge pour essayer de trouver avec beaucoup de mal ce que les demandeurs n'ont pas voulu chercher à cause de la lecture trop difficile.

Nous avons envoyé pour 390 € de photocopies d'actes, Imprimé pour 255 € de tables,

Et vendu 105 € de bulletins anciens venant du stock. Il en reste encore à liquider, toujours 4 numéros pour 12 € port compris en s'adressant au secrétariat.

**Rubrique Questions / Réponses** traitée par Mme Jeannine Finance qui demande que les questions soient écrites clairement, les patronymes en lettres CAPITALES et les prénoms en entier, pas d'abréviation, avec un stylo qui fonctionne correctement et surtout LISIBLEMENT. Comme beaucoup de personnes, en prenant de l'âge, la vue baisse.

### Liste des adhérents effectuant des relevés et de la saisie :

Michel BAZIN Lantages dépouillements + saisi – Colette HACHEN St Mards en Othe et Villemoiron dépouillements + saisi – Marie-Claude VAILLANT Ferreux dépouillements + saisi – Patrick RIDEY photos de 33 communes du Nord-Est du département, photos registres des décès et des tables décennales des cantons de Bar sur Aube, Troyes et Troyes Ste Savine.

Véronique FREMIET-MATTÉÏ refonte complète de notre catalogue des tables des communes.

### Bénévoles non adhérent qui œuvrent pour l'association :

Jean Louis BADIÉ Viâpres le Petit, relevé aux A.D. – Annick BELLON Bar sur Aube relevé aux A.D. + saisi – Claudine CÉCILLOT Piney relevé aux A.D. – Joël DESQUET St Mards en Othe saisi – Janny REITZ Paris saisi –

Nicole THURY-GUÉNIN Paris 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> saisi.

### Manifestations extérieures :

- A l'Hôtel-Dieu-le-Comte, visite guidée, le 8 septembre 2016, de l'exposition « *Si près des tranchées, l'Aube en 1916* », qui était le thème de la réunion mensuelle.

Malheureusement encore trop peu de participants !

- Rencontre Yonne / Aube le samedi 28 mai 2016 à St Julien-du-Sault (trop peu de participants)

- Et pour terminer l'année 2016, visite guidée à la Cité du Vitrail le 8 décembre de l'exposition « Le Triomphe de Pétrarque », qui était le thème de la réunion mensuelle.

- Médiathèque de Charmont sous Barbuise, exposé avec des élèves ; le samedi exposition sur la généalogie pour faire sortir les généalogistes amateurs de l'Etat civil.

- Tous les jeudis matin, M. Paul Aveline se rend à Saint Lyé pour retrouver 5 personnes retraitées qui suivent assidûment le cours de généalogie.

- Passeport loisirs : pendant les vacances scolaires certains élèves des écoles choisissent la généalogie. Ils viennent pour avoir l'aide à la recherche de leurs ancêtres. Ils sont pris en charge par Paul Aveline et Elisabeth Huéber.

- Les prévisions pour l'année 2017, la visite guidée de la nouvelle exposition qui ouvrira début juin 2017 sur les vitraux de Louis Germain VINCENT-LARCHER, Maître verrier du 19<sup>e</sup> siècle.

### Réunions mensuelles :

Colette Hachen a présenté un exposé sur l'école. La paléographie et les logiciels ont été étudiés.

Tous nos remerciements à Madame et Monsieur MENUET pour la relecture des bulletins chaque trimestre.

Le rapport moral est mis au vote.

Tous les membres présents votent à l'unanimité ce rapport moral.

Nous passons la parole à Monsieur Nicolas Dohrmann :

### 2016 aux Archives départementales de l'Aube

L'année 2016 a été marquée par l'accueil et l'organisation, en lien étroit avec l'association des archivistes français, du Forum des Archivistes qui s'est tenu à Troyes (Centre de congrès) les 29-30 mars et 1<sup>er</sup> avril 2016, et qui a accueilli plus de 800 professionnels, français ou étrangers.

**2016 a par ailleurs été une année extrêmement chargée**, à l'image de 2015, et ce alors même que l'ampleur des événements portés par le Département étaient réduite par rapport à l'année « Clairvaux ». Cette situation s'explique essentiellement par :

- la reprise, à un rythme soutenu, des opérations de contrôle, notamment pour établir l'état des lieux des établissements scolaires de l'Aube, mais également pour préparer au mieux les conséquences archivistiques de l'application de la loi NOTRE, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017, avec la fusion des communautés de communes

- le maintien d'un fort niveau d'activité de valorisation du patrimoine aubois, avec l'exposition *Si près des tranchées. L'Aube en 1916*, le suivi du chantier du corps de logis de la

commanderie d'Avallieur et le projet de développement de la Sainterie de Vendevre-sur-Barse ;

### **1. Collecter, classer et conserver le patrimoine archivistique de l'Aube.**

Collecter : le contrôle scientifique et technique et les entrées en 2016

#### Archives publiques

Après une année 2015 exceptionnelle en terme de versements – 449 ml, dont 387,7 ml pour les services de l'État – le rythme des versements et dépôts d'archives « papier » est revenu en 2016 à son niveau habituel, avec 30 ml de pré-archivage des services du Département et 193 ml d'archives définitives collectées (222 en 2014), dont 174,95 ml provenant des services de l'État – le Ministère de la Justice demeurant, avec le Centre de détention de Villenauxe-la-Grande notamment (79,8 ml) le producteur le plus important – et 18,27 ml de ceux des collectivités territoriales.

Les éliminations ont très largement augmenté, passant de 2 808 ml d'archives publiques éliminées en 2015 à 3 356 ml en 2016, dont 173 ml pour les services du Département, 197 ml pour les autres collectivités – grâce notamment à l'action du service d'archivage itinérant du Centre de gestion de l'Aube – et près de 2 410 ml pour les services déconcentrés de l'État.

#### Contacts avec les administrations

L'année a été marquée par une reprise des inspections, qui avaient été quelque peu mises en sommeil en 2015 : 54 opérations de contrôle ont ainsi été réalisées, comme en 2014, contre 41 seulement en 2015 : 24 services déconcentrés de l'État, un seul service du Conseil départemental (la responsable de l'archivage des services du Département, en congé longue maladie, n'a en effet repris ses fonctions qu'en juillet 2016), ainsi que 25 collectivités territoriales, dont 7 groupements de collectivités (Troyes Champagne Métropole et 6 communautés de communes).

#### Archives électroniques

L'année a été marquée par la signature de nombreuses conventions de dépôt aux AD des archives électroniques créées par les collectivités aubois adhérentes à la SPL XDemat – dans le cadre des télé-procédures Actes et Hélio et marchés publics. Ces dépôts sont détaillés dans l'enquête statistique annuelle.

2016 a également vu la mise en œuvre du projet de développement d'XCordes, largement soutenu par le Ministère de la Culture et de la Communication, dans le cadre du programme AD-ESSOR.

#### Collecte (hors archives publiques) :

En matière de collectes d'archives privées, l'année a surtout été marquée, en mars, par le don de 20 ml d'archives de l'atelier Vinum. Les 25 cartons confiés aux Archives départementales, et actuellement en cours de classement, avec l'aide du donateur, couvrent la totalité du XX<sup>e</sup> siècle et concernent les activités de quatre générations de maîtres verriers troyens : Clément, Gaston, André et Alain Vinum... L'année a également été marquée par 7 achats d'archives en ventes publiques ou sur catalogues. Parmi ces ventes, relevons, entre autres, un cérémonial de réception au sein de l'abbaye de Clairvaux, datant de 1656, un important ensemble d'archives des XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles concernant la famille Ludot ou encore quelques éléments de la

correspondance de Pierre Renoir à Essoyes, acquis en vue de l'ouverture de la Maison Renoir, le 3 juin 2017.

#### Traitement :

La direction a profité de cette accalmie dans l'accroissement du métrage linéaire collecté, en poursuivant son effort de classement : 277,22 ml d'archives publiques ont ainsi été classées soit largement plus que le métrage linéaire entré (193 ml). Cette situation s'explique par :

- la poursuite des classements externalisés – en 2016, réalisation par la société FFAS de deux marchés, le premier (mai-octobre 2016), consacré au traitement du fonds d'archives de la préfecture de l'Aube, de l'ancienne Direction Départementale de l'Équipement, de l'ancienne DDAF et de l'ONAC, et à l'encodage des instruments de recherche, le second (novembre-décembre 2016), consacré au traitement d'un reliquat d'archives des TI de l'Aube et du Tribunal de commerce de Troyes (60 ml).

- l'effort consenti par les équipes de classement, notamment pour les archives contemporaines ou privées, mais également avec la poursuite du classement des archives communales, débutée en 2015 – 6 nouvelles communes traitées en 2016.

#### Conservation :

##### **Le bâtiment**

La mise aux normes des 5 460 m<sup>2</sup> d'espaces de conservation est achevée. Les conditions atmosphériques des espaces de conservation, régulièrement relevées par le Laboratoire départemental d'analyse, sont désormais qualifiées de « très satisfaisantes ».

##### **La conservation préventive**

L'équipe de la direction des Archives et du Patrimoine n'a pas chômée en matière de conservation préventive. Parmi les actions importantes, citons notamment :

- le récolement fin de la série continue (SC), en vue de déterminer les éventuelles éliminations pouvant y être effectuées ;
- le lancement d'une opération de récolement des documents de grand format ;
- la réorganisation en cours du magasin des fonds iconographiques et la reprise de certains conditionnements ;
- la poursuite des travaux de reconditionnement menés dans la sous-série 2E (notaires) ainsi que dans les séries T – Enseignement – et Z – sous-préfectures ;
- la poursuite du groupe de travail « dépoussiérage / désinfection », créé en 2015 et qui voit se réunir, un mardi matin/mois, des volontaires chargés de traiter un magasin – séries C, E et EE ;
- la mise en œuvre de deux chantiers importants :
  - la restauration du fonds Vincent-Larcher (560 pièces) ;
  - la décontamination et le dépoussiérage de 11 palettes de documents conservées au pilon.

##### **2. Améliorer l'accessibilité des fonds**

- en salle de lecture : L'année 2016 a été assez contrastée en termes de communication : le nombre de lecteurs fréquentant la salle de lecture poursuit ainsi la baisse entamée en 2013, avec 3 193 séances enregistrés en salle de lecture, contre 3 823 en 2015 et 3 987 en 2014 (toujours aux mêmes dates). Cela fait une moyenne de 13,2 lecteurs/jour ouvré, contre 16 en 2015 et 16,5 en 2014...

Le nombre de communications fléchit également (13 465 en 2016, contre 16 358 en 2015 et 14 935 en 2014), tandis que le nombre de recherches par correspondance poursuit sa crois-

sance un peu démesurée...

Les recherches traitées par nos soins ont ainsi augmenté de près de 62% entre 2011 et 2016, passant de 435 en 2011, à 469 en 2012, 556 en 2013, 606 en 2014, 676 en 2015 et enfin 791 en 2016.

	2013	2014	2015	2016
Inscrits	993	885	895	816
Séances de travail	4 436	3 987	3 823	3 193
Nombre de communications	14 419	14 935	16 358	13 465
Recherches par correspondance	556	606	631	791
À caractère historique	136	188	178	176
À caractère administratif	277	242	240	261
À caractère généalogique	143	176	258	354
Site internet - nombre de pages vues	2 842 549	2 343 277	2 690 993	3 169 271
Site internet - nombre de visites	308 550	235 521	221 895	270 647
Site internet - nombre de visiteurs uniques	92 494	68 285	59 709	68 970

Aucune étude spécifique n'a été menée en 2016 sur les publics fréquentant la salle de lecture, ou le site [www.archives-aube.fr](http://www.archives-aube.fr). Les éléments statistiques issus du progiciel Thot n'ont cependant pas révélé de modification significative par rapport aux années précédentes.

- sur le site [www.archives-aube.fr](http://www.archives-aube.fr).

Le site Internet, refondu en profondeur en 2015, n'a pas subi de nouvelle évolution en 2016. Les mises en ligne ont essentiellement concerné les instruments de recherche, les fonds iconographiques et l'état civil.

La fréquentation du site poursuit sa progression, avec **52 358 visiteurs uniques et près de 3 118 000 2 591 710 pages vues** (2 690 993 pages vues en 2015). Cette progression s'explique sans doute par la refonte de l'ergonomie du site, mais également par la mise en ligne massive d'archives numérisées (totalité de l'état civil de l'Aube, à l'exception de la ville de Troyes, jusqu'en 1915).

	En interne	En externe	Total
<b>Pages numérisées en 2016</b>	<b>5 586</b>	<b>345 698</b>	<b>351 284</b>
Rappel 2015	5 067	240 362	245 429
Rappel 2014	4 263	140 200	144 463
Rappel 2013	3 086	1 300 486	1 303 572

### 3. Un programme de valorisation ambitieux

#### 3.1. Une nouvelle politique de tarification

- La tarification des expositions et des recherches par correspondance a été élaborée au cours de l'année 2016 et validé en Assemblée départementale en janvier 2017.

Recherche sur les actes d'état civil non disponibles en ligne	2,00 €
Recherche sur les relevés de formalités hypothécaires, les états de section, les minutes notariales, les matricules militaires non disponibles en ligne, les jugements, les actes de l'enregistrement, les articles de presse et la bibliothèque	5,00 €
Reproduction et envoi de transcription hypothécaire	15,00 €

D'autres tarifs ont été proposés en 2017 :

- dans le cadre de la mise en place d'une politique de tarification des expositions de la direction des Archives et du Patrimoine;
- dans le cadre de la refonte des règles de réutilisation des « informations publiques » conservées par la direction – abandon du règlement de réutilisation, réutilisation libre et gratuite, dans le cadre de la Licence ouverte version 2.0 élaborée par Etalab, mise en place d'un tarif unique de reproduction par l'atelier photographique (5 €/vue) et d'un tarif de mise à disposition des



images numérisées (25 €, coût minimum de perception, par heure de travail nécessité par la mise à disposition – avec délivrance d'un devis au préalable).

- Outre l'exposition *Petites histoires de la Grande Guerre* qui a accueilli 778 visiteurs entre le 18 novembre 2015 et le 31 janvier 2016, la direction des Archives et du Patrimoine a accueillie et enrichie de 4 kakémonos et de 7 fac-similé de documents d'archives l'exposition *Le Sépulcre de Chaource*, créée en 2015 par la commune de Chaource et le Centre Pithou (Archives départementales, 300 visiteurs) et organisé l'exposition *Si près des tranchés. L'Aube en 1916* (Hôtel-Dieu-le-Comte, 25 mars – 30 septembre 2016), qui a ouvert ses portes pour le Forum des Archivistes **et qui a accueilli en 6 mois 30 356 visiteurs**, dont 1 236 scolaires.

- Les scolaires ont également été plus nombreux que les années précédentes à fréquenter les Archives : ils sont notamment venus pour la Semaine de la presse à l'école, mais également pour les visites du service et les nombreux ateliers qui leurs ont été proposés.

- Au niveau des Archives, nous avons également accueilli un public assez large – quoique traditionnel (4A, bénévoles des formations Vitrail) pour les diverses conférences qui ont été organisées : la présentation des actes du colloque de 2014 sur la Campagne de France, la journée d'étude du CRECIM, la soirée jeune chercheur ou encore la conférence du Club XIX<sup>e</sup>, qui a accueilli plus de 70 personnes sur le thème des églises dans l'Aube au XIX<sup>e</sup> siècle...

L'année a par ailleurs été particulièrement riche en publications, avec cinq éditions, dont quatre pour les Archives départementales (un catalogue, trois actes de colloques) et une pour la Cité du vitrail.

**En guise de conclusion... quelques pistes pour 2017**

## 1 Collecter, classer et conserver

### Poursuivre les opérations de collecte d'archives publiques et privées

Les opérations de collecte d'archives publiques se poursuivront au cours de l'année 2017, tant en direction des services du Département et des autres collectivités, que des services de l'État.

En matière d'archives privées, outre une attention spécifique portée aux fonds d'ateliers des maîtres verriers – nous allons notamment faire rentrer, en don, trois cartons de vitraux réalisés par Maurice Denis pour l'église de Villeneuve-la-Grande, ainsi que le fonds de l'atelier Lardeur... – les Archives participeront notamment à la « Grande Collecte », en menant à son terme la collecte débutée dans le cadre du troisième volet de l'opération, les 18, 21 et 22 novembre 2016, mais également en s'inscrivant d'ores-et-déjà dans la quatrième phase, prévue pour le dernier trimestre 2017. La direction poursuit également son opération externalisée de collectage des archives orales de l'Aube, autour de la Maison centrale de Clairvaux, qui devrait fermer ses portes en 2022, et de la mémoire des maîtres verriers.

### Poursuivre le classement des fonds d'archives

Afin de poursuivre la résorption des arriérés de classement entamée en 2011, et permettre aux usagers de disposer rapidement de nouveaux instruments de recherche, la direction envisage le traitement de **près de 450 ml d'archives**, grâce à deux types d'opérations :

- des classements menés en interne, et consacrés aux fonds les plus complexes ou sensibles ;

- des opérations confiées à un prestataire extérieur, dans le cadre d'un marché public.

### Conserver un patrimoine fragile

Les années 2017-2018 seront consacrées à la mise en œuvre du plan de sauvegarde des collections, tant sur le plan des procédures et des éventuels partenariats techniques à mettre en œuvre avec les autres institutions culturelles du département, que sur celui de la poursuite des acquisitions de matériaux spécifiques (caisses, grilles destinées au séchage, bâches, etc.).

La direction poursuivra également les opérations de reconditionnement, de dépoussiérage, de reliure et de restauration entreprises depuis plusieurs années. En 2017, elles concerneront :

- En interne :

- le dépoussiérage et le reconditionnement partiel de la sous-série 2E et des séries G et J ;
- la restauration des sceaux conservés dans les sous-séries 6H et 6Hbis (Montiéramey), ainsi que dans la série G, où plus de 300 empreintes ont été repérées en 2016.

- En externe :

- la poursuite des opérations de restauration des registres et des documents de grand format.

## 2 Améliorer l'accessibilité des fonds

### Poursuivre la numérisation des fonds d'archives

Deux types de numérisation sont en cours :

- Une opération de grande ampleur, destinée au plus large public :

Les archives départementales conservent, à quelques exceptions près, l'intégralité de la presse auboise des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Ce fonds, très régulièrement consulté, présente aujourd'hui de nombreuses dégradations, qui rendent indispensable sa numérisation, puis sa mise en ligne.

- Quatre opérations destinées au public scientifique ou professionnel :

- o reliquat du fonds des registres d'érou de la série Y (155 registres, période moderne notamment) ;
- o fonds du général Louis François Binot (1771-1807) relatif à l'expédition d'Égypte et aux derniers combats des troupes françaises en Inde (1F, 2 000 vues) ;
- o reliquat du fonds de l'abbaye de Clairvaux (3H, 3 418 vues) ;
- o collection des sceaux, XII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles.

### Enrichir et faire évoluer le site Internet [www.archives-aube.fr](http://www.archives-aube.fr)

- Poursuivre les mises en ligne

Outre de nouvelles mises en ligne mensuelles de documents ou d'objets patrimoniaux exceptionnels, dans la rubrique « Un mois, une œuvre », les opérations porteront essentiellement sur les fonds numérisés en 2016, à savoir les registres d'érou des diverses prisons de l'Aube, au premier rang desquelles la Maison centrale de Clairvaux, les registres d'officialité de l'évêché de Troyes pour les années 1363 à 1776 (50 000 vues environ), ainsi que le complément de la collection des cartes postales anciennes de l'Aube (sous-série 8Fi, 1 000 vues). **Les fonds utiles aux généalogistes seront généralement ouverts à l'annotation collaborative, qui se poursuivra avec le concours du Centre généalogique de l'Aube.**

- Faciliter la navigation et l'accès à l'information, notamment pédagogique et culturelle  
 Pour pérenniser la fréquentation du site, faciliter la navigation, et intégrer au mieux les actions du Pôle Valorisation, le site se doit de poursuivre son évolution.

### 3 Mettre en œuvre la politique de valorisation déterminée par l'Assemblée départementale

- Poursuivre les projets de recherche, de préservation et de mise en valeur de la commanderie d'Avallieur et de la Sainte-rie de Vendeuvre-sur-Barse

- Les manifestations culturelles de l'année 2017

- Accompagner les grandes opérations de valorisation départementale

Le Pôle a d'ores-et-déjà participé aux opérations de valorisation et de communication accompagnant les ouvertures du Musée Camille Claudel de Nogent-sur-Seine et de la Maison des Renoir à Essoyes. Cette dernière participation s'est notamment matérialisée par l'organisation d'une exposition en plein air, par l'aménagement d'un « jardin-guinguette » du XIX<sup>e</sup> siècle dans le jardin de l'Hôtel-Dieu-le-Comte, par l'organisation de conférences et d'une projection en plein air, ainsi que par le prêt de documents relatifs aux séjours de la famille Renoir dans l'Aube.

Le Pôle valorisation a également accompagné l'équipe de l'espace de préfiguration de la Cité du vitrail dans la mise en œuvre de l'exposition consacrée au maître verrier Louis Germain Vincent-Larcher (1816-1894).

- Organiser deux manifestations culturelles aux Archives et dans le parc des Vassales.
- Poursuivre les actions de diffusion des publications et expositions itinérantes.
- Renforcer les liens du Département avec l'Université et le milieu de la recherche scientifique, mais également avec l'Éducation nationale.

**Nous remercions Monsieur Dohrmann pour cette intervention très intéressante et très instructive.**

### Rapport financier : (voir tableaux joints)

Le rapport financier est présenté par M. Paul Aveline.

Monsieur Gilbert Muller prend la parole pour donner le rapport des vérificateurs aux comptes de l'année 2016, et ce depuis 12 ans.

Ce rapport présente encore cette année un résultat négatif avec l'annonce d'un redressement des prévisions budgétaires qui laisse entrevoir une amorce que nous souhaitons durable dans le temps.

Le rapport financier est mis au vote.

Les membres présents votent à l'unanimité le rapport financier.

Tous nos remerciements à Gilbert Muller pour nous donner un peu de son temps pour la vérification des comptes de notre association depuis ces 12 années.

### Approbation des statuts :

Visible sur notre site internet pour les membres ayant une adresse mail, les autres ont reçu les statuts par courrier.

Les membres ont approuvé les nouveaux statuts qui seront envoyés à chaque nouvel adhérent lors de son inscription.

Cette année **renouvellement du Tiers sortant** : Mme Monique Paulet – Mrs Jean-François Thuiller et Alain Villetterte.

Ils sont tous les trois réélus.

Nous faisons appel à candidature pour venir nous rejoindre au sein du Conseil d'administration en remplacement des membres disparus.

### Questions diverses : ?

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures 15.

29 personnes se retrouvent au restaurant « Les Terrasses » à Fouchy, autour d'un repas pour terminer cette journée.

*Colette Thommelin-Prompt*

RESULTAT GESTION 2016					Comparaison Réel 2016 au Réel 2015 ( chiffres du 22 février 2017 )						
CHARGES		R 2016	R 2015	R - B	%	PRODUITS		R 2016	R 2015	R - B	%
1	Frais, entretien, Bureau, informatiques	2 057,07	2 451,09	394,02	119%	21	Filaé : (ex Notre Famille.com)	3 142,68	5 614,80	2 472,12	179%
2	Frais fabrication des revues	2 529,70	4 554,57	2 024,87	180%	22	Revues : abonnements, N° séparé	6 685,57	7 072,72	387,15	106%
3	Assurances	1 011,54	1 158,94	147,40	115%	23	Tables de mariages, DVD, CD, photoco	645,44	479,02	-166,42	74%
4	Frais déplacements, colloques, réception	421,12	654,17	233,05	155%	24	Cotisations hors abonnement	3 224,00	3 408,00	184,00	106%
5	Frais affranchissements & routage	2 446,55	3 047,00	600,45	125%	25	Subventions & reprise Prov- dont Pass'port Loisirs	858,00	925,00	67,00	108%
6	Salaires & charges sociales	10 673,11	18 331,16	7 658,05	172%	26	Conventions de Marchés	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!
7	Dotations Diverses	1,38	86,01	84,63	6233%	27	Dons & divers	451,00	513,32	62,32	114%
8	Total charges Exploitation :	19 140,47	30 282,94	11 142,47	158%	28	Publicité	250,00	250,00	0,00	100%
	Résultats d'Exploitation :	-3 883,78	-12 020,08	8 136,30	309%	29	Total Produits Exploitation	15 256,69	18 262,86	3 006,17	120%
9	Charges financières :	37,60	33,50	-4,10		30	Produits financiers, crédit TVA	110,11	381,79	271,68	347%
10	Total des Charges :	19 178,07	30 316,44	11 138,37	158%	31	Total des Produits	15 366,80	18 644,65	-3 277,85	82%
11	Résultat courant de l'exercice :	-3 811,27	-11 671,79	-7 860,52	306%						
12	Total Général :	15 366,80	18 644,65	-3 277,85	121%						
	chiffres non arrondis :	15 366,80	18 644,65	-3 277,85				15 366,80	18 644,65	-3 277,85	
								vérification balance	0,00		

Chiffres revus : charges dotations diverses + 0,97 & Produits Produits financiers, crédit TVA : +0,70

# LE CHARME DE TROYES

## TOUR DE L'HORLOGE DE L'ÉGLISE SAINT-JEAN

L'église Saint-Jean, construite dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle sur les ruines d'une autre église ravagée d'abord par les Normands, puis incendiée en 1188, fut reprise en 1519 sur un plan plus vaste.

Elle fut endommagée à l'ouest et au sud par le grand incendie de 1524, incendie que l'on suppose avoir été mis par les émissaires de Charles-Quint, et qui dévora la moitié de la ville. L'incendie dura 28 heures, consuma plus de mille maisons du quartier haut ;

C'est à Saint-Jean que fut célébré, le 2 juin 1420, après le funeste Traité de Troyes, le mariage d'Henri V d'Angleterre avec Catherine de France, fille de Charles VI et d'Isabeau de Bavière.

Saint-Jean détient de précieuses œuvres troyennes, tant en statuaire qu'en peinture, notamment le groupe à la fois familier et pompeux de la "Visitation", le grand tableau du "Baptême du Christ" du Troyen Pierre Mignard, premier peintre de Louis XIV, et enfin le Tabernacle de marbre et de cuivre ciselé de Girardon.

La Tour de l'Horloge, sorte de minaret, construit en 1555, est formé à l'est d'une portion d'octogone divisé en trois parties par des larmiers. De grands cadrans, flanqués d'Agnus Dei dans les écoinçons, sont peints sur trois faces.

En dessus, une galerie contourne les faces et continue par une passerelle qui conduit à la balustrade des grands combles.

L'Horloge date de 1789.

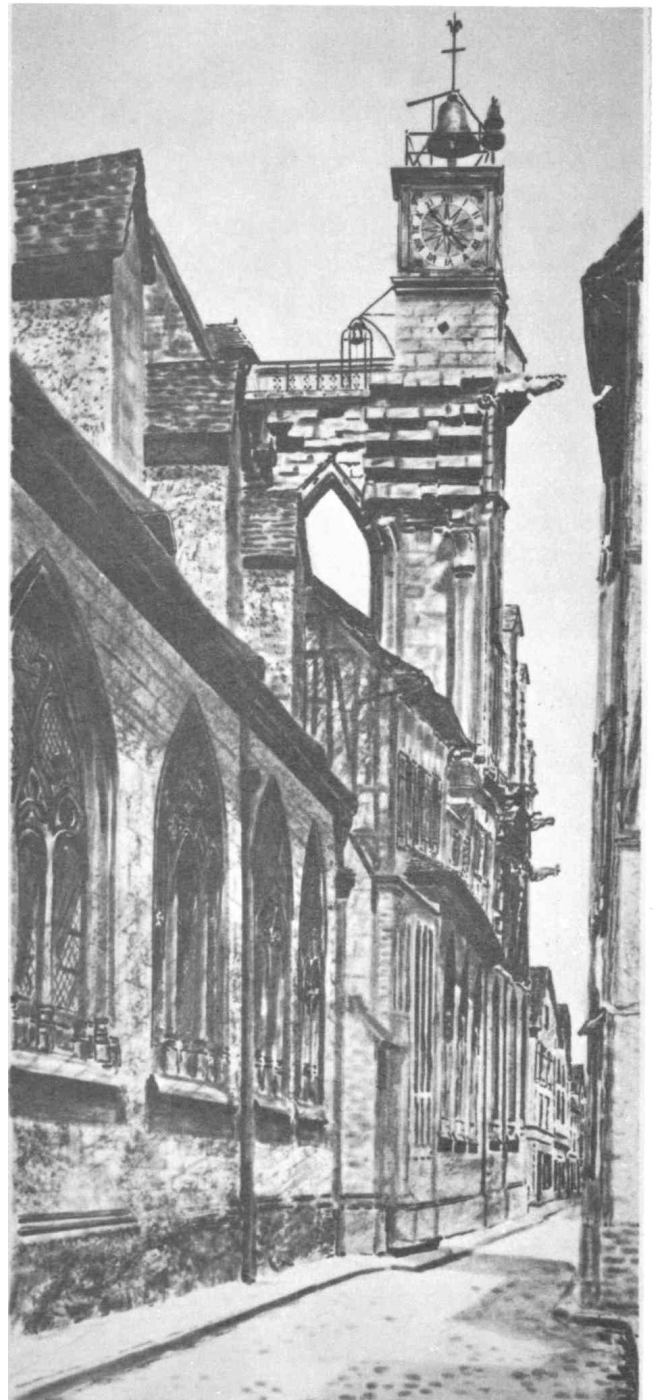
L'église représentée sur la gravure est la face sud et la rue qui s'appelle rue Urbain IV, s'appelait, pour cette portion de rue, Rue Moyenne. Elle eut au XV<sup>e</sup> siècle pour habitants de nombreux protestants si bien que cette rue fut appelée La Petite Genève.

Dès 1562, protestants et catholiques se battent entre eux.

En août 1572, le Bailly de Troyes en fait enfermer un grand nombre dans les prisons du Château et le 27 août, lendemain de la Saint-Barthélemy, les fait égorger de sang-froid dans les prisons.

*Source : A la découverte du Vieux Troyes d'après Lucien Morel Payen*

**Germaine FORMÉ A. 1701**

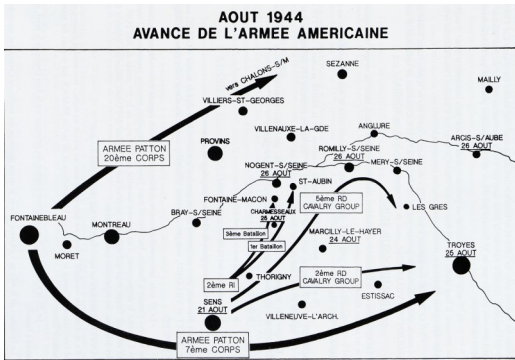


# LA LIBERATION DE TROYES

## 25, 26, 27 août 1944

par Christelle DELANNOY

Depuis qu'à Bréhal, Grandville, puis Avranches, le front de Normandie a cédé, rien ne va plus pour les allemands. Rennes était libérée quelques jours plus tard, Le Mans est tombé le 9 août, Paris s'est insurgé dix jours après.



Certes la propagande allemande tente encore de cacher la vérité, mais personne n'est dupe. D'autant, qu'à certains symptômes le désarroi qui règne chez l'occupant est visible. Devant l'hôtel Terminus (Royal Hôtel), siège de la Feldkommandantur, c'est un défilé ininterrompu de conduites intérieures sur la malle arrière desquelles sont empilés cantines et matelas

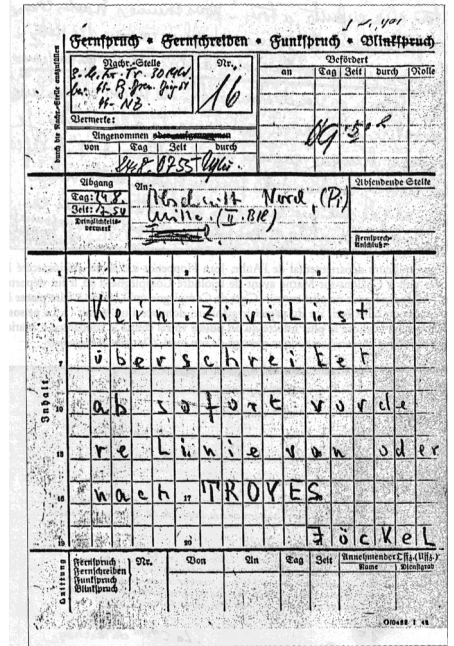


Des cars réquisitionnés passent, les vitres rendues opaques par un badigeon si hâtif que derrière, les visages hargneux et blafards des « souris grises » se distinguent tout de même. En voila qui se croyaient, pour tout de bon, en terrain conquis, et ne s'attendaient assurément pas à décamper, un beau jour, sans tambour ni trompette !



Les souris grises

Il est annoncé l'arrivée à la rescousse de 12 trains de troupes allemandes mais 3 seulement parvinrent à destination, car depuis le 6 juin tout le trafic ferroviaire est paralysé. La majorité des services sédentaires allemands se sont repliés, reste une division S.S qui a établi la défense de la ville à des points stratégiques. Inutile de préciser qu'il était presque impossible de quitter la ville sans craindre d'être arrêté, et même d'essayer quelques balles. Les allemands ont, en effet la consigne d'arrêter sur-le-champ toute personne qui tenterait de franchir les barrages et, au besoin de tirer sans sommation sur quiconque enfreindrait les ordres.

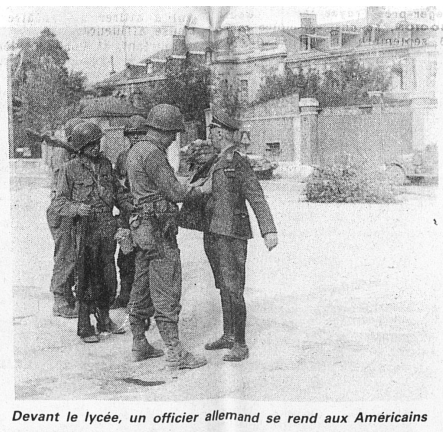


Message radio transmis le 24 août 1944 à 7h50 à toutes les unités de la 51<sup>e</sup> Brigade SS en position dans la tête de pont de la Seine, au sud de Troyes. Le *Kommandeur* Jöckel interdit à ses troupes de laisser traverser les lignes aux civils allant de Troyes ou venant de Troyes. (Bundesarchiv-Militärarchiv)

Pourtant le 22 août à 16h, un troyen a quitté la ville à bicyclette. Il connaît particulièrement les ponts, routes et chemins du département, et c'est pourquoi, malgré les embûches que lui réserve le voyage, il est le lendemain après-midi à Sens où le service des renseignements américains a élu domicile dans les locaux de la sous-préfecture. Les officiers de la 3<sup>ème</sup> Armée, penchés sur les cartes routières, vont à présent avoir des précisions qui, aussitôt transmis à l'Etat-Major serviront pour une large part à l'élaboration du plan d'encercllement et d'attaque de Troyes. Le vendredi 25 août à 7h du matin elle se déclenche, elle s'effectuera selon le plan prévu. A Villemaur et à Estissac, les troupes américaines se scindent en deux. Une partie se dirige par la route 374 vers Auxon d'où, après avoir coupé la nationale 77, remontera sur Troyes par Chamoy et Bouilly. L'autre, filant vers la vallée de la Seine, atteindra Savières et Voué au cours de la journée. C'est de Villeloup que les blindés, passés par Grange-l'Evêque descendront sur Montgueux afin de se préparer à l'ultime assaut. Au début de l'après-midi la « cité

des bonnetiers » se trouve aux trois quarts encerclée. A Troyes, les allemands s'agitent notamment dans les secteurs de La Chapelle Saint Luc, de La Rivière de Corps, de la route de Paris et de Sainte Savine. Vers 9h, ils procèdent à une nouvelle destruction du pont de la ligne de chemin de fer Troyes-Châlons, qu'ils ont déjà endommagé la veille, en même temps que les ouvrages du canal de la Haute-Seine et des rues Passerat et Largentier. Le pont du quai des Abattoirs n'échappera pas à leur rage de démolition. De même un peu plus tard, à l'aide de trois caisses de dynamite qui provoqueront d'importants dégâts aux immeubles voisins, ils anéantiront définitivement le pont Largentier. Vers midi, une formation d'avions portant l'étoile blanche, passe en vrombissant au-dessus de la ville. Au début de l'après-midi, le grondement du canon se fait entendre route de Sens. Les Américains qui ont opéré un vaste mouvement d'enveloppement Ouest-Nord-Ouest ne doivent plus être loin. En effet, vers 16h alors que Troyes offre l'aspect désolé d'une ville morte, les blindés de la 15<sup>ème</sup> Division Américaine du Général Patton, qui venus de Villeloup, se sont massés sur les hauteurs de Montgueux, en dévalent la côte et s'étalent en éventail. Ils arriveront à la fois par la route de Sens, les Noës et la route de Paris et pénétreront en ville par l'avenue Pasteur et la rue des Marots.

Brusquement, la bataille s'allume qui s'étendra bientôt aux quatre coins de la vieille cité. Des allemands, qui se sont retranchés dans les jardins du boulevard Gambetta et derrière le Lycée de Garçons, sont surpris, tués ou faits prisonniers.



Devant le lycée, un officier allemand se rend aux Américains

Par la suite, il sera retrouvé dans les vastes locaux de l'établissement scolaire qui, pendant quatre ans, servit de caserne aux soldats de la Wehrmacht, quantité d'objets et d'équipements abandonnés, lesquels témoigneront de la fuite précipitée de leurs possesseurs. Vers 18h les combats redoublent d'intensité et plus particulièrement dans le secteur nord-ouest de la ville. Boulevard Gambetta et rue Georges Clémenceau les coups de feu claquent longuement. Malgré le danger, malgré les obus qui passent en sifflant au-dessus des toits, les drapeaux aux couleurs françaises apparaissent peu à peu aux fenêtres. Assis sur des terrasses ou le plus souvent en équilibre instable sur des toits, quelquefois même sur une cheminée, certains curieux, ne voulant rien perdre de ce qui se déroule à leurs pieds, suivent à la jumelle les opérations. Peu après 18h, ils apercevront une épaisse colonne de fumée montant des environs du Cirque Municipal. Elle provient du café Bercaire (Taverne du Cirque) quai Dampierre, où un violent incendie qui menace tout un pâté de maisons, a été provoqué par l'explosion d'un ca-

mion allemand, touché de plein fouet par un obus américain.



Le 25 août, pendant que brûle le café Bercaire atteint par un obus, la place du Cirque municipal au cœur de la ville, viens d'être conquise à la suite de l'assaut des blindés du Major-West contre les deux bataillons SS, en position dans la tête de pont au sud de la Seine. (Arch. Départ. Aube)

Aussitôt appelés, les pompiers qui ont dû déjà intervenir en différents points de la ville et qui, tout au long des combats de la Libération auront une attitude exemplaire, s'y rendent sur



Le 25 août à 17 h les premiers chars américains descendent la rue Thiers, devenue rue Général de Gaulle

le champ. Grâce à leur promptitude et à leur sang-froid des vies humaines et des demeures seront épargnées. Pendant ce temps, les chars américains déferlent rue Thiers.

Au Palais de Justice, centre clandestin de réunion de la Résistance, le C.D.L (Comité Départemental de Libération) délibère activement, tandis qu'à Sainte Savine des policiers occupent commissariat et Hôtel de Ville où flottent déjà les couleurs françaises. A 19h30, l'apparition d'une auto-mitrailleuse et d'un char américain est signalé rue Louis Mony. A ce moment un tiers environ de la ville est occupée par les hommes de la 3<sup>ème</sup> Armée, dont l'Etat-Major établit boulevard Gambetta son poste de commandement. Cependant, des éléments isolés continuent à résister dans le secteur libéré. Ils seront progressivement annihilés par les Américains et des détachements F.F.I. Deux allemands, postés en sentinelle sur le pont de la Cité, y amorcent deux torpilles. Repérés par les occupants d'une auto blindée, ils essuieront deux rafales de mitrailleuse mais parviendront à s'enfuir par la rue de la Cité. Peu après, l'une des torpilles explose, faisant sauter le pont. Alertée par la détonation, une voiturette américaine, que précède une auto-mitrailleuse, vient se rendre compte des dégâts. A 20h, le pont du boulevard Danton saute à son tour. Moins d'une heure plus tard, une colonne d'autos-mitrailleuses et de

chars américains, venant du boulevard Gambetta et roulant d'Ouest en Est, mitraille la façade des immeubles du quai des Comtes de Champagne, où la présence d'éléments adverses a été signalée. Au cours de cette soirée un adjudant et un gendarme feront acte de bravoure en enlevant et en jetant à l'eau la torpille du pont de la rue de la Cité qui n'avait pas explosé. Vers 23h30, la population qui, la bataille éteinte, est allée prendre un peu de repos, sera réveillée par le passage interminable d'avions amis se dirigeant vers l'Allemagne. A 5h30 la bataille reprend, et avec elle une vive canonnade. C'est d'ailleurs celle-ci et aussi les rafales de mitrailleuses qui commencent à crépiter dans différents quartiers de la ville, qui obligeront les Troyens à sortir précipitamment du lit pour gagner caves ou abris. De Montgoux, où elles se sont installées, les batteries américaines tirent sur le Grand Séminaire, rue de l'Isle, sur le Lycée de Jeunes Filles et les Hauts-Clos, où des pièces ennemies ont été signalées et repérées. Pendant plus d'une heure les obus s'entrecroisent au-dessus des toits. A intervalles plus ou moins réguliers, de violentes explosions déchirent l'air et obscurcissent le ciel d'épais et tenaces nuages de fumée noire. Rue Diderot, neuf camions allemands, chargés de munitions et d'essence, sautent sous l'effet des obus d'un tank américain en station rue de la Madeleine.



*La rue Diderot après les explosions et les incendies qui détruisirent le convoi allemand et ravagèrent maisons et écoles. A gauche, au 1er plan, s'élevait l'immeuble de 2 étages du n° 18 avec l'appartement-atelier du peintre-verrier Maurice Marinot.*

Peu après, à l'angle des rues Simart, Kléber et Girardon, les Américains surprennent une batterie allemande qui s'enfuit du Pont Vert. Ils la font immédiatement sauter avec ses munitions et ses occupants.



Les uns poussés, les autres décidés à se défendre jusqu'au bout, les hommes de la Wehrmacht que commandent quelques fanatiques tiennent encore certains points. La Poste, entre autres, est toujours entre leurs mains. Dans le quartier de la Mission, trois cents S.S et leur état-major au complet, armés de mitrailleuses et de canons, occupent les Etablissements Gillier, où le réservoir leur fournit un excellent observatoire. A 8h45 quelques éléments de la Wehrmacht fuient vers Chaumont par la nationale 19. Le pont de Saint Parres aux Tertres est détruit. Pendant ce temps le collège Urbain IV, transformé en hôpital de campagne, est mis à la disposition des troupes américaines, tandis qu'une grande partie des médecins et chirurgiens de la ville, ainsi que des pharmaciens, sont réquisitionnés pour donner des soins aux soldats alliés.

La Poste, entre autres, est toujours entre leurs mains. Dans le quartier de la Mission, trois cents S.S et leur état-major au complet, armés de mitrailleuses et de canons, occupent les Etablissements Gillier, où le réservoir leur fournit un excellent observatoire. A 8h45 quelques éléments de la Wehrmacht fuient vers Chaumont par la nationale 19. Le pont de Saint Parres aux Tertres est détruit. Pendant ce temps le collège Urbain IV, transformé en hôpital de campagne, est mis à la disposition des troupes américaines, tandis qu'une grande partie des médecins et chirurgiens de la ville, ainsi que des pharmaciens, sont réquisitionnés pour donner des soins aux soldats alliés.

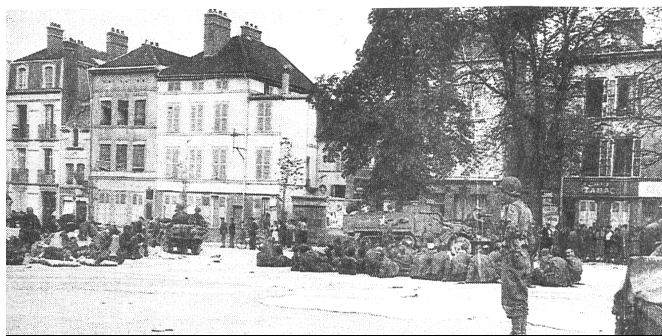


*Embossé le long de l'église Sainte-Madeleine, le Sherman, dont le tube de 75 est toujours en direction de la rue Diderot, vient de détruire le convoi de carburant et de munitions de la 51<sup>e</sup> Brigade SS qui montait vers lui sans précaution. Coll. Denis Blouet*

Aussitôt, un immense incendie se déclare, lequel transformera rapidement en ruines fumantes ce qui était, la veille, un quartier coquet et paisible. Il sera retrouvé, sur les lieux, les restes calcinés des conducteurs de ces véhicules dont seule subsiste la carcasse tordue et noircie.



Vers 9h, des autos-mitrailleuses américaines, que suivent immédiatement des « jeeps » rapides, font leur apparition à Sainte Savine. A l'entour, les habitants que des bruits tumultueux ont alertés, sortent hâtivement des maisons pour accueillir leurs libérateurs. Route de Sens, comme devant l'Hôtel de Ville, occupé aux premières heures du jour par des policiers patriotes, la foule, qui brandit joyeusement des petits drapeaux bariolés, entoure les voitures. Des femmes, les larmes aux yeux, tendent aux « Sammies » leur enfant qui bat des mains. Embrassés, tirés, bousculés, pressés de toutes parts, les soldats d'Outre-Atlantique, que menace d'étouffer l'enthousiasme populaire, répondent par de larges sourires et font avec leurs doigts le V de la victoire. D'innombrables drapeaux, banderoles et guirlandes ont brusquement fleuri des fenêtres et les devantures des magasins. Complètement déserte quelques minutes plus tôt, l'avenue Gallieni est maintenant extraordinairement peuplée de gens qui rient et se congratulent et des F.F.I qui, à peine arrivés, repartent déjà vers les lieux où, comme ils disent : « Ca barde encore ». Tous les hommes valides se mettent à la recherche d'une arme quelconque qui pourrait leur servir et c'est comme cela que d'antiques fusils de chasse et de vieux revolvers qui avaient été cachés aux yeux de l'occupant, font leur apparition. Pendant que la foule donne libre cours à sa joie, les chars américains ont encerclé la ville.



*Sur le terre-plein du boulevard Gambetta, non loin du Lycée qui les abritait encore l'avant-veille, une centaine de prisonniers allemands, l'air minable, attendent qu'on décide de leur sort.*

Ils n'ont plus maintenant l'allure arrogante de conquérants et dans le regard de certains, se lit une véritable peur panique. Cette peur, ils la connaîtront également, ces autres prisonniers, lorsque capturés par de courageux F.F.I, ils défilèrent, mains à la nuque, sous les cris hostiles et les menaces de la foule.

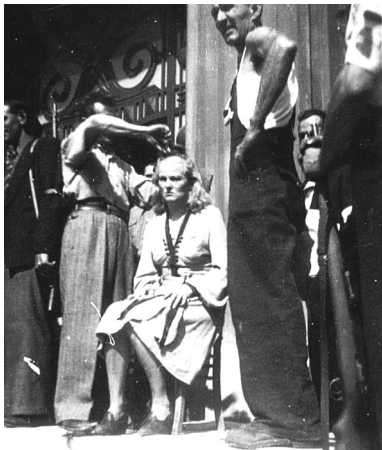


*Prisonniers allemand rue G. Clémenceau*

Un moment, ils croient même être fusillés sur place, et leur visage empruntera la couleur de leur uniforme fripé. Au centre de la ville, des tireurs isolés se sont dissimulés dans

le clocher de l'église de la Madeleine. D'autres ont établi leur retranchement derrière la caserne Beurnonville, dans les villas inhabitées du boulevard Victor Hugo. Sommés de se rendre, ils refusent, mais un peu plus tard les chars américains les font changer d'avis. Peu avant 11h, la Poste où se trouvent encore une trentaine de télégraphistes et des officiers, est attaquée par les tanks derrière lesquels des F.F.I, des policiers et quelques patriotes à brassard font l'infanterie d'accompagnement. La résistance des occupants n'est pas de longue durée. Après quelques coups de canon envoyés à bout portant, les allemands sortent, un à un, bras en l'air. Peu après, au cours d'un bref combat auquel prennent part des gendarmes, une quinzaine d'allemands sont capturés à la prison de la rue Hennequin et boulevard Danton. Avant midi commence le nettoyage des nids de résistance disséminés dans la ville. Il faudra les réduire un à un. La tâche sera longue et malaisée car les allemands, rompus aux combats de rues, se sont traitreusement cachés dans des endroits inattendus et souvent difficilement accessibles. L'après-midi, il en sera ainsi retrouvés, réfugiés dans les tours ou les clochers de la Cathédrale et de Saint Urbain, d'où ils tirèrent jusqu'à épuisement complet de leurs munitions. Mais les F.F.I qui, l'arme au poing, patrouillent sans arrêt depuis le matin, arriveront à bout de ces tenaces adversaires. Entre 16 et 18h, la gendarmerie effectue une reconnaissance jusqu'au relai P.T.T situé en bordure du canal, à proximité du Cirque. Avant de quitter l'immeuble transformé par eux en blockaus, avec meurtrières et créneaux, les allemands ont déposé des explosifs. Ceux-ci, malheureusement causeront d'importants dégâts. Une aile du bâtiment, dont la façade est lézardée jusqu'au sol, s'est effondrée, tandis que la salle des machines est anéantie. Peu de temps après, les gendarmes occupent la filature de Schappe, boulevard Danton, où les allemands dans leur fuite éperdue, ont abandonné des équipements militaires français provenant de 6 à 700 wagons arrivés, les mois précédents, de Lyon et de Toulon. Ce sont d'ailleurs ces équipements qui serviront à vêtir, non seulement les F.F.I du département, mais encore ceux d'une bonne partie de la France. Ainsi des patriotes de La Rochelle et de Bordeaux, accoutrés à la diable, viendront en camions jusqu'à Troyes, chercher les uniformes indispensables. Mais la bataille fait toujours rage dans le secteur sud et les sections F.F.I, les hommes de Montcalm, de Deglane et d'Yvan, dont le nombre a grossi d'heure en heure, patrouillent sans relâche. Vers 19h, précédé de voitures de reconnaissance, un convoi américain d'autos-mitrailleuses, de camions chargés de troupes et de voitures sanitaires entre en ville par la route de Saint Florentin. Passé à 16h à Bouilly, il vient probablement de la région d'Auxon, où dès le vendredi matin, jour de l'attaque, il a coupé à l'ennemi la route 77 Saint Florentin-Troyes. Moins d'une heure plus tard, un second convoi, interminable celui-là, traverse rapidement la ville. Dans la nuit du samedi 26 août, malgré l'obscurité qui est tombée, des coups de feu continuent à claquer en ville. Ce sont des allemands en civil ou des collaborateurs exaltés qui, postés sur des toits, tirent à l'aveuglette. Les S.S qui s'étaient retranchés aux Etablissements Gillier, vraisemblablement aidés et guidés par quelques traîtres, parviennent à s'échapper dans des camions venus, on ne sait comment, jusqu'à eux. Ils emprunteront la route de Châtillon par laquelle se repliera, d'ailleurs, la plus grande partie des éléments ennemis. Pour gagner des positions sans doute « préparées à l'avance », les fuyards utiliseront également les routes 19 (vers Chaumont) et 60 (vers Brienne). Le lendemain, aux premières heures de la matinée, une grande agitation règne à l'Hôtel de Ville

aux grilles duquel se presse une foule compacte, et qui ira grandissante. Sans arrêt, à pied ou en camions découverts, des F.F.I amènent dans la cour des collaborationnistes qui se terraient ou des femmes qui, pour quelques marks, ne craignirent pas de se déshonorer. Dans le plus simple appareil, marquées de croix gammées et barbouillées d'un goudron tenace, elles iront après avoir défilé sous les huées de la foule, subir une tonte en règle qui les fera ressembler à d'étranges bagnards.



**Tondues et badigeonnées de goudron, ces femmes accusées de sympathie avec l'ennemi sont forcées à faire le salut nazi.**

Ce dimanche-là prendra l'aspect d'un véritable 14 juillet « d'antan ». Des convois américains traverseront la ville, follement acclamés par la population, heureuse de pouvoir témoigner toute sa reconnaissance à ses libérateurs.



Rue Emile Zola

Cette nuit-là Troyes vivra, enfin, après quatre ans d'oppression, ses premières heures de ville libre au prix de nombreuses vies. Car, si les allemands ont laissé cinquante-quatre morts sur le terrain, il y aura aussi malheureusement une trentaine de soldats américains, dix-sept F.F.I et soixante-quatorze civils. Les uns sont tombés au champ d'honneur, d'autres ont été abattus froidement par les Allemands, certains enfin, victimes de méprises, ont payé de leur vie une imprudence que la guerre, impitoyable ne permet pas.



Angle Jaurès-Turenne



**L'AUBE LIBRE**

Organe Quotidien du Comité Départemental de la Libération

---

## TROYES EST DÉLIVRÉ

### du joug allemand

**Le 25 août, les troupes américaines, assistées des F.F.I. ont chassé le boche après de violents combats**

**La population a rendu un chaleureux hommage à ses héros et martyrs**

---

**Les derniers jours de l'occupation à Troyes**

Les derniers jours de l'occupation à Troyes ont été marqués par une succession de événements qui ont marqué la mémoire de la population. Les troupes américaines, assistées des F.F.I., ont chassé le boche après de violents combats. La population a rendu un chaleureux hommage à ses héros et martyrs.

**Proclamation de M. Petitbon**

**Au lendemain de la libération**

**La fête de la libération**

Le lundi 29 Août, la population de l'agglomération troyenne applaudira le nouveau Préfet et les municipalités provisoires de Troyes et St-Sauv.

**Le mardi 5 septembre à Troyes paraît enfin un « vrai » journal qui tente de retracer les événements de la Libération. Ignorant que les Américains ont refusé à Alagraude-Montcalm l'honneur d'entrer dans la ville avec les premiers éléments de la 4<sup>e</sup> division blindée US, les rédacteurs, mal informés, insistent sur le fait que Troyes a été libérée par les « troupes américaines assistées des FFI », ce qui est inexact mais ne saurait être reproché aux forces du maquis dont le premier souhait était d'entrer en vainqueurs dans la cité. (Archive de l'auteur)**

Sources : A.D. Aube : HB652-1, HB652-2, HB2762, BP2117, 37FI52-1, 37FI53-1, 37FI54-1, 37FI54-3, 37FI54-4, 37FI55-1, Google Images, Collection personnelle Mme THOMMELIN-PROMPT

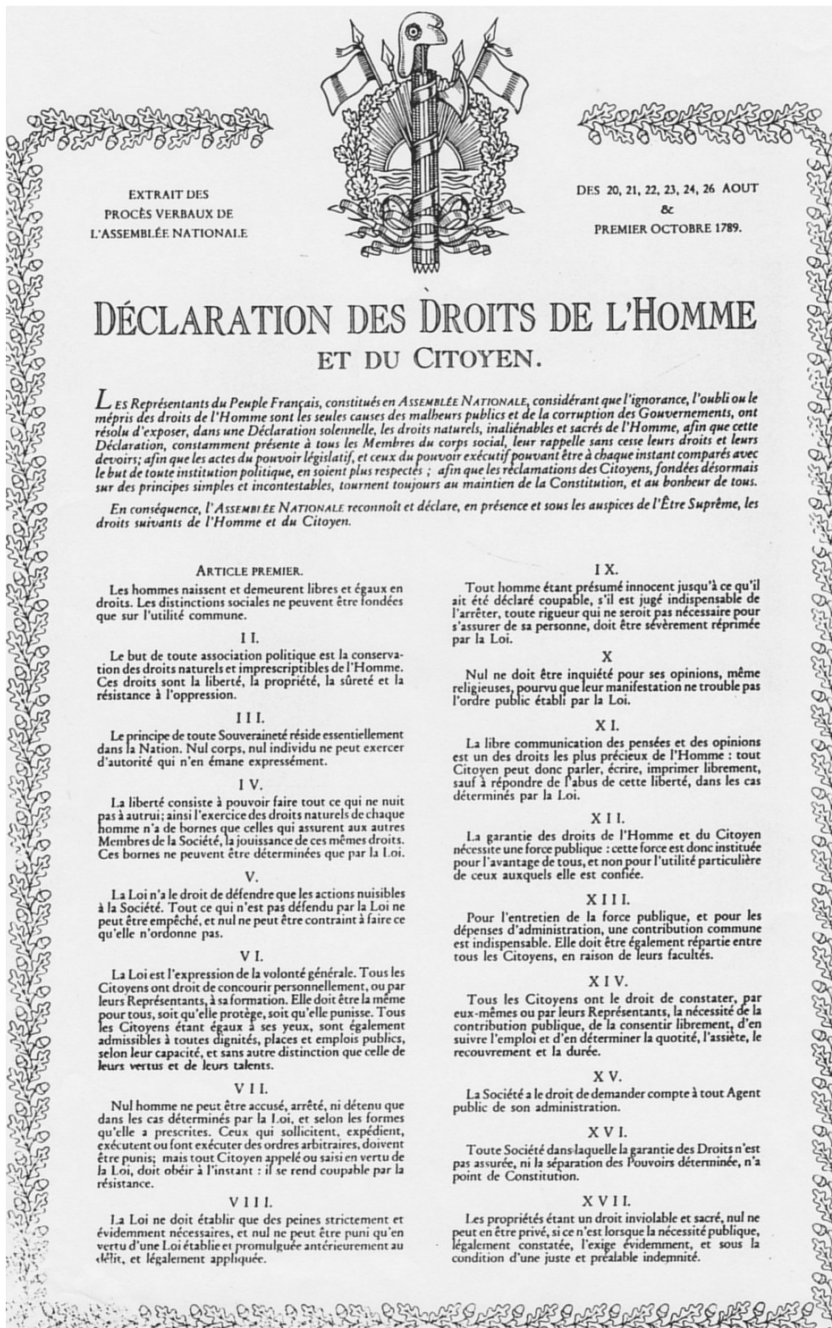




# Aix-en-Othe sous la Révolution

Étude de Jeanne Martel  
Présidente honoraire de l'ARDA Aix-en-Othe  
présentée par Colette Hachen A. 1492

## 1789 – à Aix-en-Othe



### Sérénité et calme pour l'année 1789 à Aix-en-Othe.

À Aix-en-Othe, en cette année 1789, on est loin des préoccupations des philosophes du siècle des Lumières, des revendications et violences patriotiques des Parisiens, même si le greffier de la commune se voit obligé de recopier in-extenso quelque 50 pages de proclamations du Roi, d'instructions publiées par ordre du roi, de décrets, de lettres patentes du Roi commençant par cette nouvelle formule :

« Louis, par la grâce de Dieu et par la loi constitutionnelle de l'État, roi des français, à tous ceux qui la présente lettre verront, salue », suivi de :

L'Assemblée Nationale décrète ...

Semblant ignorer la prise de la Bastille, la nuit du 4 août, la terreur panique de la Grande Peur<sup>7</sup> du Conseil de la Communauté s'applique à régler au mieux les affaires dans un souci d'équité, de solidarité, de générosité.

### L'équité

On en a un exemple dans la délibération concernant la confection des rôles pour l'établissement du montant de l'impôt.

Après la formule habituelle: « Ce jour d'huy dimanche 16 août 1789, issue de la messe paroissiale dite et célébrée en l'église Notre Dame d'Aix-en-Othe, nous Syndic et officiers municipaux de la paroisse et communauté du dit Aix, assemblés en la Chambre Présidiale, lieu ordinaire à tenir nos assemblées et à délibérer des affaires de cette communauté », le greffier rapporte le sujet du jour qui est la révision des rôles (sic) pour l'établissement de la taille et de la corvée. Cette révision demandée par MM. Les syndics de l'Élection de Troyes, plonge nos édiles dans un trouble profond. Malgré la présence des collecteurs d'impôts, eux aussi convoqués, l'affaire est si compliquée qu'elle est reportée au dimanche 23 août. Ce jour-là, le mon-

tant des taille et corvée, sera fixé, selon les lois de l'Ancien Régime et le plus équitablement possible.

### La solidarité.

Elle se manifeste, de la part du Conseil de la Communauté, le 20 septembre 1789, envers un paroissien « *Charles Bécard, laboureur, habitant cette paroisse, incendié le 26 août dernier, qui s'est présenté pour avoir des secours afin de reconstruire domaine et bâtiments* »

Les conséquences d'un incendie à une époque où les assurances n'existaient pas, sont très graves, mais le sinistré sait qu'il peut faire appel au Conseil de la Commune qui, après en avoir délibéré, lui accorde une somme de 600 livres « *à prendre sur les deniers provenant de la vente des chênes de 1785* ». Mais comme rien n'est simple, sous l'Ancien Régime, pour débloquer cette somme « *il sera à cet effet, présenté requête à Monseigneur le Grand Maître des Eaux et Forêts de France* »

Ce même jour, autre délibération plus souriante qui montre que dans les villages, en 1789, on pouvait aussi soumettre aux « *sages* » qui avaient en charge la paroisse, des problèmes vraiment mineurs.

C'est ainsi que M. le Curé du lieu, fait savoir « *que les paroissiens chargés du « Pain Bény » étaient obligés de balayer l'église lorsqu'ils sont tenus d'offrir le Pain Bény ; qu'ils ne prenaient aucune précaution et n'arrosaient pas l'église, ce qui occasionnait une poussière considérable qui gâtaient les ornements, qu'il conviendrait de charger le bedeau de cet office en lui donnant pour ce une petite rétribution. Pourquoi ayant délibéré nous avons décidé qu'à l'avenir à compter du 1<sup>er</sup> octobre prochain, le bedeau actuel, nommé Louis Fauché ici présent, sera tenu de balayer et arozer l'église, et nettoyer les décorations ornements et les araignées, la veille des dimanches et fêtes, à l'effet de quoy luy sera payé par la Communauté chaque année, la somme de 15 livres, ce qu'il a accepté et promis d'exécuter dont acte et le dit Fauché signé avec nous* ».

### Générosité

Elle transparaît dans la délibération du 4 août 1789, lorsque le Conseil de la Communauté, délibère sur la question de savoir « *s'il serait payé à Charles Lange l'aîné, la somme de 60 livres pour nourriture qu'il a fourny (sic) à ceux qui ont porté secours à Charles Bécard dans l'incendie arrivé chez lui le 26 août dernier* ».

La conclusion est la suivante : « *pourquoy ayant délibéré, avons arrêté et décidé qu'il serait payé au dit Charles Lange l'aîné, la somme de 60 livres, par sa communauté* ».

### Générosité encore avec un problème de maître d'école.

Ce même jour 4 octobre 1789 est mise en délibération la question de savoir « *si le maître d'école resterait ou serait renvoyé ou bien si on lui accorderait un délai de 3 mois, pour luy se procurer une autre place. C'est après avoir mûrement réfléchi et délibéré entre nous officiers soussignés, nous avons renvoyé la délibération à cet égard à la prochaine assemblée paroissiale qui sera convoquée dimanche prochain, au son de la cloche en la matière accoutumée* ». Ce délai de trois mois sera reconduit jusqu'en 1792.

### Une situation économique difficile

Outre les questions débattues par le Conseil de la Commu-

nauté, il est intéressant de connaître la situation économique en cette fin d'année 1789. À une année de disette (1788) succède un hiver rigoureux (1788-1789).

Les récoltes sont mauvaises, même celles portées en année ordinaire<sup>8</sup> puisqu'on observe :

« *que les fruits, en année ordinaire, ne sont propres qu'à faire du cydre, que les foins portés en année ordinaire sont de gros foins dont partie n'est propre qu'à faire des litières, que nous n'entendons par grains de mars, que l'avoine et la vesce, que la récolte des froments a été modique à raison de ce qu'ils ont été gelés en hiver* ».

Quant aux autres récoltes, le seigle est classé en  $\frac{3}{4}$  d'année ordinaire, le chanvre de même, la vigne en  $\frac{1}{12}$ <sup>ème</sup> d'année ordinaire. Des revenus irréguliers qui, s'ajoutant à la dureté des temps, fragilisent la communauté aixoise, pauvre et mal nourrie.

En conclusion, cet exposé des faits, montre le décalage qui existe entre une petite communauté rurale où l'on vit encore à l'heure du début du siècle (le 18<sup>ème</sup>) et la capitale où la Révolution et les bouleversements qu'elle entraîne ont déjà commencé.

À Aix-en-Othe, on semble ou on veut ignorer ces événements et on continue à délibérer consciencieusement sur des affaires qui nous paraissent bien anodines par rapport à la gravité du moment, comme « *le devenir des araignées* »

## 1790 — en France

Lors de la formation de l'Assemblée constituante, 2 groupes coexistaient : les aristocrates et les patriotes. Tout va changer en 1790. Cette année-là apparaît un nouveau phénomène : la naissance à l'Assemblée des partis politiques, non pas structurés comme ceux que nous connaissons actuellement, mais issus de « *mouvements de cœur* ». Les députés se rassemblent d'après leurs sympathies ou leurs opinions personnelles. Les groupes ainsi formés ont leurs orateurs, leurs clubs, leurs journaux.

### C'est le début de la politique en France.

#### Les orateurs

Ils sont là pour tenir en haleine l'auditoire, pour soutenir la cause qu'ils croient la plus juste.

À l'Assemblée, ils présentent, proposent, argumentent, s'injectent parfois. Leurs noms sont dans toutes les mémoires. Parmi eux, *le Comte de Clermont-Tonnerre* pour la droite, *Bailly*, maire de Paris, *Talleyrand*, évêque d'Autun, *La Fayette*, pour les constitutionnels (modérés), *Barnave* et surtout *Mirabeau*, génie oratoire pour la gauche, *Maximilien de Robespierre*, avocat et député d'Arras pour l'extrême gauche.

#### Les clubs

C'est dans leur sein que se poursuit la lutte commencée à l'Assemblée. Citons le *Club des Jacobins*, avant tout parlementaire et le *Club des Cordeliers*, au recrutement plus populaire où s'investissent des avocats comme *Danton* et des journalistes comme *Marat*, *Camille Desmoulins*, *Hébert*.

#### Les journaux

Les événements sont relayés par des journaux d'opinion : *Le Petit Gauthier* à l'extrême droite, le *Moniteur* chez les

7 La Grande Peur : terreur panique en juillet-août 1789 dus aux troubles et émeutes paysannes dirigées soit contre le fisc, soit contre les seigneurs

<sup>8</sup> Année ordinaire : année avec rendement normal

Constitutionnels, *l'Ami du Peuple* de Marat et le *Père Duchesne* d'Hébert pour l'extrême gauche.

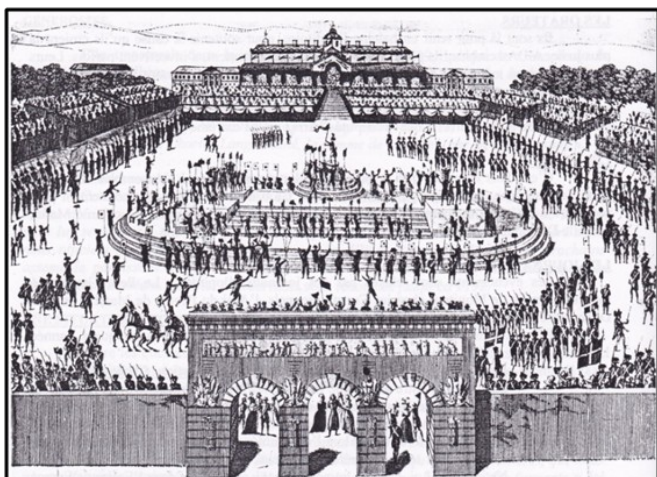
Hormis cette nouvelle orientation gouvernementale, deux dates marquent l'année 1790.

#### Le 12 juillet 1790.

L'Assemblée vote la **Constitution Civile du Clergé**, mentionnant entre autres que les Évêques et les curés seraient désormais élus par les Assemblées électorales du département et du district. C'est un grand coup porté à l'autorité du Pape qui n'a pas été consulté. Aussitôt des réticences se font jour. Alors l'Assemblée décrète que les ecclésiastiques en fonction sont tenus de prêter, sans délai, le **serment civique** de fidélité à la Nation, à la Loi, au Roi. Immédiatement, il se forme dans l'Église de France une scission avec d'un côté les prêtres jureurs dits « *constitutionnels* » et de l'autre les prêtres non jureurs dits « *réfractaires* ». Les conséquences de ce décret seront des plus funestes.

#### Le 14 juillet 1790.

Ce jour-là se déroule la **Fête de la Fédération**<sup>9</sup> organisée sur proposition du député *Bailly* et dominée par la figure du Général *La Fayette* qui, au nom de toutes les Gardes Nationales de France, prête le serment de « **fidélité à la Nation, à la Loi, au Roi** ». Cette fête au cours de laquelle *Talleyrand* célèbre la messe sur l'autel de la patrie tandis que la Reine élève son fils dans ses bras, cimente une unité nationale fissurée par la chute de l'Ancien Régime.



14 juillet 1790.

*Fête de la Fédération à Paris.*

*Le roi, la nation, l'église sont associés dans cette première grande Fête civique de la Révolution.*

*Histoire 3<sup>ème</sup> Collection Milza-Berstein*

### 1790 — à Aix-en-Othe

Cette année-là, la Révolution se met en place à Aix-en-Othe avec :

- Les élections pour l'installation des nouvelles municipalités.
- La création du département de l'Aube.
- L'organisation de la Garde Nationale et Citoyenne d'Aix-en-Othe.
- Les premières violences à Aix-en-Othe.
- La proclamation de la loi martiale à Aix-en-Othe.

<sup>9</sup> Dans cette période d'anarchie où toutes les autorités de l'Ancien Régime se trouvent éliminées, la France risque de se disloquer entièrement. Le peuple a conscience de ce péril. Alors de village à village, de ville à ville, de province à province, on fraternise dans l'enthousiasme révolutionnaire et patriotique, on forme des groupes appelés Fédérations.

## 1 - les nouvelles élections municipales.

### 1) Préparation des élections.

Le décret du 14 décembre 1789, édicté par l'Assemblée Nationale Constituante stipule que les nouvelles municipalités seront élues par les *Citoyens actifs* de la commune.

Pour être citoyen actif, il faut être âgé d'au moins 25 ans, être domicilié dans la commune, payer une contribution directe de la valeur locale de 3 journées de travail. Mais surtout, il ne faut pas être dans l'état de domesticité, c'est à dire de serviteur à gages. Cette dernière condition est loin de l'esprit de la Déclaration des droits de l'Homme dont l'article 1 précise que les hommes sont **égaux en droits**. Ce n'est pas le cas ici. Le fait d'avoir refusé d'établir le Suffrage universel est une faille dans l'œuvre de la Constituante.

Pour être éligibles, les conditions sont les mêmes que pour les citoyens actifs, mais il faut payer une contribution directe de la valeur locale de 10 journées de travail.

Le 1<sup>er</sup> février 1790, 195 citoyens actifs sur une population estimée par le curé à 1200 âmes (tous ne sont pas présents puisqu'on en compte 222 lors des élections) se rendent, munis de leur billet de convocation à la réunion au cours de laquelle, dans un premier temps le *curé Guyot*, leur explique le mécanisme des futures élections, à savoir, pour Aix-en-Othe :

- L'élection d'un Maire, de 5 officiers municipaux, d'un Procureur de la commune, d'un secrétaire-greffier, d'un trésorier : l'ensemble de ces élus formant le **Corps Municipal**.

- L'élection de 12 Notables qui avec le Corps Municipal, constitue le **Conseil Général** de la commune

Dans un deuxième temps et présentement, il faut élire le Président du futur bureau de vote, le secrétaire et 3 scrutateurs.

Le vote donne les résultats suivants :

. Président : *Charles-Antoine Guyot*, curé d'Aix.

. Secrétaire : *Charles-François Fouet*, praticien.

. Scrutateurs : *Edme Paulentru*, marchand, *Claude Darnel*, également marchand, *Louis Rivière*, praticien.

### 2<sup>o</sup>) Élection du premier Maire d'Aix-en-Othe (6 février 1790).

Il semble qu'à la faveur de cette élection, le calme ne règne plus à Aix-en-Othe.

Le Président, avant de passer au vote, met en délibération une déclaration où il signale que « *justement alarmé du désordre que quelques citoyens mal intentionnés ont tachés d'exciter dans l'Assemblée du premier de ce mois, et considérant que rien n'est plus contraire à la liberté des suffrages que les manœuvres de certains intrigants* », demande à ses concitoyens de s'engager à rejeter les billets qu'on leur propose, persuadés qu'ils doivent être de cette vérité

« *que le vice et l'ambition s'agitent et se tourmentent, tandis que le mérite simple et modeste demeure dans le silence* ».

Le *curé Guyot* n'est pas avare de ces formules qui font mouche. Il sait manier intelligemment la dialectique lorsqu'il veut faire passer un message.

Pour que l'élection se déroule sans incident et pour préserver la liberté individuelle des citoyens, le Président *Charles Antoine Guyot* fait les propositions suivantes :

a) Il sera dressé, dans le lieu de l'Assemblée, deux bureaux situés de part et d'autre des 3 scrutateurs.

b) Chaque citoyen actif, appelé à tour de rôle, sachant écri-

re, fera lui-même son billet à la vue de toute l'Assemblée au premier bureau. Celui qui ne sait pas écrire, le fera faire par un citoyen choisi auparavant par l'Assemblée et désigné pour écrire le billet, à la vue de l'Assemblée, au second bureau. Les billets ainsi faits seront pliés en deux et déposés dans les vases à ce destinés.

c) Le citoyen choisi pour écrire les billets de ceux qui ne savent pas écrire sera d'une probité reconnue ; il sera électeur et non éligible. *L'Abbé Moineau*, vicaire de la paroisse, répondant à ces qualités est chargé de faire ces billets.

La matière mise en délibération et acceptée, on peut passer au vote. Sur 222 votants, après trois tours de scrutin, **le curé Charles-Antoine Guyot recueillant 126 voix, est élu. Il est le premier maire d'Aix-en-Othe.** «Attendu qu'il est l'heure de cinq relevée, l'Assemblée a été remise à demain, l'heure de midy ».

Le 7 février donc, nouvelle élection de 3 officiers municipaux, sont élus :

*Edme Paulentru, Antoine Varangot, Claude Darnel.*

Le 21 février, élection de :

2 officiers municipaux : sont élus : *Edme-Henri Baudoin* et *Jacques Doué*, du Procureur de la commune<sup>10</sup>, est élu : *Louis Rivière*, de 12 notables, sont élus par ordre de voies recueillies : *Edme Gommery*, marchand boucher, Jean-Henry *Adam*, laboureur, Jean *Guyon*, laboureur, Jean-Baptiste *Lange*, marchand, Charles-François *Fouet*, praticien, Louis *Bernhard*, laboureur, Charles *Angevin*, laboureur, Jean *Debrague* le Jeune, Jean-Baptiste *Laliat*, laboureur, Jean *Bouillerot* le Jeune, marchand de bois, Philippe *Bouvier*, marchand, Pierre *Prévôt*, marchand.

Le 28 mars 1790, dernière élection du secrétaire-greffier, est élu : Charles-François *Fouet* et du Trésorier, est élu : *Edme Paulentru*.

## 2- Création du département de l'Aube.

C'est le 4 mars 1790 que sont données à Paris les lettres patentes du Roi, sur décrets de l'Assemblée Nationale des 15 janvier, 16 et 26 février 1790, qui ordonnent la division de la France en 83 départements. Parmi eux, le département de l'Aube, divisé en 6 districts dont les chefs-lieux sont : Troyes, Nogent-sur-Seine, Arcis-sur-Aube, Bar-sur-Seine, Bar-sur-Aube, Ervy-le-Chatel.

Le siège de l'Assemblée du département est à Troyes.

Aix-en-Othe est intégré dans le district d'Ervy-le-Chatel et le canton de Neuville-sur-Vanne.

## 3.- Organisation de la garde nationale d'Aix-en-Othe.

Après la prise de la Bastille, il s'était formé, un peu partout dans les villes, des milices bourgeoises avec des fonctions de maintien de l'ordre et de protection des populations. Un peu plus tard, ces milices deviendront Gardes Nationales. En 1790, les communautés rurales en sont dotées. Ces Gardes sont composées d'hommes du lieu âgés de 16 à 60 ans.

À Aix-en-Othe, ils sont 107, nommément cités dans la délibération du 25 avril 1790.

Ce dimanche-là, le Conseil Général de la commune, réuni devant la porte de l'église Notre Dame fait sonner la cloche pour rassembler les habitants venus en grand nombre (que le greffier dans son compte-rendu qualifie de « tout le peuple ») pour leur annoncer que Monseigneur *Jacques Corps*, Chevalier, Conseiller du Roy en son Grand Conseil, Seigneur de St Phal, demeurant à Troyes, vient d'arriver en ce

lieu. Choisi par l'Assemblée Municipale d'Aix, comme Colonel de la Garde Nationale et Citoyenne du dit lieu, il vient confirmer son acceptation et prêter le serment civique.

Comme il y a des absents au sein de la Garde, on fait « *battre la Caisse* », le plus promptement possible, par toutes les rues du dit Aix, « *afin qu'elle soit au grand complet, sous les armes et qu'elle se présente en ordre devant l'Assemblée en formant une colonne sur deux lignes avec en tête le drapeau que Mgr Jacques Corps a bien voulu donner à la Garde* ».

Le futur colonel se présente alors pour prêter le serment dans les formes requises concernant la tranquillité publique, selon la formule habituelle complétée par l'engagement « *de prêter, sur la réquisition des corps administratifs et municipaux, main forte, à l'exécution des ordonnances de justice et à celles des décrets de l'Assemblée Nationale, acceptés et mentionnés par le Roy* ».

À leur tour, tous les membres de la Garde prêtent serment, puis Mgr *Jacques Corps* propose la nomination par élection d'un Lieutenant-colonel pour le remplacer en cas d'absence, d'un major, d'un capitaine et d'un lieutenant. Sont élus :

. Lieutenant-colonel, *Charles-François Fouet*,

Major : *Louis-Sébastien Amiot*,

Capitaine : *Louis-Michel Gousteaux*,

Lieutenant : *Pierre Solmon*.



Un brevet de Garde national enregistré le 15 septembre 1789  
La France et les Français. André Castetot et Alain Decaux

## 4.- Premières violences à Aix-en-Othe.

Le 14 juillet 1790, un banc de l'église destiné de temps immémorial à placer les officiers de justice du seigneur, mais qui était revenu à la Nation après les débuts de la Constituante, est enlevé « *de la manière la plus indécente* », sans respect du lieu saint, par Jean-Hubert Victor *Petiteau*, clerk du Sieur Cuissard, notaire royal à Aix.

Avec l'assistance d'autres personnes, *Petiteau* porte le banc sur la place publique, le brise et le brûle « *à la vue d'un grand nombre de personnes, comme s'il s'agissait d'une fête* » C'est certainement une fête qu'a voulu donner, J.H. *Petiteau* voulant célébrer à sa manière l'anniversaire de la prise de la Bastille.

Ce fait est rapporté devant le Conseil Général de la commu-

<sup>10</sup> Le Procureur de la commune est chargé de défendre les intérêts et de poursuivre les affaires de la commune. Il fait partie du Corps Municipal, sans voix délibérative

ne, par *Louis Rivière*, Procureur et ultra-conservateur. Comme il n'a pas voix délibérative, il demande que lui soit donné acte de « *son dire* » afin de lui permettre de faire la dénonciation du délit à qui de droit.

Le Conseil Général, très circonspect et ne voulant pas envenimer les choses se borne « *pour le moment* » à donner acte de « *son dire* » au Procureur, à qui il laisse le soin de faire l'usage qu'il avisera de la présente délibération, à ses risques et périls.

Trois constatations :

o Un état d'esprit contestataire, peut-être pas encore révolutionnaire, naît à Aix-en-Othe.

o Il est le fait de quelqu'un qui appartient à une catégorie de la population assez « *éclairée* », donc capable d'influencer et de mener des hommes à l'esprit moins ouvert.

o Le Conseil Général se trouve devant une nouvelle situation qu'il lui faudra apprendre à gérer, de la manière la plus rationnelle possible.

Nouvelle flambée de violence le 18 juillet.

Le procureur Rivière annonce que des personnes mal intentionnées ne cessent de soulever les esprits et de les porter à des voies de fait contre les citoyens du dit Aix et surtout contre des membres de la municipalité, que des placards incendiaires ont été affichés aux poteaux de la halle qui paraissent « *annoncer une fermentation* » de la part de ces personnes, lesquels placards après avoir été enlevés par la Garde Nationale et déposés au Greffe ont été remplacés par d'autres le 24 juillet. D'après le Procureur, ces écrits paraissent donner l'envie à un grand nombre de personnes de se porter à des excès violents.

Une seule solution pour mettre fin à ces troubles, proclamer la loi martiale.

## 6 - Proclamation de la loi martiale à Aix. (31 juillet 1790).

Le Conseil Général, qui, cette fois soutient son Procureur, le louant même pour son zèle et sa vigilance à maintenir l'ordre public, effrayé par la conduite de certains particuliers qui tendent visiblement à installer la sédition et le désordre, décide que la *loi martiale* sera appliquée contre les attroupements, qu'elle sera publiée et affichée à la principale porte de l'église, que la publication en sera réitérée au prône de la paroisse, qu'il sera posté dans toutes les rues et carrefours, un drapeau rouge, conformément à la loi, « *dans la vue d'intimider, de ramener à l'ordre ceux qui s'en sont écartés et de contribuer par ce moyen à rétablir parmi les citoyens du dit Aix, le calme et la tranquillité* »

De plus, la Municipalité recommande à celui de ses membres qui accompagnera l'officier de la Garde Nationale chargé de l'affichage, de s'informer afin que l'on puisse découvrir et connaître les auteurs et instigateurs de ces placards incendiaires, lesquels seront poursuivis et punis avec la plus grande rigueur.

*L'année 1790 se termine donc dans une certaine confusion.*

## 1791 — en France

L'année 1791 est marquée par la fuite du roi, la fusillade du Champ de Mars, la victoire des modérés et la fin de l'Assemblée constituante.

## La fuite du roi

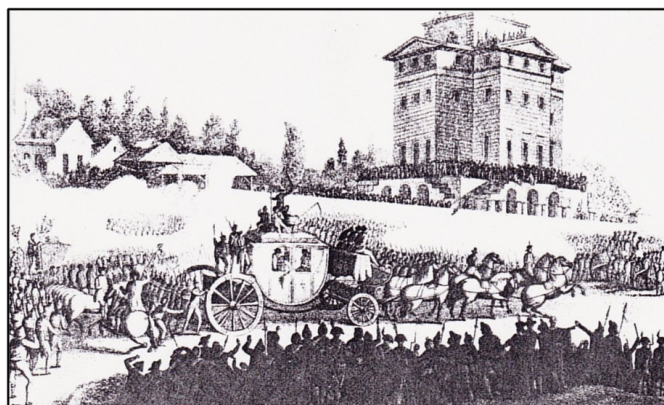
Une des conséquences de la Constitution Civil du Clergé, est de déterminer le roi, très pieux, à s'évader de Paris, ce qu'il fait dans la nuit du 20 au 21 juin 1791. Il doit rejoindre l'armée française du marquis de Bouillé concentrée autour de Metz, mais reconnu à *Varennes*, il est contraint de reprendre la route de Paris, sous la surveillance de *Barnave et Pétion*, commissaire dépêchés par l'Assemblée, regagne les Tuileries le 25 juin au milieu d'une foule immense qui affiche un silence méprisant.

Le peuple français en est d'autant plus remué qu'il est encore sincèrement attaché à la royauté, mais la confiance est ébranlée. L'Assemblée qui a suspendu le roi, gouverne seule et fait malgré elle l'expérience de la République.

Le développement des idées républicaines et du parti républicain est une des conséquences de la fuite du roi.



Jérôme Pétion  
*Histoire populaire de France*  
(Hachette)



Retour de la famille royale à Paris  
*Histoire de France et des Français. André Castelot et Alain Decaux*

## La fusillade du Champ de Mars.

Le club des Cordeliers, dès le 22 juin, lendemain de la fuite du roi, adresse une pétition à l'Assemblée pour lui demander d'établir la République en France, mais l'Assemblée refuse de traiter le roi en coupable et de le traduire en jugement.

Cette décision coupe le parti révolutionnaire en deux : d'un côté les Constitutionnels, attachés à une monarchie constitutionnelle, de l'autre ceux qui veulent la déchéance du roi et la République.

C'est dans ce contexte qu'a lieu le 17 juillet, la fusillade du Champ de Mars. Les causes occasionnelles de cette fusillade sont les suivantes : une pétition demandant le jugement de Louis XVI avait été déposée sur l'autel de la Patrie au Champ de Mars. Deux hommes, partisans du roi, s'étaient cachés sous l'autel. La foule les découvre et les massacre. Alors, les Gardes Nationaux, commandés par *La Fayette*, marchent vers le Champ de Mars et dispersent la foule par une fusillade meurtrière. C'est la victoire des modérés, mais la question profonde demeure : établissement de la République ou maintien de la Royauté.

## La constitution de 1791

Du 20 août au 1<sup>er</sup> octobre 1789, les articles d'un projet de

constitution sont discutés et votés. Ce premier texte est complété au cours des mois suivants par de nombreuses lois. En septembre 1790, on décide de refondre en un texte unique articles primitifs et lois nouvelles. L'ensemble est achevé l'année suivante donnant naissance à la *Constitution de 1791*.

### Fin de la Constituante et début de la Législative

Le 30 septembre 1791, la *Constituante* déclare sa mission remplie et ses séances terminées.

*L'Assemblée Législative* naît le 1<sup>er</sup> octobre 1791.

Elle compte 264 députés qui siègent à droite et s'inscrivent au *Club des Feuillants*, 136 députés inscrits au *Club des Jacobins* et qui siègent à gauche. Au centre, la masse des indépendants.

Les troubles de toute nature, religieux, politiques, économiques et sociaux s'amplifient. La nouvelle assemblée promulgue les premiers décrets contre les émigrés, les considérant comme déserteurs (9 novembre), concernant aussi les prêtres réfractaires, les invitant à prêter le serment civique dans les huit jours (29 novembre) sous peine d'être traités de suspects et privés de toute pension. Enfin le roi, est invité à "requérir" l'Électeur de Trèves<sup>11</sup> de disperser les "atroupements d'émigrés" (29 novembre). Aux deux premiers décrets, le roi oppose son veto. De plus, le Jacobin **Pétion**, devenu maire de Paris et **Danton** substitut du Procureur de la commune, ces ennemis du roi se trouvent légalement maîtres de Paris (novembre – décembre 1791).

## 1791 — à Aix-en-Othe

Alors qu'à Paris, en cette année 1791, l'agitation populaire s'amplifie, le calme est revenu et se maintient à Aix-en-Othe. Il semble même que s'instaure une certaine fraternité, confortée par l'attitude habile, digne et tolérante du *Curé Charles Antoine Guyot*. Dès mars 1791, celui-ci prête le serment civique, devenant ainsi prêtre constitutionnel.

Paradoxalement, dans une paroisse très attachée au catholicisme (les événements à venir le montreront), il recueille "pour le moment" l'assentiment général.

Dans ce climat de paix retrouvée, l'anniversaire de la Fête de la Fédération (14 juillet) se déroule dans l'enthousiasme. Ce sont les deux événements majeurs aixois de 1791.

### 1 – Prestation du serment civique de Charles-Antoine Guyot, curé d'Aix-en-Othe)

*Charles-Antoine Guyot*, curé et premier maire d'Aix-en-Othe est né à Bercenay-en-Othe où les descendants de sa sœur vivent encore.

Le discours prononcé à l'occasion de la prestation de son serment civique est un chef-d'œuvre d'habileté, d'éloquence et de foi.

Tout d'abord **Charles-Antoine Guyot** se présente. S'il est là, ce dimanche 6 mars 1791, dans l'église d'Aix-en-Othe, en présence du Conseil Général et des fidèles de la paroisse, c'est dit-il « *en ma qualité de pasteur de vos âmes, la Sentinelle qui doit veiller sans cesse à la conservation du dépôt de la foi chrétienne dont l'Église m'a rendu le gardien légitime pour en distribuer les richesses entre vous* ». Puis il

affirme son attachement à la foi catholique mais aussi à son obéissance et son respect envers les Puissants de la terre, dans l'ordre politique. Il dit alors quel fut son engagement dans ce domaine : « *vous avez dû voir avec quel zèle, quel enthousiasme je me suis appliqué, depuis l'époque de la formation des États Généraux à promulguer les lois émanant de ce sanctuaire vénérable et avec quel soin je vous ai recommandé l'exécution* ».

Sous-entendu, c'est comme ça qu'on gagne la paix et il a cette définition de la paix : « *Ce trésor si précieux, ne pouvant exister dans son Empire qu'à l'ombre du concours harmonieux qui règne entre celui qui commande et celui qui obéit* ». Il évoque alors son destin politique, fruit de la confiance de ses administrés, qui l'a amené à l'honorable fonction de maire dans cette paroisse qui dit-il « *m'est devenue chère à double titre* ». Très habilement, il adhère pleinement à la sagesse des lois décrétées par les Représentants de la Nation Française, mais aussi, il est vrai, sanctionnées par le plus juste comme le meilleur des rois.

Sachant que le serment constitutionnel n'est pas apprécié de tous les fidèles, il avoue qu'il s'est interrogé sur ce serment « *qui a fait naître des inquiétudes dans mon esprit, tant je craignais de donner la moindre atteinte à la pureté de ma foi* ». Mais aujourd'hui, ses craintes sont levées car il a pleine confiance dans la véracité des assertions de l'Assemblée Nationale, lesquelles distinguent la puissance spirituelle temporelle.

Aussi c'est sans crainte et avec empressement que, la main levée, il prononce à haute et intelligible voix le serment solennel « *de veiller avec soin sur les fidèles de la paroisse qui lui sont confiés, d'être fidèle à la Nation, à la loi, au Roy et de maintenir de tout son pouvoir la Constitution du Royaume, décrétée par l'Assemblée et sanctionnée par le Roy* ».

### 2 – Anniversaire de la Fête de la Fédération

C'est le deuxième temps fort de l'année 1791 à Aix-en-Othe. Le jeudi 14 juillet, à l'occasion de la Fédération de ce jour, les Gardes Nationaux aixois, au grand complet et sous les armes, sont invités à renouveler leur serment civique. C'est l'occasion pour *Charles-François Fouet*, le Lieutenant-colonel de la Garde Nationale et Citoyenne d'Aix-en-Othe, de s'adresser à toute l'Assemblée, maire, officiers municipaux, notables et habitants du lieu. Mais auparavant il donne lecture du serment qui varie de la forme habituelle étant donné les fonctions et responsabilité de la Garde. À la formule que nous connaissons, le serment est complété ainsi :

« *Nous jurons de protéger, conformément aux lois, la sûreté des personnes et des propriétés, la libre circulation des grains et des subsistances dans l'intérieur du royaume, la perception des contributions publiques sous quelques formes qu'elles existent, de demeurer unis à tous les français par les liens indissolubles de la fraternité* ».

Après quoi, tous les officiers et citoyens de la Garde, en levant la main, répondent "Je le jure".

*Charles-François Fouet* peut alors s'adresser à son auditoire.

Il s'exprime par des phrases qui n'en finissent pas, ce qui nuit gravement à la clarté et à la compréhension du texte. Il adopte un style emphatique qui nous fait sourire aujourd'hui mais qui était bien perçu à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Malgré cela le ton est sincère.

*Charles-François Fouet* est un partisan de la monarchie constitutionnelle, et je crois, un vrai patriote, un pacifiste convaincu, qui ne veut que le bien de son pays, même s'il verse parfois dans l'utopie. Il encense la fête de la Fédération « *rassemblant tant de frères qui, réunis par le besoin impérieux si cher aux bons Français de conserver l'unité de l'État, n'ont cessé de diriger vers un point commun, leurs communs efforts* ». Il loue les travaux des Représentants de la Nation qui ont connu « *et les besoins de la France et le vœu des Français lorsqu'ils ont détruit le gothique édifice de*

<sup>11</sup> L'Électeur de Trèves est le souverain d'un petit état allemand où les émigrés se sont réfugiés en grand nombre. Rappelons que les émigrés sont les privilégiés (noblesse, clergé) qui ont quitté la France dès la nuit du 4 août 1789

notre gouvernement et de nos lois ». Toutefois, il se félicite que le principe monarchique ait été respecté car « *un bon roy peut être l'appui d'un peuple libre, comme il a été la consolation d'un peuple opprimé* ». Il se montre impatient de connaître « *l'achèvement de l'ouvrage* » mis en route par l'Assemblée Nationale Constituante, c'est-à-dire la suite des décrets qui forment la Constitution<sup>12</sup> qu'il appelle « *le dépôt sacré* ».

Il dresse le bilan des travaux de l'Assemblée Constituante « *Les Droits de l'Homme sont déclarés, la souveraineté du peuple est reconnue, les pouvoirs sont délégués, les bases de l'ordre public sont établis et on se hâte de rendre à la force de l'État toute son énergie ; le peuple attend la gloire d'une Constitution libre mais il demande enfin ce repos qui ne peut exister sans une organisation ferme et complète* ».

S'adressant alors plus spécifiquement aux Gardes Nationaux, il leur fait prendre conscience du serment qu'ils ont prononcé.

Il termine enfin, en exprimant ce vœu : « *Puisse la solennité de ce jour, être le signal de la Conciliation des partis, de l'oubli des ressentiments, de la paix et de la félicité publique* », ajoutant à l'adresse des autorités : « *Et ne craignez point que ce saint enthousiasme nous entraîne au-delà des bornes que prescrit l'ordre public. Sous les auspices de la loi, l'étendard de la liberté ne deviendra jamais celui de la licence. Nous vous le jurons, Messieurs, le respect pour la loi dont vous êtes les protecteurs, nous vous le jurons sur l'honneur comme hommes et français libres* ».

### Nouvelles élections

Elles marquent la fin de l'année 1791.

<sup>12</sup> Comme nous l'avons vu, ce n'est qu'en septembre 1791 que la Constitution sera achevée (nous sommes en juillet).

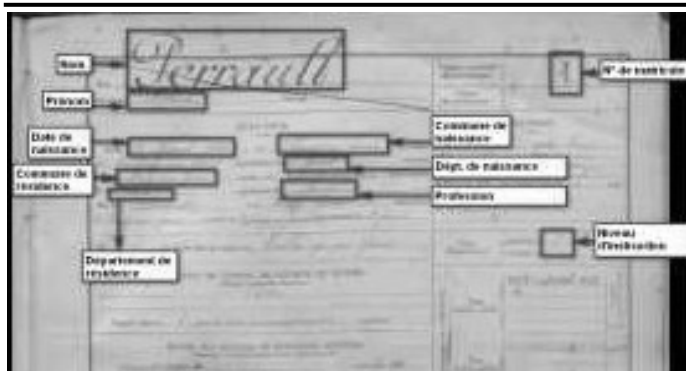
Dès le début, c'est-à-dire en mars 1790, elles avaient été fixées au dimanche précédant la Saint Martin. C'est pourquoi ce deuxième renouvellement du tiers des officiers municipaux et de la moitié des notables a lieu le 14 novembre. Le Curé-maire, *Charles-Antoine Guyot* qui a terminé son mandat (22 mois exactement) est remplacé par *Louis Rivière*, ancien procureur de la commune.



*Emblèmes de la Révolution  
Histoire de la France et des Français.  
André Castelot et Alain Decaux*

*A suivre*

## Indexation des matricules militaires : engagez-vous !



**Participez à l'indexation collaborative des registres matricules du recrutement militaire conservés aux archives départementales de l'Aube !**

Depuis 2016, les archives départementales de l'Aube proposent la consultation en ligne sur leur site Internet des **registres matricules du recrutement militaire des classes 1868-1921**.

Ces registres permettent de retracer les **parcours individuels** de jeunes gens recrutés dans l'Aube ; ils revêtent un intérêt tout particulier dans le cadre des célébrations du centenaire de la Première Guerre mondiale.

- Pour permettre un **accès aisé** aux informations qu'ils contiennent, le CGA propose aux internautes de participer à une opération d'**indexation collaborative** à l'aide d'un module dédié :

- il s'agit, sur la base du **volontariat**, de relever dans les images différentes informations (nom, prénom, date et lieu de naissance, lieu de résidence, degré d'instruction, classe, bureau de recrutement, etc.) à l'aide d'une grille en ligne.

- Les **index** ainsi réalisés, fruits du travail des multiples contributeurs, permettront à terme d'interroger les documents par **nom**, par **lieu** et/ou par **classe**. La communauté des internautes aura ainsi accès, immédiatement et à domicile, aux informations contenues dans les registres, et aura la possibilité de retracer, par exemple, le parcours de tous les poilus de sa commune.

Les index pourront être versés sur le site national du **Grand Mémorial**, qui agrège les données en provenance des départements et les connecte au site **Mémoire des hommes**.

# LU POUR VOUS au 2<sup>ème</sup> trimestre 2017

Par Elisabeth HUÉBER A. 2293

## Géné-Carpi Vosges N°89 et 90

Organiser une cousinade  
Le grand pont de Charmes  
Organiser une cousinade (suite)  
Albert LEBRUN, président 3ème République + ascendance  
A ceux qui ont dit "NON": les Justes de Nancy

## Généalogie en Aunis N°111

André SALARDAINE + ascendance  
Monuments aux Morts de La Rochelle  
Paul RAMADIER + ascendance  
Natifs de Vouhé ... et d'ailleurs  
Jean Georges BOUYER, un as de l'aviation française + ascendance

## L'Ancêtre Québec N°319

Les Filles du Roy - Second Regard  
Les GOUPIL d'Amérique sont les descendants des PEUCH de Corrèze  
Antoine ROY dit DESJARDINS et Marie MAJOR à Batis-can  
Elisabeth AUBERT, femme d'Aubin LAMBERT  
Contrats d'engagement de Mgr de Laval en 1675 à Paris  
Lieux de souche : Haute-Marne

## Nos ancêtres et Nous N°154

Georges DOUARD, poilu de Les Goulles, Mort pour la France  
Monseigneur enquête  
Famille JEANDET  
Jean-Baptiste COMMERCON  
Claude DEBUSSY  
Chasseurs envoyés aux galères  
Donation par Dame Marie Claudine Françoise de BOYER  
Icaunais mariés en Franche-Comté  
Saône-et-Loirien mariés en Franche-Comté  
Le moulin à papier de St-Ambreuil en Saône-et-Loire

## Généa-89 N°154

La famille ARNAUT, d'Auxerre  
Icaunais expatriés  
La famille GRASSET  
La famille GUILBERT-LATOURE, d'Auxerre  
L'histoire de l'Empire, telle que révèlent les décès des cons-crits de l'Yonne (1799-1815)

## Champagne Généalogie N°153

Relevés de Marnais à Sète (Cette)  
Les Médaillés de Sainte-Hélène  
Rechercher un ancêtre disparu à la guerre 14-18  
La mesure du temps  
L'Election de Vitry-le-François  
Ecole et scolarité au 20ème siècle  
Ventes des Biens Nationaux

## CGHSeine & Marne N°67

Les repas d'autrefois  
Quand votre aïeul servait Louis XIV  
Liste des valets de chambre de Louis XIV  
Combattants pour la France en Amérique  
Les Poilus de Montigny-Lencoup par Thierry MONDAN

## Généalogie Briarde N°108

Paul GAULTIER + ascendance  
Etienne Henry DELAUNAY, curé de St-Etienne-du-Mont à Paris + ascendance  
Désiré PHILIPPE, peintre + ascendance  
Jean-Pierre POIRETTE + ascendance  
Causes de décès à Coutevroult  
Le 18ème Dragons sur le front de la bataille de la Marne  
Jean-Baptiste SAUVE de la Noue, suite ascendance revue n° 106  
Pierre HASQUENOPH et Elisabeth HERBIN + ascendance  
La fratrie GODIN + ascendance  
Décès d'enfants en nourrice à Champs-sur-Marne  
Protestants briards recensés à Genève

## RAPPEL

Il est impératif de libeller les NOMS PROPRES de vos articles et des questions / réponses

## EN LETTRES CAPITALES

écrire le plus lisiblement possible en Times New Roman sans quoi nous ne pourrons publier vos demandes.

Les traducteurs ont la vue qui baisse.

Merci pour eux



# CHRONIQUE DE LA GRANDE GUERRE



## Journal de campagne Période de 1915 à 1919

tenu par FROTTIER Jules (1877-1950)

Transmis par Colette HACHEN A.1492

### Quatrième carnet du 31 mai 1916 au 27 janvier 1917

Dans ce quatrième carnet, Jules se trouve dans un secteur plus calme, moins exposé, qui se situe à nouveau près de Pont-à-Mousson. Il retrouve divers cantonnements qu'il a fréquentés tout au début de la guerre. A la fin de ce carnet, Jules regrette d'ailleurs de quitter ce secteur. Les rapports qu'il entretient avec M. Rérolle, son nouveau Médecin Chef sont très cordiaux. Aussi vont-ils souvent ensemble se promener ou chasser. A ce propos, il ne faut surtout pas manquer de lire les pages 55 et 56 qui relatent avec beaucoup de drôlerie comment ces deux soldats sont venus à bout d'une bête fort singulière, au péril de leur vie d'ailleurs.

Le 14 août 1916, Jules est nommé caporal infirmier. Il continue de s'interroger sur la durée de cette guerre. " C'est épouvantable de penser que la tuerie commencée il y a plus de six mois ([...sur Verdun ] dure encore ! " déclare-t-il amèrement. A plusieurs reprises Jules critique sa hiérarchie. Il se moque d'un médecin qui n'a jamais entendu de coup de canon ou s'insurge lorsqu'on lui refuse une voiture pour transporter un blessé. Quand il obtient une permission, ses moments de retrouvailles avec sa femme Camille et sa fille Madeleine sont toujours très émouvants. Il ne délaisse pas son usine et profite même d'une de ses permissions pour en faire l'inventaire.

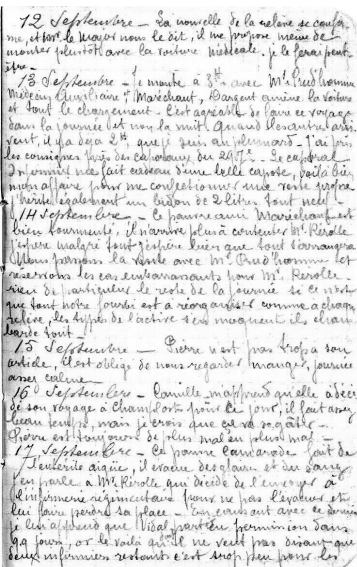
Au retour de l'une d'elle, il consacre le dernier jour à régler ses affaires de bonneterie à Troyes.

Charonnat Alain

Suite n° 82

### 9 - 10 - 11 - septembre 1916 :

Tous les jours ou à peu près, nous avons des évacués. Le pauvre 47<sup>ème</sup> fond assez rapidement, c'est vrai qu'il en revient également tous les jours. Nous apprenons que le jeune garçon de Gobry a été blessé sérieusement. Son cousin, l'adjudant Mignot va le voir à l'ambulance 2/32 à Manouviller. Il le trouve en assez bon état mais amputé de la jambe gauche, blessé au bras et à la jambe droite. Malgré tout, ça va bien, il est décoré de la médaille militaire. On parle déjà de remonter aux tranchées, nous ne ferions que 10 jours de repos. Je ne sais pas ce qui a passé dans l'esprit de M. Rérolle mais il n'est plus content de son ordonnance Maré-



chaut. Il lui fait faire en plus du sien le truc de M. Prud'homme, ne le trouvant pas assez occupé. Ce pauvre ami qui ferait tout pour se rendre utile et pour plaire à M. le Major est bien tourmenté. Il est si gentil que je n'y comprends plus rien. En plus des deux majors, Maréchaud va à la popote du Commandant faire ou plutôt aider les autres ordonnances. Enfin il fera tout pour conserver sa place. Je

fais connaissance avec le jeune fils Recoing qui est sergent fourrier au 121<sup>ème</sup> bataillon de Chasseurs à pied. Il rentre de convalescence pour blessure au pied. Il va voir le Commandant Douine qu'il connaît particulièrement. Il voudrait bien être casé car sa place de fourrier est occupée par un autre à la Cie de dépôt. Nous trinquons ensemble et parlons un peu bonneterie. Ça fait toujours plaisir de trouver des gens de la partie.

### 12 septembre 1916 :

La nouvelle de la relève se confirme et M. le Major nous le dit. Il me propose même de monter plus tôt avec la voiture médicale. Je le ferai peut-être.

### 13 septembre :

Je monte à 3h avec M. Prud'homme, médecin auxiliaire et Maréchaud. Dargent amène la voiture et tout le chargement. C'est agréable de faire ce voyage dans la journée et non la nuit. Quand les autres arrivent, il y a déjà 2h que je suis au plumard. J'ai pris les consignes près des caporaux du 297<sup>ème</sup>. Le caporal infirmier me fait cadeau d'une belle capote, voilà bien mon affaire pour me confectionner une veste propre. J'hérite également d'un bidon de 2l tout neuf.

### 14 septembre :

Ce pauvre ami Maréchaud est bien tourmenté. Il n'arrive plus à contenter M. Rérolle. J'espère malgré tout que tout s'arrangera. Nous passons la visite avec M. Prud'homme et réservons les cas embarrassants pour M. Rérolle. Rien de particulier le reste de la journée, si ce n'est que tout notre fourbi est à réorganiser comme à chaque relève. Les types de l'active s'en moquent ils chambardent tout.

## 15 septembre 1916:

Pierre n'est pas trop à son article, il est obligé de nous regarder manger. Journée assez calme.

## 16 septembre :

Camille m'apprend qu'elle a décidé de son voyage à Champlost pour ce jour. Il fait assez beau temps mais je crois que cela va se gêner. Pierre est toujours de plus en plus mal.

## 17 septembre :

Ce pauvre camarade fait de l'entérite aiguë, il évacue des glaires et du sang. J'en parle à M. Rérolle qui décide de l'envoyer à l'infirmerie régimentaire pour ne pas l'évacuer et lui faire perdre sa place. En causant avec ce dernier je lui apprends que Vidal doit partir en permission dans quelques jours, or le voilà qu'il ne veut pas, disant que deux infirmiers restants, c'est trop peu pour les avant-postes. Cette réponse terrasse ce pauvre Vidal qui devant partir le 14 a déjà été repoussé jusqu'au 23 et puis le voilà encore retardé, c'est bien embêtant. Il n'en peut plus manger tant il est tourmenté, je lui dis que demain je ferai mon possible pour arranger l'affaire mais tout cela ne l'apaise pas. Pierre part le soir pour prendre l'auto à Montauville à 6 heures.

## 18 septembre :

Rien de particulier. Je parle de l'affaire Vidal et sent que M. Rérolle faiblit un peu car je lui propose un brancardier (Garaudel) pour le remplacer.

## 19 septembre :

Les sales Boches nous envoient une dizaine d'obus sur les carrières vers Vilcey II et blessent un petit caporal mitrailleur du 114<sup>ème</sup> Chasseurs. Il vient vers nous tout courant mais il n'a pas grand chose, deux petits éclats d'obus dans le bras au-dessous de l'épaule. Nous le pansons et M. Rérolle lui dit que c'est la fine blessure. Nous demandons une voiture pour l'évacuer sur Belleville. C'est Chauvel, son nom. Il est embarqué avec deux autres de chez nous. Le reste de la journée est assez calme. On parle du remplacement du 3<sup>ème</sup> bataillon dans son secteur par le 2<sup>ème</sup>, le secteur étant bien plus mauvais.

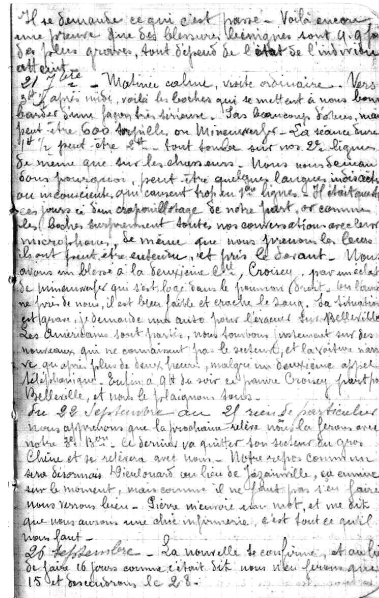
## 20 septembre :

L'affaire Vidal s'arrange et ce dernier partira à son jour. Ce qu'il est heureux, c'est indescriptible ! Sinelle Achille nous quitte après la soupe du matin, je vais le reconduire jusqu'à Montauville. Jusqu'alors pas de remplaçant en perspective. Moi j'ai parlé de Louis Adam à M. Rérolle qui a l'air de couper dans la pommade.

Je ne sais ce qui se passera car plusieurs demandes sont faites dans les compagnies. M. le Major nous apprend après la soupe que le pauvre petit Chauvel est mort à l'ambulance. Nous en restons tous stupéfaits et lui l'a été avant nous. Il se demande ce qui s'est passé. Voilà encore une preuve que des blessures bénignes sont quelquefois des plus graves, tout dépend de l'état de l'individu atteint.

## 21 septembre :

Matinée calme, visite ordinaire. Vers 3h et demie, voilà les Boches qui se mettent à nous bombarder d'une façon très sérieuse. Pas beaucoup d'obus mais peut-être 600 torpilles ou minenwerfer. La séance dure 1h et demie peut-être 2h. Tout tombe sur nos deuxième lignes de même que sur les Chasseurs. Nous nous demandons pourquoi, peut-être quelques langues indiscrettes ou inconscientes qui causent



trop en premières lignes. Il était question ces jours-ci d'un cra-pouillotage de notre part, or comme les Boches surprennent toutes nos conversations avec leurs microphones, de même que nous prenons les leurs, ils ont peut-être entendu et pris le devant. Nous avons un blessé à la 2<sup>ème</sup> Cie, Croisez, par un éclat de minenwerfer qui s'est logé dans le poumon droit. On l'amène près de nous, il est bien faible et crache le sang. La

situation est grave, je demande une auto pour l'évacuer sur Belleville. Les Américains sont partis, nous tombons justement sur des nouveaux qui ne connaissent pas le secteur et la voiture n'arrive qu'après plus de deux heures, malgré un deuxième appel téléphonique. Enfin à 9h du soir ce pauvre Croisez part pour Belleville et nous le plaignons tous.

## 22 au 25 septembre 1916 :

Rien de particulier. Nous apprenons que la prochaine relève, nous la ferons avec notre 3<sup>ème</sup> bataillon. Ce dernier va quitter son secteur du Gros Chêne et se relèvera avec nous. Notre repos commun sera désormais Dieulouard au lieu de Jézainville, ça ennuie sur le moment, mais comme il ne faut pas s'en faire, nous verrons bien. Pierre m'envoie un mot et me dit que nous aurons une chic infirmerie, c'est tout ce qu'il nous faut.

## 26 septembre :

La nouvelle se confirme et au lieu de faire 16 jours comme c'était dit, nous n'en ferons que 15 et descendrons le 28.

## 27 septembre :

Les officiers du 3<sup>ème</sup> bataillon viennent reconnaître les emplacements ainsi que M. Moreau pour prendre les consignes. Nous lui donnons tous les renseignements possibles et lui faisons visiter nos cagnas. M. Moreau trouve que nous sommes moins bien qu'il était à Gloriocôté, en effet ce n'est pas un poste de secours que nous avons là. Notre relève est avancée d'un jour à cause du changement de secteur de la 129<sup>ème</sup> Division qui va probablement dans la Somme. Horace va partir avec le 297<sup>ème</sup>, il doit être bien ennuyé. Nous avons 3 blessés de la 3<sup>ème</sup> Cie, éclatement de minenwerfer, Cochez (?) sérieux, Morales (?) léger, (???)

## 28 septembre :

M. Rérolle me fait partir avec Corbet vers midi et demi pour Dieulouard afin de prendre possession de l'infirmerie où est le 3<sup>ème</sup> bataillon puis de s'occuper de sa chambre. J'en suis bien content car on est mieux de voyager de jour. Il fait une belle journée et nous avons très chaud. Passons par Jézainville et prenons une canette de bière chez Melle Justiney (?) où j'avais également laissé mon képi. Après une demi-heure de pause, nous partons pour Dieulouard où nous arrivons à 4h et demie. Là nous trouvons une partie de l'équipe du 3<sup>ème</sup> bataillon car M. Moreau et Caunes sont déjà montés au bois pour nous relever. Je trouve là Lespagnol

Arthur, Mizelle Maurice etc...L'infirmerie est assez bien nous y trouvons déjà des lits pour nous tous assez confortables. Les Cies partent à 7h. Le service médical, y compris M. de Broches des Combes, médecin auxiliaire, partent en queue. Corbet reçoit à propos un colis de chez lui, composé de charcuterie, canard, beurre etc...Nous dînons bien car j'avais grand faim. Ensuite M. Rérolle arrive. Comme j'avais fait connaissance avec sa chambre et porté sa cantine, je l'y conduis. Il est content, excepté ce pauvre Maréchal qui lui, a laissé sa pèlerine au bois. Etant assez fatigué et le bruit des troupes rentrant toute la nuit, je ne dors pas trop bien mais c'est égal, quel changement avec le bois.

### **29 septembre :**

Nous apprenons que Croisez le blessé de la 2<sup>ème</sup> Cie, évacué le 21 septembre et considéré perdu, va de mieux en mieux tandis que ce pauvre Cochez de la 3<sup>ème</sup> va plus mal, ses blessures n'étaient pourtant pas sérieuses sauf l'éclat entré plus bas que les côtes, et assez pénétrant, quoique n'ayant pas perforé le poumon. Il doit faire, d'après l'avis de M. Rérolle, de la pleurésie purulente. M. Rérolle s'occupe avec le Médecin Chef de la nomination du caporal brancardier. Il y a trois candidats sur la ligne car le Colonel voudrait un père de quatre enfants. (mince d'embuscage pour celui qui remplira les conditions) Adam est le nôtre, Petit de la 1<sup>ère</sup>, et Tallot de la 4<sup>ème</sup>. Ca ne va pas vite, les pourparlers n'en finissent pas et certainement qu'avec M. Masson les choses seraient réglées plus vivement si son choix était fait mais M. Robert est trop gentil et n'a pas assez de culot. Du reste il ne connaît pas assez le Colonel pour faire près de lui ce que son prédécesseur était capable. C'est comme le nôtre avec le Commandant Douine qui met toujours des bâtons dans les roues jusqu'à empêcher de passer un message au Médecin Chef le jour de la relève qui lui demandait d'envoyer la grande voiture pour ramener 3 ou 4 éclopés. M. Douine s'est interposé disant que cette voiture servirait à conduire les infirmiers, les brancardiers etc...et qu'il ne voulait pas de ça.

### **30 septembre :**

A l'entrée de Dieulouard, l'autorité militaire va poser une grosse pièce d'artillerie qui aura son abri sous les énormes roches qui surplombent l'endroit. Les ouvriers d'art, (peintres, décorateurs) ont fait là un travail merveilleux pour grimer ou camoufler 600 ou 800 mètres de terrain de façon à dissimuler le repaire aux avions boches. C'est du grillage étendu sur des fils de fer à 2 ou 3m d'élévation et dans chaque maille est passée de l'herbe ou des brins de sapin, tout cela est peint et grimpé, c'est épatant à voir. Quel génie ! Je parle de 6 ou 800m de terrain mais je devrais dire 2 ou 3000 m<sup>1/2</sup> car les 1ères proportions n'étaient qu'en longueur. Cette pièce est là pour tirer sur Metz ou les environs mais gare à Dieulouard et les environs ! Qu'est-ce qui tombera lorsque les Boches chercheront cette pièce ou simplement comme repréailles. Vers 4h du soir, voilà un message qui nous arrive du Commandant du secteur disant « Faire remonter de suite le médecin du bataillon relevé qui n'a pas passé ses consignes au suivant ». Quelle histoire ! Il fait un temps affreux et M. Rérolle est bien ennuyé. Il se demande pourquoi on lui envoie ce message car il vient du Commandant du secteur. Il faut que M. Moreau ait dit une parole malheureuse, enfin nous verrons. Je fais vivement l'état des engins contre les gaz et M. le Major envoie un mot en réponse du message disant que les pièces suivent mais il ne décide pas de monter au Bois le Prêtre. Vers 9h, j'allais m'endormir lorsque M. Rérolle vient me dire qu'il allait

monter pour rendre réponse certainement pour me monter le coup et voir ce que j'allais dire, mais moi aussi malin, je lui propose de monter avec lui. Alors c'était ce qu'il voulait savoir, il est content de voir que je voulais l'accompagner et me tapant sur l'épaule il me dit : "Vous êtes un brave type, je m'attendais bien à ça de vous." Puis là-dessus, il fait une lettre pour M. Moreau que je lui ferai passer demain par son cycliste avec les pièces.

### **1er octobre :**

La Division est relevée, du secteur 193 nous passons au secteur 56. Ici c'est la bonne vie, à part la visite, l'ouvrage n'est pas dur mais il nous est presque impossible de sortir tant il fait mauvais, de la pluie tous les jours. Je pense partir en permission vers le 10 prochain. J'ai prévenu Camille car elle est toujours à Champlost. Je fais quelques préparatifs, Berton de la 1ère, m'a retaillé une paire de souliers, Dubois a lavé ma capote et Boquet me fait une veste sur mesure. Je serai content de partir le 10 ou le 11 pour ne pas remonter au bois. M. Rérolle qui a vu le 3<sup>ème</sup> bataillon (service médical) avec un cycliste me demande si c'est réglementaire et si nous y avons droit. En ayant parlé à l'adjudant Duchat et au Commandant, ceux-ci lui ont répondu de suite en disant que ce n'était pas réglementaire, que M. le Major n'y avait pas droit etc...etc...Moi qui étais au courant de cette affaire, et sûr que le service médical de chaque bataillon devait avoir un cycliste à sa disposition. Je réponds à M. Rérolle que je lui donnerai les pièces en mains propres et qu'il pourrait les mettre sous le nez du Commandant pour lui prouver qu'il n'est pas toujours dans le vrai et pas le maître tout seul car ces ordres venaient de l'Armée. Je vais trouver Gilton et rapporte les pièces en question. M. Rérolle est bien content. Aussi 3 jours après, nous avons une bicyclette bien affectée au Médecin du 1<sup>er</sup> bataillon.

### **3 - 4 octobre :**

Les départs des permissionnaires s'effectuent normalement à raison de 2 par Cie, ça va vite et tout le monde est content. Je vais me promener avec M. le Major lorsqu'il fait une éclaircie. Vers 5h, en rentrant pour la soupe, nous apprenons une mauvaise nouvelle au sujet des permissions. A partir du 6, il ne doit plus partir qu'un permissionnaire par Cie, aussi bien ici qu'au Bois et pour rattraper le temps perdu, il en partirait 10 le jour de la descente et 10 le lendemain. Ceux qui devaient partir dans quelque temps ne sont pas lésés mais pour les autres, comme moi par exemple, qui s'en allaient avant de monter, sont roulés et reculés. Ca fait bien un peu râler sur le moment mais le parti est vite pris, puisqu'ici c'est tous les jours qu'il nous faut subir les rigueurs du galon et les vexations venant du haut en bas de l'échelle. Je préviendrai Camille demain, c'est certainement pour elle que ce retard m'ennuie le plus. Vidal rentre de permission.

### **5 octobre :**

Visite ordinaire, nous déjeunons bien avec ce que Vidal a rapporté, escargots et poulet farci, noix, poires etc...L'après-midi, je vais faire un tour avec M. Rérolle. Nous montons sur les roches qui surplombent à l'entrée de Dieulouard. De là, le coup d'œil est charmant, la vallée de la Moselle superbe puis en regardant derrière Mousson, on aperçoit fermant l'horizon la ligne des bois et même un pays de l'Alsace, cette terre tant convoitée et pour laquelle tant de vies humaines ont disparu. Nous ne sommes pas là sans faire quelques réflexions à ce sujet, tout en voulant espérer qu'un jour viendra où nous pourrions aller là-bas sans craindre le poids

de la botte allemande qui malgré tout, ne se laisse pas encore faire trop facilement. En rentrant nous trouvons la décision qui confirme la nouvelle de la veille relative aux perms.

#### 6 octobre :

Nous allons avec M. le Major faire un petit tour à Jézainville car le temps est superbe. Nous arrivons vers 3h et repartons à 4h $\frac{1}{4}$ . Nous contemplons au retour les évolutions de 4 avions français, c'est vraiment superbe de les voir se balader à de telles hauteurs. En même temps nous entendons une terrible canonnade, direction Verdun, et puis une de nos grosses pièces qui tonne de temps en temps. Nous plaignons sincèrement les pauvres poilus qui se trouvent là actuellement. Quel malheur de voir un pareil acharnement aussi bien chez nous que chez les Boches, c'est la destruction complète du genre humain.

#### 7 octobre :

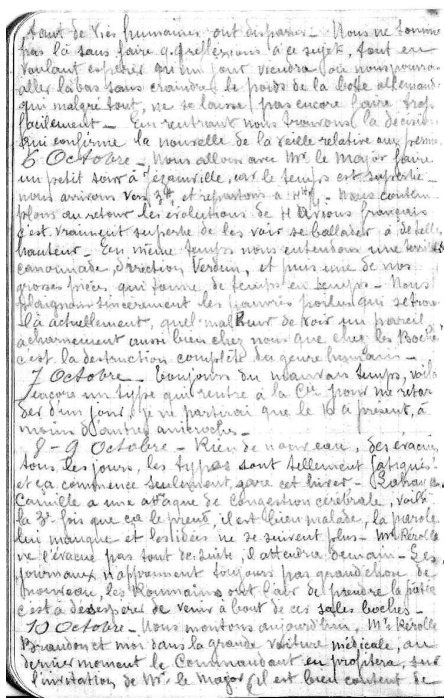
Toujours du mauvais temps. Voilà encore un type qui rentre à la C<sup>ie</sup> pour me retarder d'un jour. Je ne partirai que le 10 à présent, à moins d'autres anicroches.

#### 8 - 9 octobre :

Rien de nouveau. Des évacués tous les jours, les types sont tellement fatigués! Et ça commence seulement, gare cet hiver ! Lahaye Camille a une attaque de congestion cérébrale. Voilà la 3<sup>ème</sup> fois que ça le prend, il est bien malade, la parole lui manque et les idées ne se suivent plus. M. Rérolle ne l'évacue pas tout de suite, il attendra demain. Les journaux n'apprennent toujours pas grand chose de nouveau, les Roumains ont l'air de prendre la pâtée, c'est à désespérer de venir à bout de ces sales Boches !

#### 10 octobre :

Nous montons aujourd'hui. M. Rérolle, Brandon et moi dans la grande voiture médicale. Au dernier moment, le Commandant en profitera, sur l'invitation de M. le Major. Il est bien content de trouver cette voiture aujourd'hui pour monter, lui qui ne la trouvait pas réglementaire il y a 12 jours lorsque M. le Major voulait la faire venir pour emmener les pauvres éclopés ! (C'est là que l'on voit les malins) Lahaye est évacué à l'ambulance 15/6, anciennement 2/71. Je vais demander une auto pour le prendre dans sa chambre mais le lieutenant me dit qu'il regrette beaucoup ne pouvoir lancer une voiture pour le pays même, qu'il faut chercher une autre locomotion ou faire porter le malade sur un brancard. Voilà l'administration française, c'est bien cela !! Avec 20 ou 25 voitures dans la cour, il nous faut trotter pendant une heure alors qu'en donnant un tour de manivelle, l'opération durerait 5 minutes et le malade bien mieux transporté. C'est comme ça dans tout, comment voulez-vous aboutir à quelque chose ? Nous partons à 4h $\frac{1}{4}$ , arrivons



vers le cimetière de Montauville à 5h $\frac{1}{2}$ . Chacun prend son barda et continuons à pied le reste du chemin. A 6h, nous sommes aux Carrières. J'ai oublié de noter la nomination de Adam Louis (caporal brancardier) le 8 à la date du 9. Je l'ai prévenu par lettre via la poste civile car il est en permission et il aurait bien voulu partir avec ses galons, aussi je pense qu'il reviendra avec.

#### 11 - 12 - 13 octobre :

Rien de particulier au Bois le Prêtre c'est toujours la même vie. M. Rérolle part après déjeuner pour Blénod les Toul où il est convoqué comme témoin au Conseil de Guerre : affaire des Chasseurs à pied 106<sup>ème</sup> qui ont insulté des officiers à Pont-à-Mousson. Je vais accompagner M. Rérolle jusqu'à Montauville où une voiture doit venir le prendre.

#### 14 octobre :

Nous passons la visite comme d'habitude et c'est la dernière permission de la 3<sup>ème</sup> qui passe avant la mienne à la signature. A l'heure de la soupe, nous apprenons un changement qui va se produire au Régiment. Il paraît que les jeunes classes restantes seront levées et que les autres deviendraient bataillons de travailleurs. Nous serions relevés demain soir et irions cantonner à Jézainville. Nous ne serons pourtant jamais tranquilles dans ce métier, voilà encore une nouvelle inquiétude pour moi tant au sujet relève que départ en permission !! Le Commandant vient nous prévenir qu'il y aura tantôt un bombardement et crapouillotage. En effet, vers 2h $\frac{1}{2}$ , ça commence, les hommes rentrent aux abris. Nos pièces tirent beaucoup et les torpilles également. Le tir dure jusqu'à 4h $\frac{1}{4}$  mais les sales Boches répondent aussi beaucoup. Enfin il est 4h $\frac{3}{4}$  et nous n'avons pas de blessé.

#### 15 octobre :

Journée assez calme, le service de santé du 214 qui doit nous remplacer vient prendre les consignes. Vers 2h ou 3h, le beau temps se gâte, la pluie tombe très serrée, c'est la guigne si elle dure. M. Rérolle qui était au Conseil de Guerre à Blénod-les-Toul rentre vers 6h du soir. Tout est emballé, prêt à partir. Dargent arrive et nous chargeons la voiture. A 10h $\frac{1}{2}$ , départ par la pluie battante. Nous allons au Camp de la Croix des Charbonniers. Où se trouve ce camp ? Nous ne le savons pas et nous marchons un peu à l'aventure. En arrivant à Montauville, nous prenons quelques renseignements et trouvons le Capitaine Lecaudey avec l'adjudant de bataillon Duchat, nous les suivons et vers 2h du matin arrivons péniblement à notre cantonnement. Nous sommes très mal dans un baraquement dont les planches disjointes et manquantes laissent pénétrer l'air de tous côtés. Ceux qui l'ont habité avant nous, ont laissé une voiture d'ordures à enlever et nous devons commencer à prendre le balai avant de nous étendre. Il est 3h quand nous essayons de dormir. Nous avons froid toute la nuit et personne ne dort. La boue nous monte par-dessus les chaussures au moindre pas que nous faisons dans le bois. Heureusement que je pars en permission bientôt.

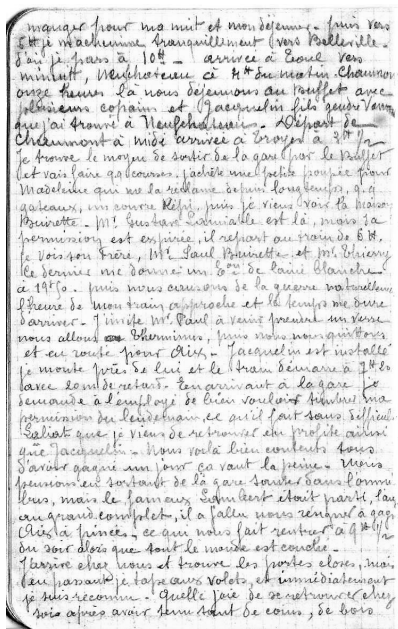
#### 16 octobre :

Nous passons notre journée à reconnaître les lieux et aussi à nous installer car il n'y a rien dans la carrée, ni banc, ni table. Les uns vont d'un côté, les autres de l'autre et nous rapportons des planches et du bois avec lesquelles une table, des bancs, des tablettes pour installer nos médicaments sont confectionnés dans la journée. Le soir, ça prend déjà figure. M. Rérolle est content de voir qu'on sait se débrouiller. La nuit est très froide, les infirmiers et brancardiers qui cou-

chent sans paille sur des brancards se lèvent littéralement gelés. Moi je suis encore assez bien avec ma paillasse et pas mal de couvertures.

### 17 octobre :

Et puis c'est aujourd'hui que je pars en perm, ça m'est égal, je vais me sauver pour 11 jours. Après j'espère que l'installation sera meilleure et qu'avec des poêles que j'ai demandés avant mon départ, nous braverons le froid. Le sergent Cosson que je viens de voir et qui m'a proposé de m'emmener à Belleville en voiture pour prendre un train à 3h de l'après-midi au lieu de 10h du soir vient du bureau de bataillon chercher sa permission et me dit que la mienne n'est pas là. Encore un accroc, je vais trouver Duchat qui me le confirme et me donne la raison : le bureau l'a remise un jour trop tard et elle n'arrivera que le tantôt vers 5h. Régulièrement les permissionnaires doivent partir à 1h, me voilà donc embêté, impossible de prendre le train avec Cosson et en plus il faut que je trotte pour avoir mon titre. Justement nous avons 2 évacués et demandons une auto pour Dieulouard. J'en parle à M. Rérolle qui m'autorise à partir avec cette voiture. J'arrive donc à 1h au bureau du Colonel où je trouve ma perm. Je dis à Leclerc qu'il la conserve et me voilà tranquille. A présent je vais trouver Gilton pour prendre ma veste neuve et lui demander à casser une croûte. J'achète à boire et à manger pour ma nuit et mon déjeuner, puis vers 5h je m'achemine tranquillement vers Belleville d'où je pars à 10h. Arrivée à Toul vers minuit, Neufchâteau à 4h du matin, Chaumont 11h. Là, nous déjeunons au Buffet avec plusieurs copains et Jacquelin fils gendre (?) que j'ai trouvé à Neufchâteau. Départ de Chaumont à midi, arrivée à Troyes à 3h½. Je trouve le moyen de sortir de la gare par le Buffet et vais faire quelques courses. J'achète une petite poupée pour Madeleine qui me la réclame depuis longtemps, quelques gâteaux, un couvre képi puis je viens voir la maison Buirette. M. Gustave Lamiable est là mais sa permission est expirée, il repart au train de 6h. Je vois son frère, M. Paul Buirette et M. Thierry. Ce dernier me donne un échantillon de laine blanche à 19F50. Puis nous causons de la guerre, naturellement l'heure de mon train approche et le temps me dure d'arriver. J'invite M. Paul à venir prendre un verre. Nous allons au Terminus, puis nous nous quittons et en route pour Aix. Jacquelin est installé, je monte près de lui et le train démarre à 7h20 avec 20 minutes de retard. En arrivant à la gare, je demande à l'employé de bien vouloir timbrer ma permission du lendemain, ce qu'il fait sans difficulté. Laliat que je viens de retrouver en profite ainsi que Jacquelin. Nous voilà bien contents tous d'avoir gagné un jour, ça vaut la peine. Nous pensions en sortant de la gare sauter dans l'omnibus mais le fameux Lambert était parti, l'autre au grand complet, il a fallu nous résigner à gagner Aix à pinces ce qui nous fait rentrer à 9h½ du soir alors que tout le monde est couché. J'arrive chez nous et trouve les portes closes mais en pas-



sant je tape aux volets et immédiatement je suis reconnu. Quelle joie de se retrouver chez soi après avoir tenu tant de coins, de bois et de cantonnements, au milieu des siens, on croit rêver. Je quitte mon carnet pour 11 jours car inutile de parler de la permission, pendant laquelle j'ai fait mon inventaire.

### 27 octobre :

Voilà le jour du départ arrivé. Avec quel regret il faut s'apprêter à quitter les siens et endosser l'habit militaire. Je crois que je n'ai jamais eu si mal au cœur et cependant il faut partir. Je prends la voiture de 7h et profite de celle de Jacquelin qui avait une conduite. Départ de Troyes à 11h45, arrive à Frouard à 10h le lendemain matin.

### 28 octobre :

J'ai retrouvé Laliat, Cosson et Bertrand. Ces deux derniers sont en bombe (?) et nous les lâchons à Frouard car il n'y a plus rien d'intéressant. Nous prenons le tramway pour venir à Pompey et de là nous attendons une voiture pour nous amener à Belleville ou plutôt nos colis car ça devient lourd. Vers midi, une voiture de ravitaillement du 4ème arrive et nous emmène, en même temps nous renseigne sur l'emplacement de nos C<sup>ies</sup>. En arrivant à Belleville, nous allons voir les conducteurs qui devront nous emmener ce soir. Départ de Belleville à 4h, il pleut à verse. J'arrive à Pont-à-Mousson à 6h et trouve toute l'équipe bien installée dans un ancien poste de secours du 134. Nous avons là tout ce qu'il nous faut. Je casse la croûte et trouve un lit épatant, quoique la différence soit grande avec celui que je viens de quitter.

### 29 octobre :

Je reprends mon service pour la visite du matin avec M. Prud'homme car M. Rérolle est en permission depuis le 25. Vidal qui remplace Pierre à la 4<sup>ème</sup> se plaint, il est un peu malade et je décide de le faire remplacer par Pierre. Ce dernier voudrait bien rester ici mais il comprend que c'est la justice et ne récrimine pas. La vie n'est pas mauvaise à Montauville, mais quel cafard que j'ai donc!

### 30 octobre :

Je vois Descens, Langry qui sont versés dans les Régiments de Réserve Active. Ils sont bien penauds et vraiment il y a de quoi. Morey est en ligne. Je lui fais passer son colis et lui adresse sa lettre par la poste car il y a de l'argent dedans. Nous mangeons les bonnes choses que j'ai rapportées : poulet, pâté de lapin, cochon, fromage etc...avec le marc par-dessus, nous faisons des repas de gala.

### 31 octobre :

Visite ordinaire. Brandon se prépare à nous quitter. Je lui fais porter son sac à Jolival et en même temps prévenir Vidal qu'il sera relevé tantôt. Tous les jours il part des hommes du 47<sup>ème</sup>, on envoie les plus vieilles classes 91/92 remplir certaines fonctions à l'arrière, ordonnances, cuisiniers etc...Doucet s'en va.

*A suivre..*

# LES VIEUX MÉTIERS

Par Elisabeth HUÉBER A. 2293

Suite du n° 82

## LETTRE « G »

**Gaagnier** (13<sup>ème</sup> siècle), **Gaasnier** (14<sup>ème</sup> siècle), **Gaïgnier**, **Gaïnier**, **Gainier-furrelier**, **Gaïnier de fourreaux**, **Gaisnier** : Fabricant de gaines et d'étuis de couteaux, de carquois à flèches, d'épées, d'instruments d'horlogerie, de bijouterie, de chirurgie, etc... en cuir bouilli.

**Gaaignant** : Laboureur d'une *gaaigne* (terre labourable).

**Gaaigne-néent**, **Gagne-néant** : Homme de peine.

**Gaaignemaille**, **Gagne-maille** : 1° Personne chargé de nettoyer les vases, aux 14<sup>ème</sup> et 15<sup>ème</sup> siècles. 2° *Gagnedenier* (personne vivant de petites tâches telles que crocheur, portefaix).

**Gaaigne-ohole**, **Gaaigneohole**, **Gagne-ohole** : Homme de peine qui reçoit un très petit salaire.

**Gaaigneor** : Laboureur d'une *gaaigne* (terre labourable).

**Gaagnepain**, **Gaaigner**, **Gagne-pain** : Personne qui perçoit un salaire minime pour un travail occasionnel.

**Gaaignier**, **Gagne-ohole**, **Gaaigne-ohole**, **Gaaigneohole** : Homme de peine qui reçoit un très petit salaire.

**Gaaignier**, **Gaignart** : Laboureur, cultivateur.

**Gabarien** : Personne s'occupant du péage pour le trafic des *gabares* (bateau à fond plat et ponté, servant au transport de marchandises sur les rivières).

**Gabariet**, **Gabrier** : Patron, matelot ou déchargeur de *gabare* (bateau à fond plat et ponté, servant au transport de marchandises sur les rivières).

**Gabarieur** : Ouvrier qui trace les gabarits sur les chantiers navals.

**Gabelator**, **Gabeleur**, **Gabeleux**, **Gabelier**, **Gabelou**, **Gablou** : 1° Sous l'Ancien Régime, responsable de l'administration des greniers à sel qui était chargé de collecter la *gabelle* (impôt sur le sel). 2° Ouvrier chargé de sécher le sel.

**Gabier** : 1° Matelot sur la *hune* (plate-forme intermédiaire dans les mâts des navires) préposé à la manœuvre d'un bateau ou qui fait le guet pendant son quart. 2° Matelot chargé de l'entretien des mâts et voiles.

**Gabionneur** : 1° Chasseur de gibier d'eau. 2° Dans le domaine militaire, personne installant des *gabions* (grand panier sans fond bourré de sable ou de terre) qui servent de protection pour les fortifications.

**Gableor**, **Gablier** : Usurier.

**Gabler** : Fabricant de fourches, en Alsace.

**Gablier** : Charpentier faiseur de *gâbles* (pignons ou frontons d'une maison), servant de décoration.

**Gablou** : Voir *Gabelator*.

**Gabrier** : 1° Employé de la gabelle. 2° Voir *Gabariet*.

**Gâche-mortier** : Surnom de l'apprenti maçon.

**Gâchenat** : Manœuvre ou apprenti maçon, dans le Nord.

**Gâcheur** : 1° Surveillant, au Moyen âge. 2° Contremaître charpentier spécialiste des marques et levages pour l'assemblage des pièces de charpente et d'escalier. 3° Chef de chantier, dans les ateliers de charronnage des chemins de fer, au 19<sup>ème</sup> siècle. 4° Apprenti maçon qui *gâche* le mortier ou le plâtre. 5° Marchand qui revend à vil prix. 6° Président de la cour d'assise (argot). 7° Ecrivain médiocre. 8° Mauvais ouvrier.

**Gacheux** : 1° Maître subalterne dans une pension. 2° Instigateur de très bas étage (terme populaire).

**Gadier** : Garde-champêtre, dans le Midi.

**Gadouan** : Garde national de la banlieue (argot).

**Gadouard**, **Maître des basses-œuvres** : Vidangeur de *gadoüe* (autrefois matière fécale).

**Gadoue** : Fille ou femme de mauvaise vie, prostituée.

**Gaf**, **Gafe**, **Gâfe**, **Gafeur**, **Gaff**, **Gaffe**, **Gaffre**, **Gafre** : 1° Geôlier, gardien de prison. 2° Gardien de cimetière (argot des marbriers). 3° Sentinelle à l'entrée de la ville. 4° Soldat de service.

**Gâfe à gail**, **Gafeur**, **Gaffe à gayet** : Garde municipal à *gail* ou *gaye* (à cheval).

**Gaffe**, **Gaff**, **Gaf**, **Gafe**, **Gâfe**, **Gaffre**, **Gafre** : Gardien de prison, surveillant de bague, soldat en sentinelle, guetteur (pour un voleur).

**Gaffe de sorgue** : 1° Patrouille, garde de nuit. 2° Gardien de marché ou surveillant de maisons en construction. Autrefois, c'étaient des invalides qui remplissaient ces fonctions (argot des voleurs).

**Gaffeur de braise** : Caissier (jargon des voleurs).

**Gaffeur**, **Gaffier** : Batelier, marinier ou flotteur d'eau se servant de la *gaffe* (perche munie d'un crochet à une extrémité pour attirer à soi quelque chose).

**Gaffier** : 1° Gardien. 2° Voleur.

**Gaffre**, **Gaffre de garuche** : Gardien de prison, surveillant de bague, soldat en sentinelle, guetteur (pour un voleur).

**Gage**, **Gagé**, **Gageor**, **Gager** : 1° Prêteur sur gage. 2° Ouvrier agricole payé à gages ou, partiellement, en nature. 3° Domestique.

**Gager** : Marguillier, dans le Centre.

**Gagier** : 1° Exécuteur testamentaire. 2° Dépositaire des gages. 3° Prêteur sur gage. 4° Celui qui saisit ou fait saisir les biens d'un débiteur, créancier poursuivant. 5° Marguillier, au 17<sup>ème</sup> siècle.

**Gagier (compagnon)**, **Soudoier Gagier**, **Soudoyer Gagier** : Mercenaire.

**Gagiste** : 1° Personne qui recevait des gages pour rendre certains services, sans appartenir au personnel régulier. 2° Domestique ou employé occasionnel, au 19<sup>ème</sup> siècle, en Anjou. 3° Musicien qui perçoit une solde d'un corps de troupe dans lequel il est engagé par contrat, sans toutefois y être lié par le service militaire.

**Gagiste de théâtre** : Comédien payé aux gages, ou cachets, sans fixe.

**Gagna-pichoun** : Rémouleur, en Haute-Provence.

**Gagne-denier**, **Gaignedenier** (au 14<sup>ème</sup> siècle) : 1° Personne qui gagne sa vie au jour le jour, sans avoir de métier déterminé, tels que crocheteur, portefaix, docker. 2° *En terme d'ancienne administration*, employé subalterne qui avait la charge de mesurer et de tasser le bois dans les *membrures* ou *courbes* (assemblage de diverses pièces de bois ou de métal qui forment la structure), en présence des jurés, en construction navale traditionnelle.

**Gagne-liards** : Homme de peine.

**Gagne-maille**, **Gaaignemaille** : 1° Personne chargé de nettoyer les vases, aux 14<sup>ème</sup> et 15<sup>ème</sup> siècles. 2° Personne qui

gagne sa vie au jour le jour, sans avoir de métier déterminé, tels que crocheteur, portefaix, docker.

**Gagne-néant, Gaaigne-néent** : Homme de peine.

**Gagne-obole, Gaaigne-obole, Gäaigneobole, Gaaignier** : Homme de peine qui reçoit un très petit salaire.

**Gagne-pain, Gäagnepain, Gaaigner** : Personne qui perçoit un salaire minime pour un travail occasionnel.

**Gagne-petit, Gaaigne-petit** : 1° Personne dont le métier rapporte peu. 2° Surnom du rémouleur ambulante.

**Gagneor** : Laboureur.

**Gagneron** : Laboureur, dans le Centre.

**Gagneur** : Laboureur, en Côte-d'Or.

**Gagneux** : Laboureur, au Moyen âge.

**Gagneuse** : Prostituée.

**Gagnier** : Laboureur.

**Gaieur** : Passeur de fleuve, en Provence.

**Gaignart** : 1° Voleur; pillard. 2° Laboureur, cultivateur (dérivé de l'ancien français *gaaignier*).

**Gaignedenier** (au 14<sup>ème</sup> siècle), **Gagne-denier** : 1° Personne qui gagne sa vie au jour le jour, sans avoir de métier déterminé, tels que crocheteur, portefaix, docker, et était rémunéré ordinairement d'un denier par livre. 2° *En terme d'ancienne administration*, employé subalterne qui avait la charge de mesurer et de tasser le bois dans les *membrures* ou *courbes* (en construction navale traditionnelle, assemblage de diverses pièces de bois ou de métal qui forment la structure), en présence des jurés.

**Gaigne - petit, Gagne-petit** : 1° Personne dont le métier ne rapporte peu. 2° Surnom du rémouleur ambulante.

**Gaigneur, Gaaignier** : Laboureur.

**Gaignier, Gainier, Gaynier** : Fabricant de coffres, d'écritoires, de bouteilles et de gobelets en cuir bouilli, au Moyen-âge.

**Gaïgnier, Gainier, Gainier-furrelier, Gaïnier, Gainier, Gaisnier, Guainier, Gaagnier** (13<sup>ème</sup> siècle), **Gaasnier** (14<sup>ème</sup> siècle), **Gaïnier de fourreaux** : Fabricant de gaines et d'étuis de couteaux, de carquois à flèches, d'épées, d'instruments d'horlogerie, de bijouterie, de chirurgie, etc... en cuir bouilli.

**Gainguettier, Guinguettier** : Tenancier de *guinguette* (à l'origine, cabaret populaire de banlieue parisienne officiant aussi comme restaurant et, souvent, comme lieu de bal).

**Gainier** : Coutelier emballeur des marchandises terminées.

**Gainier, Gaignier** : Fabricant de coffres, d'écritoires, de bouteilles et de gobelets en cuir bouilli, au Moyen-âge.

**Gainier, Gaïnier, Gaignier, Gaisnier, Guainier, Gaagnier** (13<sup>ème</sup> siècle), **Gaasnier** (14<sup>ème</sup> siècle), **Gaïgnier, Gaïnier, Gaïnier de fourreaux** : Fabricant de gaines et d'étuis de couteaux, de carquois à flèches, de rasoirs, d'épées, d'instruments d'horlogerie, de bijouterie, de chirurgie, etc...

**Gaite, Gaiteor** : Sentinelle, guetteur.

**Galamier** : Marchand de blé.

**Galefat, Calfat** : Charpentier fabricant les navires.

**Galfateur, Calfat, Calfateur, Calfuteur, Calefas** : Sur les bateaux en bois, ouvrier qui *calfate* les coques

des navires pour qu'elles soient étanches, à l'aide d'*étoupes* (fibres grossières de lin ou de chanvre ou vieux cordages détressés) et de *brai* (sorte de goudron, de bitume).

**Galefretier** : Mendiant, chemineau.

**Galeresse** : Femme de plaisir, femme galante.

**Galérien** : 1° Rameur sur une galère, homme libre jusqu'au 16<sup>ème</sup> siècle. 2° Prisonnier condamné à purger sa peine en ramant sur une galère, à partir de Charles IX. 3° *Marinier de rang* (marinier volontaire salarié) sur une galère.

**Galetier, Galletier** : Chapelier préparant les *galettes* (carcasses de peluche) des chapeaux haut de forme, sur des formes de bois.

**Galibeau, Galibot** : 1° Charpentier chargé des étais dans les mines. 2° Manœuvre dans les galeries de mines. 3° Enfant de 8 à 14 ans (*garçons et filles*) qui, pour un salaire ridicule, effectuait des petites tâches (porter des lampes, porter des seaux, du matériel...).

**Galichou** : Apprenti maçon qui gâche le mortier.

**Galie, Galière** : Prostituée.

**Galifard** : 1° Commissionnaire, saute-ruisseaux qui porte aux clients les marchandises vendues au Temple. 2° Cordonnier (argot des revendeuses du Temple).

**Galinaire, Galinier, Volailier** : Personne qui élève ou vend des volailles.

**Galioniste** : Négociant qui faisait le commerce avec les Indes en galion.

**Galiot** : Pirate, corsaire.

**Gallefrenier, Galefat, Galfat** : Charpentier fabricant les navires, au 16<sup>ème</sup> siècle.

**Gallemiche, Gallemicheux** : Surnom d'un mauvais boulanger.

**Galletier, Galetier** : Chapelier préparant les *galettes* (carcasses de peluche) des chapeaux haut de forme, sur des formes de bois.

**Galochard** : Surnom du vendeur de chaussures, dans les grands magasins.

**Galoche, Galocher, Galochier, Grolier** : Fabricant ou marchand de sabots, de *galoches* (chaussures de cuir à semelles de bois).

**Galon jaune** : Surveillant-chef de prison.

**Galonnier** : 1° Décorateur de barbe à l'aide de fils d'or et d'argent, au 13<sup>ème</sup> siècle. 2° *Frangeur* : ouvrier fabricant des *franges* (ornement de passementerie composé d'un galon de tête et d'une jupe de fils travaillés et habillés d'éléments divers) qui servent à orner robes, meubles, parements d'églises et autres tissus.

**Galopin** : 1° Jeune garçon coursier, au 14<sup>ème</sup> siècle. 2° Petit marmiteux, valet de cuisine, au Moyen âge.

**Galuchat, Galuchier** : *Gainier* spécialisé dans les peaux de squales tannées, adoucies et teintées.

**Galuchet** : Valet (argot).

**Galupe** : Femme de mauvaise vie.

**Galvacher** : Paysan se louant à la façon ou à la saison, avec ses bœufs et sa charrette pour effectuer des transports, dans le Morvan.

**Galvadaire** : Vagabond.

**Galvaudeuse** : Prostituée.

**Galvaudeux** : 1° Vagabond. 2° Petit valet de ferme. 3° Batelier employé à la journée, au 17<sup>ème</sup> siècle, sur la Loire.

**Galvaudier** : Marchand de clous ambulante, dans les Ardennes.

**Gamate** : 1° Surnom du maçon. 2° Mauvais musicien.

**Gambilleur** : Danseur.

**Gambilleur, Gambilleur de tortouse, Gambilleur de tourtouse**: 1° Acrobate, danseur de *tortouse* ou *tourtouse* (corde). 2° Bourreau.

**Gambilleuse** : Danseuse de cabaret, se déhanchant sur ses *gambilles* (jambes).

**Gambisor** : Fabricant ou marchand de *gambison* ou *jaque* (vêtement matelassé, ou multicouche, destiné à servir de protection lors d'un combat et porté sous la cote de maille), au Moyen âge.

**Gameleur, Gamelleur, Maton-Gamelleur** : Gardien ou détenu qui porte les repas aux détenus, dans le milieu carcéral.

**Gamin** : Jeune garçon servant d'aide ou de commissionnaire dans différents métiers (marmiton, verrier, maréchal-ferrant, etc...).

**Ganadère, Ganadéro** : Propriétaire éleveur de taureaux, en Camargue ou dans les Landes.

**Gandeilleur** : Coureur, sauteur.

**Gandoux** : Vidangeur, dans le sud de la Bourgogne.

**Gané, Ganet** : Chef d'équipe de scieurs de long.

**Ganivetier, Ganivier, Ganyvetier** : Coutelier de *ganive*, de *ganivet* (canif, petit couteau).

**Gannier** : Voir *Gainier*.

**Gantelier** : Fabricant de *gantelets* (gants recouverts de lames de fer faisant partie de l'armure d'un chevalier).

**Gantier, Gantier (Maître)** : Fabricant de gants, de culottes, de gilets, de bonnets de cuir. En 1614, permission de s'appeler *Maître-parfumeur*.



**Gantier-parfumeur** : Ven-

deur de gants imprégnés de parfums, qui ne pouvaient vendre qu'en son échoppe et les seuls produits qu'il fabriquait. Les gants sont non seulement parfumés par coquetterie, mais aussi pour se débarrasser de l'odeur tenace des peaux tannées.

**Ganyeur** : Laboureur.

**Ganyvetier, Ganivetier, Ganivier** : Coutelier de *ganive*, de *ganivet* (canif, petit couteau).

**Gapian** : 1° Agent de l'administration de la navigation, sur le Rhône. 2° Surnom du contrôleur des contributions indirectes, en Auvergne. 3° Ouvrier chargé de traquer les fabrications ne respectant pas à la lettre le cahier des charges. 4° Employé des douanes ou de l'octroi, en Savoie.

**Garanceur, Garancier** : 1° Fabricant de *garance* (teinture rouge extraite des rhizomes d'une plante du

même nom) pour teindre les tissus. 2° Teinturier de *garance*.

**Garancier, Garanciculteur, Garancinier** : Cultivateur producteur de la *garance* dont on tirait la couleur rouge de ses racines, pour teindre les tissus.

**Garandier, Garanier, Carandier** : Garde-chasse d'une *garrenne* privée ou *forcée* (petit lieu clos de murailles ou de fossés pleins d'eau, où l'on met et où l'on élève des lapins).

**Garaudier** : Tisserand, en Haute-Normandie.

**Garbeleur, Garbelour, Grabeleur** : Personne chargée de *grabeler* (passer au crible) les épices.

**Garçon, Garçun** : Valet, au Moyen âge.

**Garçon à deux mains** : Garçon-boucher.

**Garçon de cabaret**: Premier garçon qui s'occupe de la cave et de la bonne marche du cabaret.

**Garçon de cambrousse** : Voleur de campagne.

**Garçon de campagne** : Voleur de grand chemin.

**Garçon de chambre** : Officier de la Maison Royale préparant matériellement les conseils.

**Garçon de charme** : Homme faisant danser les dames dans les bals.

**Garçon de cuisine, Galopin** : Petit marmiton, valet de cuisine, au Moyen âge.

**Garçon de grave** : Mousse sur un Terre-Neuvier.

**Garçon de la chambre** : Valet qui fait les bas offices dans la chambre du roi.

**Garçon de la garde-robe** : Valet qui fait les bas-offices dans la garde-robe du roi.

**Garçon de la pelle** : Dans les ports, valet ou porteur de charbon se trouvant sur les bateaux, pour aider à le mesurer.

**Garçon d'office** : Domestique chargé de tenir la vaisselle en argent bien propre, dans les grandes maisons.

**Garçon du tas** : Maçon servant un *appareilleur* (chef ouvrier qui trace le trait, la coupe de la pierre à tous les tailleurs de pierre d'un chantier).

**Garçonnet, Garçon, Garçun** : Valet, au Moyen âge.

**Garçon-chirurgien** : Garçon-barbier s'initiant à la chirurgie et aux saignées, opérant surtout en campagne.

**Garçon-compagnon** : 1° Personne qui a fait son apprentissage en quelque métier et qui n'ayant pas les moyens de se faire passer maître, va servir et travailler chez les autres. 2° Carrier débitant les pierres au front de la carrière.

**Garçonnière** : Fille publique.

**Garçon-meunier, Chasse-manée, Chasse-mené** : Domestique ou valet de meunier qui va chez les particuliers recueillir les *manées* (mesure équivalent à ce qu'une main peut contenir) pour les porter au moulin et en rapporter la farine.

**Garçonner** : Valet.

**Garçon-Serger** : Apprenti tisserand de *serge* (laine tissée).

**Garçun, Garçon** : Valet, au Moyen âge.

**Gard aod** : Gardien et surveillant de récoltes de goémon, rétribué par les paroisses, au 18<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup> siècle, en Bretagne.

**Gardaigne** : Gardien.

**Garde** : Personne chargée de la surveillance d'un domaine, d'une maison, d'une forêt.

**Garde de Troupeau à leine** : Berger... de moutons.

**Garde des Bleds** : Sorte de garde champêtre chargé de sur-



veiller les terres avant les moissons.

**Garde des Gabelles, Archer des gabelles** : Soldat chargé de contrôler la gabelle.

**Garde des Plaisirs du Roi** : Garde-chasse des domaines royaux.

**Garde du commerce** : Officier juré chargé de la contrainte par corps, en cas de dettes civiles.

**Garde particulier** : Personne chargée de garder une propriété, contre les voleurs et braconniers.

**Garde-barrière** : 1° Employé d'octroi à l'entrée des villes. 2°

Employé des chemins de fer chargé, avant l'arrivée des trains, d'obstruer mécaniquement



avec des barrières les routes et chemins qui croisaient la voie ferrée.

**Garde-bateaux** : Officier juré assurant la bonne rotation des bateaux dans un port, de 1690 à 1715.

**Garde-biens** : Guet, garde, garde-chasse.

**Garde-biton** : 1° Allumeur de réverbères chargé de l'allumage et de l'entretien des lanternes. 2° Personne qui a le soin de l'allumage des *fanoux* (grosses lanternes) qu'on allume durant la nuit sur des tours, à l'entrée des ports et le long des plages maritimes, pour indiquer aux bâtiments la route qu'ils doivent tenir.

**Garde-blés, Messier** : Garde des récoltes avant la moisson.

**Garde-bois** : *Garde-forestier* chargé de surveiller les bois et forêts, en empêchant les coupes interdites et sauvages, la glane et le braconnage.

**Garde-chaînes** : Surveillant de la navigation sur la Seine à Paris ou dans les ports où l'on pouvait tendre des chaînes pour empêcher le passage des bateaux.

**Garde-chaises** : Personne gardant les chaises dans un théâtre ou dans une église.

**Garde-champêtre** : 1° Gardien des champs et des récoltes. 2° Agent communal assermenté chargé de la police rurale.

**Garde-chasse, Garde faune** : 1° Gardien d'un domaine de chasse dont il doit purger les bêtes dites *puantes* (sanglier, renard, blaireau) et qu'il doit protéger des braconniers. 2° Personne chargée de faire respecter les lois et les règlements sur la chasse, la faune et la flore.

**Garde-chiourme** : 1° Gardien qui surveille les galériens. 2° Gardien de baignoire. 3° Gardien de prison.

**Garde de justice** : Prévôt ou juge du roi ou d'un seigneur subalterne qui était inférieur au bailli.

**Garde de la manche** : Gentilhomme armé faisant partie d'un groupe de 24 personnes assurant le même rôle, qui devait veiller sur la personne du roi, ne jamais le quitter en restant debout à ses côtés partout,

sauf à la messe pendant l'élévation.

**Garde du génie** : Agent chargé de la surveillance des fortifications, fin 18<sup>ème</sup> siècle.

**Garde-excentrique** : Aiguilleur dans les chemins de fer belges.

**Garde-forestier** : Gardien responsable de la gestion d'un secteur de forêt qu'il prépare, qui contrôle les coupes de bois et fait appliquer la réglementation en vigueur.

**Garde-forge, Gardeur de forge** : Contremaître d'une forge industrielle chargé de son approvisionnement en minerai et en combustible.

**Garde-fourneau** : Ouvrier secondant le fondeur, en métallurgie.

**Garde-frein, Serre-frein** : Cheminot dont la fonction était, à l'origine, de serrer les freins de son train sous les ordres du mécanicien de locomotive et de participer à la manœuvre du convoi.

**Garde-huche** : 1° Officier municipal gardien de la *huche* (grand coffre) contenant la trésorerie communale. 2° Officier qui, chez le roi, avait soin du pain et des autres choses qui se servent sur la table.

**Garde-juré** : Personne élue dans chaque métier pour veiller à la bonne application des coutumes en vigueur, au Moyen âge.

**Garde-joyaux** : Officier préposé à la garde des bijoux du roi ou d'un seigneur.

**Garde-ligne, Garde-barrière** : Cheminot responsable de la surveillance d'une portion de voie.

**Garde-linge** : Officier préposé à la garde du linge.

**Garde-magasin** : 1° Officier d'un arsenal qui tient registre des poudres, canons, armes, provisions. 2° Employé chargé de garder et surveiller les magasins.

**Garde-mahons** : Messier, dans le pays de Caux.

**Garde-malade** : Infirmière ou personne assurant cet office auprès d'un malade ou blessé.

**Garde-manège** : Domestique chargé de l'entretien d'un manège d'équitation.

**Garde-maneur, Garde-manëor** : 1° Gardien d'une maison, en Hainaut. 2° *Garnisaire* (gardien de meubles ou de récoltes saisis).

**Garde-manger, Garde-mangier** : Domestique de cuisine chargé de la conservation des aliments dans les grandes maisons, au Moyen âge.

**Garde-marine** : 1° Élève-officier de marine, sous l'Ancien Régime. 2° Garde de l'amiral.

**Garde-marteau** : 1° Officier de la maîtrise des eaux et forêts chargé de marquer d'une empreinte au marteau, les bois devant être coupés dans les forêts royales. 2° Garde-forestier chargé de poser les marques du propriétaire sur les arbres vendus.

**Garde-ménagerie** : Personne chargée du soin des volailles et des bestiaux qui peuvent être sur un bateau.

**Garde-messier** : *Messier* ou gardien des récoltes et des moissons.

**Garde-métier** : Syndic qui veille à l'observation des statuts d'un corps de métier ; ancêtre de l'inspecteur du travail.

**Garde-minutes** : Greffier en chef, responsable du dépôt

et garde des registres et minutes des greffes.

**Garde-moulant** : Garçon meunier, dans le Loiret.

**Garde-moulin** : Garçon meunier qui couchait dans le moulin.

**Garde-note** : 1° Anciennement titre d'office, espèce de conseillers. 2° Personne qui détenait certaines fonctions du notaire actuel. 3° Notaire (vieilli).

**Garde-nuit** : Gardien assurant la surveillance des marchandises entreposées sur les quais, durant la nuit.

**Gardeor** : Gardien, celui qui garde, qui a la garde, celui qui conserve.

**Garde-pêche, Garde-rivière** : Gardien assermenté chargé de faire respecter la réglementation concernant la navigation, de surveiller les ordonnances de la police des eaux et des droits de pêche.

**Garde-pompe** : Ancêtre du pompier, dont le premier corps des gardes-pompes de Paris voit le jour le 23 février 1716.

**Garde-Port** : Agent chargé de veiller sur les rivières qui affluent à Paris et de faire la police des quais.

**Garde-porte** : Garde de la porte d'une ville.

**Garderesse** : Gardienne.

**Garde-rivière, Garde-pêche** : Gardien assermenté chargé de faire respecter la réglementation concernant la navigation, de surveiller les ordonnances de la police des eaux et des droits de pêche.

**Garde-robis** : Valet de chambre.

**Garde-robe (Grand maître de la)** : C'était un des premiers seigneurs du royaume qui avait le soin des vêtements du roi, lui présentait ceux-ci quand il s'habillait et l'aidait à se changer quand il allait se coucher.

**Garderobier** : 1° Officier de la maison royale chargé de la garde-robe qui avait soin des vêtements et des armes. 2° Valet chargé de l'entretien des vêtements.

**Garde-rôle** : Officier de la chancellerie qui gardait les rôles arrêtés au conseil, et sur lesquels étaient inscrites les taxes de tous les offices vacants par résignation, décès, nouvelle création et autres.

**Garde-sacs** : 1° Officier de chancellerie préposé à la garde des rôles de procès conservés dans des sacs. 2° Surnom du greffier.

**Garde-scels** : 1° Officier chargé d'apposer les sceaux sur les plis à expédier. 2° Titre pris par le notaire et le grenetier (responsable du grenier à sel).

**Garde-signaux** : Cheminot responsable de la bonne marche de la signalisation des voies de chemin de fer.

**Garde-suisse** : Mercenaire suisse qui était employé, sous forme de contrats de louage, par des souverains pour leur protection ainsi que pour la garde de leurs résidences.

**Garde-traversier** : 1° Garde des Eaux et Forêts chargé de tracer, construire et entretenir les routes traversant les forêts. 2° Garde des forêts.

**Garde urbain, Vigil urbain** : 1° Sous la Rome Antique, personne chargée de la lutte contre les incendies et de la police nocturne, jusqu'à la fin du IV<sup>e</sup> siècle. 2° Gardien de la paix.

**Garde-vaisselle** : Officier chargé de prendre soin de la

vaisselle d'or et d'argent de la maison du roi.

**Garde-vignier, Garde-vignes, Vignier** : Garde temporaire pour surveiller les vignes, dont le but était de les protéger des vols et des bêtes qui pouvaient s'introduire dans les parcelles. Ils étaient généralement nommés par le conseil municipal et payés par les propriétaires.

**Gardeur** : 1° Personne qui garde des animaux. 2° Gardien de volailles, aux halles. 3° Fondateur spécialisé contrôlant la fusion et le remplissage du creuset et qui donne le signal de la coulée.

**Gardeur de bestiaux** : Gardien d'animaux mis au *pacage* (originellement herbages sauvages ou adéquatément préparés).

**Gardeur de Forge, Garde-forge** : Au XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècle, contremaître d'une forge chargé de son approvisionnement en minerai et en combustible.

**Gardeuse** : 1° Personne féminine qui garde des animaux. 2° Gérante d'endroits à stationner les charrettes, notamment aux halles.

**Garde-vente, Facteur de vente** : En droit, officier des eaux et forêts chargé de veiller à la bonne exploitation et conservation des bois avant leur adjudication.

**Garde-vignier, Garde-vignes, Vignier** : Garde temporaire pour surveiller les vignes, dont le but était de les protéger des vols, et des bêtes qui pouvaient s'introduire dans les parcelles. Ils étaient généralement nommés par le conseil municipal et payés par les propriétaires.

**Gardeur** : 1° Personne qui garde des animaux. 2° Gardien de volailles, aux halles. 3° Fondateur spécialisé contrôlant la fusion et le remplissage du creuset et qui donne le signal de la coulée.

**Gardeur de bestiaux** : Gardien d'animaux mis au *pacage* (originellement herbages sauvages ou adéquatément préparés)

*A suivre...*

<http://fr.geneawiki.com/index.php/Accueil>

[http://kapelos.free.fr/lexique\\_G.htm](http://kapelos.free.fr/lexique_G.htm)

[http://www.cgp2s.fr/les\\_vieux\\_metiers.8.html#Les\\_vieux\\_metiers](http://www.cgp2s.fr/les_vieux_metiers.8.html#Les_vieux_metiers)

<http://www.lexilogos.com/>

<http://www.russki-mat.net/page.php?l=FrFr&a=G>

<https://books.google.fr/?hl=fr>

<https://fr.wikipedia.org/>

<http://transenprovence.over-blog.com/tag>

<http://www.languefrancaise.net/Bob>

<http://www.jdr-odysee.net/odysee/forums/viewtopic.php?t=4926>

[http://www.2a31.net/pb\\_numerisees/pb\\_125\\_txt.pdf](http://www.2a31.net/pb_numerisees/pb_125_txt.pdf)

<https://archive.org/stream/dictionnairehist01chre#page/482/mode/2up>

*Dictionnaire des vieux métiers de Paul Reymond*

*Lexiques des métiers d'autrefois de Jean DELORME*

*Dictionnaire des Métiers de Daniel Boucard*

<http://www.antan.info/>

<http://www.cnrtl.fr/>

<http://fr.geneawiki.com/index.php/Accueil>

<http://dictionnaire.reverso.net/francais-definition/>

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Geneawiki>

<http://fr.wikisource.org/wiki/Wikisource:Accueil>

<http://gallica.bnf.fr>

[http://www.cgp2s.fr/les\\_vieux\\_metiers.8.html#Page\\_d'accueil](http://www.cgp2s.fr/les_vieux_metiers.8.html#Page_d'accueil)

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste\\_des\\_anciens\\_m%C3%A9tiers](https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_anciens_m%C3%A9tiers)

<http://micmap.org/dicfro/search/dictionnaire-godefroy>

<https://archive.org/stream/dictionnairehist01chre#page/288/mode/2up>

[http://www.2a31.net/pb\\_numerisees/pb\\_125\\_txt.pdf](http://www.2a31.net/pb_numerisees/pb_125_txt.pdf)

*Photos collection personnelle Colette BRIQUET-HUT*

# GÉNÉALOGIE

## de Marie-Claude VAILLANT - BOUVIER A. 2209

### Génération 1

**1- BOUVIER Marie-Claude**, ° 21.08.1946 Ossey les Trois Maisons, x 12.04.1966 Marigny-le-Châtel avec VAILLANT Jean-Mary

### Génération 2

**2 - BOUVIER Louis Edouard Marcel**, Commerçant en Confections, ° 29.04.1919 Romilly sur Seine, † 14.04.2014 Marigny le Châtel (94 ans) x 15.12.1942 Ossey les Trois Maisons avec

**3 – GAUCHÉ Yvette Emilia Amanda**, Commerçante en confections, ° 21.01.1921 Romilly sur Seine

### Génération 3

**4 – BOUVIER Gustave Victor**, Menuisier Cie de l'Est, Commerçant épicier, ° 08.07.1887 Varennes s/ Amance 52, † 24.02.1964 Troyes (76 ans) y x 5.10.1912 avec

**5 – PFISTER Marie-Thérèse**, Commerçante épicière, ° 14.06.1891 Troyes, † 28.01.1963 Romilly sur Seine (72 ans)

**6 – GAUCHÉ-GAUCHER Raoul Bernard**, Bonnetier, Commerçant en chaussures, ° 20.08.1884 Marigny le Châtel, † 5.09.1952 Ossey les Trois Maisons, (68ans) y x 7.05.1907 avec

**7 – DUPONT Ozéline Adélaïde**, Commerçante en chaussures, ° 7.12.1887 Ossey les Trois Maisons, † 30.08.1991 Marigny le Châtel (104 ans)

### Génération 4

**8 – BOUVIER Louis**, Garçon meunier, ° 15.7.1860 Coiffy le Haut 52, † 28.06.1899 Varennes s/ Amance (38 ans) y x 27.10.1886 avec

**9 -CÉZARD Marie Octavie** cultivatrice ° 13.06.1863 Varennes s/ Amance y † 16.10.1922 (59 ans)

**10 – PFISTER Edouard**, Teinturier, ° 04.03.1865 Strasbourg 67, † 23.12.1944 Bouy Luxembourg (79 ans) x 8.03.1890 Troyes avec

**11 – SPECK Louise**, ° 31.03.1870 Hilsenheim 67, † 11.06.1905 Troyes (35 ans)

**12 – GAUCHÉ-GAUCHER Alexandre**, Bonnetier, ° 28.10.1858 Marigny le Châtel, † 6.08.1940 Ossey les Trois Maisons (81 ans) x 5.11.1883 Marigny le Châtel

**13 – CHOLLOT Constance Amanda**, ° 26.01.1863 Marigny le châtel, y † 17.12.1936 (73ans)

**14 – DUPONT Joseph François**, Fabricant de bas, ° 20.12.1859 Troyes, † 6.03.1956 Ossey les Trois Maisons (96ans) x 20.2.1882 St Just Sauvage 51

**15 – GILQUIN Ernestine Amélie**, ° 13.08.1863 Sauvage 51 † 30.11.1941 Ossey les Trois Maisons (78ans)

### Génération 5

**16—BOUVIER Charles Philippe** Vigneron,

30.04.1825 Coiffy le Haut, † 20.09.1897 Chézeaux 52 (72ans) x 19.02.1854 Coiffy le Haut avec

**17 – DROUHOT Reine**, Vigneronne, ° 15.03.1823 Coiffy le Haut, y † 29.08.1875 (52ans)

**18 – CÉZARD Nicolas**, Vigneron, ° 8.05.1818 Varennes s/ Amance, y † 2.06.1894 (76ans) y x 17.02.1851 avec

**19 - CÉZARD Marguerite Pétronille**, ° 3.05.1823 Varennes s/ Amance y † 25.09.1890 (67 ans)

**20 – PFISTER François Charles**, Tanneur, ° 26.06.1834 Strasbourg, y x 8.11.1860 avec

**21 – HOFSTETTER Angélique Thérèse**, journalière, ° 14.10.1835 Meinstertal Grand Duché de Baden † 15.07.1921 Troyes (85ans)

**22 – SPECK Antoine**, Scieur de long, ° 10.06.1821 Hagueneau (67), † 05.02.1908 Blainville sur l'Eau x 26.09.1859 Hilsenheim avec

**23 – CERF Anne Marie**, ° 26.10.1836 Hilsenheim, † 5.12.1897 Blainville s/ l'Eau (54) 61 ans.

**24 – GAUCHÉ Eugène Alexandre**, Bonnetier, ° 13.10.1827 Marigny le Châtel, y † 30.12.1895 (68ans) y x 24.01.1853 avec

**25 – BOURGEOIS Marie Julie**, ° 21.02.1831 Marigny le Châtel, y † 11.03.1911 (80ans)

**26 – CHOLLOT Edme Bernard**, Menuisier, ° 20.08.1835 Troyes, † 17.12.1896 Marigny le Châtel (61ans) y x 14.06.1856 avec

**27 – CHARPENTRAT Julie Clémentine Virginie**, Mercière, ° 11.05.1836 Marigny le Châtel, y † 26.10.1897 (61ans)

**28 – DUPONT Pierre Joseph Florentin**, Fabricant de bas, ° 28.05.1827 Crouy 02 † 2.09.1871 Ossey les Trois Maisons (44ans) y x 2.09.1871 avec

**29 – MAILLET Adélaïde Agathe**, Ménagère, ° 27.09.1828 Ossey les Trois Maisons y † 19.01.1901 (72ans)

**30 – GILQUIN Athanase Vincent Rémy**, Manouvrier, ° 1.10.1828 Saint Just Sauvage y † 1.12.1915 (87ans) x 31.07.1849 Anglure 51 avec

**31 – MARCILLY Constance Honorée Françoise**, Couseuse en bonneterie, ° 22.05.1822 Saint Just Sauvage y † 9.06.1877 (55ans)

### Génération 6

**32 – BOUVIER Estienne**, Vigneron, o 30.05.1797 Coiffy le Haut y † 6.06.1869 (72ans) y x 30.06.1824

**33 – CAMUS Marguerite Eutache**, vigneronne, ° 6.10.1800 Coiffy le Haut y † 21.05.1840 (39ans)

**34 – DROUHOT Antoine**, Cordonnier, ° 17.07.1797 Coiffy le bas 52, † 26.06.1852 Coiffy le Haut (54ans) y x 21.01.1822 avec

**35 – LALANCE Claudette**, vigneronne, ° 11.01.1790 Coiffy le Bas, † 17.02.1864 Coiffy le Haut (74ans)

**36 - CÉZARD Toussaint Henry**, vigneron, ° 22.04.1789 Varennes s/ Amance, y † 22.12.1856 (67ans) y x 26.07.1809 avec

**37 - DOUSSOT Marguerite**, ° 27.02.1785 Chauvirey le Châtel 70, † 25.01.1865 Varennes s/ Amance (79ans)

**38 - CÉZARD Jean Baptiste**, vigneron, ° 10.01.1797 Varennes s/ Amance, y † 5.03.1857 (60ans) y x 28.04.1822 avec

**39-DUPLESSY Catherine**, vigneronne, ° 21.12.1796 Varennes s/Amance, y † 14.01.1883 (86ans)

**40 - PFISTER Antoine François**, Drapier ° 27.01.1809 Strasbourg, y † 12.01.1889 (79ans) y x 21.12.1831 avec

**41 - DAESCHLER Joséphine**, ° 1.09.1804 Strasbourg y † 16.03.1856 (51ans)

**42 - HOFSTETTER Jacques**, journalier, ° 4.07.1808 Schutterwald Allemagne † 30.05.1877 Strasbourg (68ans) x .... ? avec

**43 - GLATZ Angélique**, ° 13.08.1813 Ettenheimmünster Allemagne † 25.11.1885 Strasbourg (72ans)

**44 - SPECK François Antoine**, journalier mercenaire, ° 17.05.1788 Hagueneau y † 30.10.1824 (36ans) y x 6.04.1820 avec

**45 - LETSCHER Catherine**, ° 26.06.1794 Gunstett 67, † 20.01.1858 Hagueneau (63ans)

**46 - CERF Jean Pierre**, journalier, ° 2.07.1812 Abrechviller 57 † 2.01.1907 Hilsenheim y x 30.09.1833 Hilsenheim avec

**47 - MEYER Catherine**, journalière, ° 10.11.1812 Hilsenheim, y † 25.12.1872 (60ans)

**48 - GAUCHÉ Pierre**, Bourlié, Médaille de Ste Hélène, ° 30.06.1790 Marigny le châtel, y † 6.02.1869 (78ans) x 22.11.1819 Ferreux avec

**49 - COLLINET Anne Agathe**, ° 18.04.1792 Ferreux, † 18.04.1887 Marigny le Châtel (94ans)

**50 - BOURGEOIS Edme Charles**, fabricant de bas, ° 1.10.1801 Villeneuve au Châtelot, † 11.11.1880 Marigny le Châtel (79ans) y x 19.10.1826 avec

**51 - MASSEY Marie Adélaïde**, ménagère, ° 6.04.1809 Marigny le châtel, y † 5.12.1881 (72ans)

**52 - CHOLLOT Claude Laurent**, manouvrier, ° 9.08.1785 Troyes, y † 22.04.1862 (76ans) y x 24.11.1831 avec

**53 - ROSDIN Marie Madelaine**, ° 18.09.1800 Sainte Savine, † 6.05.1892 Troyes (91ans)

**54 - CHARPENTRAT Antoine Michel**, bonnetier – horloger, ° 10.02.1809 Trancault, † 14.09.1884 Marigny le Châtel (75ans), y x 25.06.1833 avec

**55 - CURÉ Julie Rose**, couseuse de bas, ° 16.04.1810 Marigny le Châtel, y † 12.02.1888 (77ans)

**56 - DUPONT Joseph**, Colporteur avec balle, ° 28.06.1797 Cerisy Belle Etoile 61 † 10.12.1857 Cosne sur Loire 58 sans certitude (60ans) x 5.05.1825 Saint Quentin 02 avec

**57 - VEYRAT Marie Florence Désiré**, ° 14.04.1805 Saint Quentin † 21.02.1838 Briaire 45 (32ans)

**58 - MAILLET Jean Edme**, bonnetier, ° 24.12.1796 Ossey les trois Maisons, y † 4.04.1849 (52ans), y x

22.04.1815 avec

**59 - DUMAI Adélaïde Marie Marguerite**, ° 13.12.1792 Saint Martin de Bossenay, † 1.06.1838 Ossey les trois Maisons (45ans)

**60 - GILQUIN Vincent**, Marchand chiffonnier, ° 19.07.1794 Fay les Marcilly, † 13.12.1847 Chapelle Lasson 51 (53ans) y x 13.12.1831 avec

**61 - BAILLON Marie-Claire**, ° 20.05.1795 Saron 51, † 15.04.1837 Chapelle Lasson (41)

**62 - MARCILLY Pierre Victorien**, manouvrier, ° 26.08.1792 Saint Just Sauvage, y † 16.07.1859 (66ans), y x 27.10.1812 avec

**63 - GAUDIER Adélaïde Catherine Thérèse**, ° 15.11.1795 Maizières la Grande Paroisse, † 14.11.1869 Saint Just Sauvage (73 ans)

### Génération 7

**64 - BOUVIER Pierre**, vigneron, ° 21.10.1767 Coiffy le Haut, y † 24.02.1843 (75ans) y x 11.02.1793

**65 - CAMUS Françoise**, vigneronne, ° 30.05.1762 Coiffy le Haut, y † 22.05.1850 (87ans)

**66 - CAMUS Louis**, vigneron, ° 20.10.1761 Coiffy le Haut, y † 29.04.1832 (70ans) y x 24.01.1792 avec

**67 - VOINCHET Marguerite**, ° 30.10.1764 Chézéaux, † 4.05.1807 Coiffy le Haut (42ans)

**68 - DROUHOT Jacques Marie Joseph Gabriel**, Cordonnier, Vigneron, ° 29.03.1767 Coiffy le Haut, y † 30.11.1831 (64ans) y x 13.05.1793 avec

**69 - PHILIPPE Françoise**, ° 01.03.1763 Coiffy le Haut, y † 3.12.1837 (74ans)

**70 - LALANCE Jean Baptiste**, vigneron, ° 29.08.1747 Coiffy le Haut, y † 26.10.1827 (80ans), y x 28.01.1777 avec

**71 - ROBERT Claudette**, ca 1750, † 15.04.1837 Coiffy le Haut (87ans)

**72 - CÉZARD Henry**, vigneron, ° 19.04.1753 Varennes sur Amance, y † 22.10.1832 (79ans), y x 9.01.1775 avec

**73 - MONIOT-MONNIOT Elisabeth**, ° 29.06.1754 Varennes sur Amance, y † 14.05.1842 (87ans)

**74 - DOUSSOT Claude François**, ° 6.06.1750 Chauvirey le Châtel 70, † 21.04.1816 La Quarté 70 (57ans) x 12.02.1778 Chauvirey le Châtel avec

**75 - ROUSSEZ Gabrielle**, ° 1.06.1750 Chauvirey le Châtel, † 8.02.1826 Coiffy le Bas 52 (76ans)

**76 - CÉZARD Claude**, vigneron, ° 6.06.1754 Varennes s/Amance, y † 27.01.1801 (46ans), y x 24.01.1795

**77 - GOBILLIOT Jeanne Rose**, ° 23.12.1769 Varennes s/Armance, y † 20.05.1851 (81ans)

**78 - DUPLESSY Louis Pierre**, cult, prop, vigneron, ° 10.10.1767 Varennes s/Amance, + 28.05.1843 Saulxures 52 (75ans) x 28.05.1843 Varennes s/Amance

**79 - MILLOT Reine**, ° 6.12.1766 Varennes s/ Amance, y † 30.05.1814 (47ans)

**80 - PFISTER Jean**, Cocher, ° 20.07.1782 Schwenheim, † 24.09.1841 Strasbourg (59ans) x 12.01.1808 Wiwersheim 67 avec

**81 - HEIDMANN Salomé**, ° 30.09.1776 Wiwersheim, † 1.01.1848 Strasbourg (71ans)

**82 - DAESCHLER Jean**, journalier, ° ?, † ? x avec

**83 BERSUDER Barbe**, ° 11.11.1771 Bouxwiller 67, † 12.10.1821 Strasbourg (49ans)  
**84 – HOFSTETTER**  
**85 – LEHMANN Magdelaine**  
**86 – GATZ**  
**87 – LÖFFELLAFFEL Maria Anna**  
**88 – SPECK Jean Michel**, journalier, ° 11.08.1761 Hagueneau, y † 19.04.1825 (63ans), y x 8.08.1785  
**89 – BÜCKLER Odile**, ° 22.09.1753 Hagueneau, y † 23.02.1794 (40ans)  
**90 – Père inconnu**  
**91 – LETSCHER Barbe**, célibataire, ° ca 1763, † 27.04.1816 Günstett 67 (53 ans)  
**92 – CERF Joseph**, floteur, ° 9.08.1767 Abrecheviller 57, y † 18.12.1837 (72ans) y x 26.11.1788 avec  
**93 – ABBA Marguerite**, ° ca 1769, † 22.01.1817 Abrechviller (48ans)  
**94 – MEYER Jean**, journalier charpentier, ° 12.06.1775 Hilsenheim, y † 7.03.1847 (71ans), y x 17.02.1812 avec  
**95 – BARMANN Marie Anne**, ° 26.01.1790 Hilsenheim, y † 17.08.1829 (39ans)  
**96 – GAUCHÉ-GAUCHER Jean Baptiste**, laboureur, ° 13.04.1767 Marigny le Châtel, y † 15.03.1852 (84ans) y x 8.06.1789 avec  
**97 – DANRÉE Anne Angélique**, ° 12.04.1767 Marigny le Châtel, y+ 04.11.1836 (69ans)  
**98 – COLLINET Louis**, cultivateur, ° 24.08.1762 Ferreux, y † 13.02.1814 (51ans), y x 28.01.1788 avec  
**99 – BIGEARD Anne**, ° ca 1759 † 21.08.1850 Ferreux (91ans)  
**100 – BOURGEOIS Edme** manouvrier, ° 18.09.1767 La Villeneuve au Châtelot † 24.06.1846 Périgny la Rose (79ans) x 17.05.1791 Pont sur Seine avec  
**101 – GAUROY Claire Sophie**, ° 23.04.1758 Esclavolles 51 † 11.11.1821 Périgny la Rose (63ans)  
**102 – Père inconnu.**  
**103 – MASSEY Mathie Eléonore**, ° 08.05.1776 Marigny le châtel, y † 16.12.1833 (57ans) y x 25.01.1819 avec ROUSSEAU Louis Didier  
**104 – CHOLLOT Pierre**, cultivateur jardinier, ° 10.11.1736 Troyes St Aventin y † 27.03.1813 (77ans) y x 21.05.1776 Paroisse St Denis avec  
**105 – MARCHAND Louise Elisabeth**, ° 16.05.1747 Troyes St Denis y † 4.02.1813 (65ans)  
**106 – ROSDIN Nicolas Ignace** cultivateur 1.02.1767 Sainte Savine y † 22.04.1813 (46ans), x 7.02.1791 Les Noës avec  
**107 – MILLARD Geneviève luce Anne** ° 13.12.1762 Les Noës, † 18.06.1808 Sainte Savine (46 ans)  
**108 – CHARPENTRAT Michel**, manouvrier ° 6.03.1770 Trancault, † 9.11.1839 Planty (69ans) x 28.11.1808 Trancault avec  
**109 - FROMONT Madelaine Rosalie**, ° 4.09.1787 Trancault, y † 8.09.1817 (30ans)  
**110 – CURÉ Pierre Claude** fabricant de bas 25.6.1776 Marigny le Châtel y +31.8.1844 (68ans) y x 19.06.1801 avec  
**111 – ANDRÉ Ursula Julie**, ° 9.02.1778 Marigny le Châtel, y † 24.05.1841 (63 ans)

**112 – DUPONT Jean Baptiste**, laboureur, blatier, ° 26.01.1772 Cerisy Belle Etoile 61 y † 28.10.1833 (61ans) x 3.02.1794 Lalande Patry 61 avec  
**113 – LEDOUX Jeanne** ° 21.12.1763 Cerisy Belle Etoile y † 26.08.1812 (48ans) Hameau de la Bistière Cerisy Belle Etoile  
**114 – VEYRAT-DUPAUTEX Pierre François** Colporteur Md quincailler, °07.05.1767 Manigod 74 + ? x ? avec  
**115 – REMY ou RENOY Madelaine**  
**116 – MAILLET Laurent Edme** ° 03.04.1768 Ossey les Trois Maisons, y † 28.05.1795 (27ans) y x 3.07.1786 avec  
**117 – ROSEZ Anne Marie Jeanne** ° 20.03.1762 Ossey les Trois Maisons, y † 15.08.1845 (83ans)  
**118 – DUMAÏ-DUMAY Jean Marc**, Compagnon fabricant, ° 25.04.1762 Saint Martin La Fosse 10 + ? , y x 3.10.1791 avec  
**119 – THOMAS Marguerite** ° 6.09.1755 Saint Flavy † 13.10.1803 Saint Martin La Fosse (48ans)  
**120 – GILQUIN Vincent**, Meunier, ° 26.05.1758 Fay les Marcilly † 11.11.1815 Le Plessis Gatebled (57ans) x 06.11.1781 Fay les Marcilly avec  
**121 – LÉGÉ Catherine**, ° 1.12.1756 Fay les Marcilly, + 2.01.1812 Le Plessis Gatebled (55ans)  
**122 – BAILLON Edme**, ° 19.06.1756 Saron sur Aube 51 y † 11.04.1816 (59ans) y x 17.01.1780 avec  
**123 – HERVÉ Marie Claire**, ° 9.09.1754 Saron sur Aube y † 25.10.1813 (59ans)  
**124 – MARCILLY Louis Nicolas** ° 07.04.1757 Saint Just Sauvage 51 y † 6.02.1806 (48ans) † 11.01.1785 Maizières la Grande Paroisse avec  
**125 – JOLY Catherine** ° 29.09.1756 Maizières la Grande Paroisse † 26.05.1818 Saint Just Sauvage (61ans)  
**126 – GAUDIER Pierre Edme**, fabricant de bas, ° 23.12.1770 Savières † 31.05.1794 Maizières la Grande Paroisse (23ans) y x 5.06.1792 avec  
**127 – JOLY Rose Elisabeth**, °18.11.1769 Maizières la Grande Paroisse, y † 05.04.1799 (29ans)

### Génération 8

**128 – BOUVIER Jean**, vigneron, ° 16.05.1743 Dammémont 52, † 22.09.1820 Coiffy le Haut (77ans) y † 26.11.1765 avec  
**129 - GÉRARD GIRARD Catherine**, ° 23.11.1738 Coiffy le Haut, y † 5.10.1806 (67ans)  
**130 – CAMUS Jean Baptiste**, vigneron, ° 11.03.1726 Coiffy le Haut, y † 26.01.1792 (65ans) y x 11.09.1752  
**131 – FOURNIER Anne**, ° 12.02.1730 Laneuveville 52, † 1.08.1770 Coiffy le Haut (40ans)  
**132 – CAMUS Jean l'Ainé**, vigneron, ° 8.02.1728 Bourbonne les Bains 52, † 7.04.1790 Coiffy le Haut (62ans) y x 13.11.1758 avec  
**133 – ROBERT Anne**, ° 24.10.1735 Chenevières 52, † 9.11.1811 Coiffy le Haut (76ans)  
**134 – VOINCHET Jean**, laboureur, Marchand, ° 6.01.1727 Chézeaux 52, y † 7.06.1773 (46ans) y x 11.02.1749 avec  
**135 – MEUSY Marguerite** ° 26.04.1729 Varennes s/

Amance, † 19.06.1773 Chézeaux (44ans)  
**136 – Père inconnu**  
**137 – DROUHOT Nicole**, ° 6.04.1740 Charmoy 52, † 24.02.1805 Coiffy le Haut (64ans)  
**138 – PHILIPPE Dominique**, vigneron ° 24.03.1735 Coiffy le Haut, y † 26.11.1773 Coiffy le Haut (38ans) y x 24.11.1760 avec  
**139 – GÉRARD Françoise** ° 2.05.1732 Coiffy le Haut y † 13.09.1807 (75ans)  
**140 – LALANCE Nicolas**, vigneron, ° 10.06.1723 Coiffy le Haut, † 19.08.1771 Pérusse 52 (48ans) x 20.01.1744 Coiffy le Haut avec  
**141 – LAFOSSE Marguerite**, ° 25.02.1721 Coiffy le Haut, y † 25.02.1799 (78ans)  
**142 – ROBERT Etienne**, vigneron ° 10.10.1707 Coiffy le Haut, y † 18.03.1792 (84ans) y x 11.02.1732  
**143 – CARTERON Barbe**, ° 23.08.1705 Coiffy le Haut, y † 4.1773 Coiffy le Haut (67ans)  
**144 – CÉZARD Antoine**, vigneron ° 13.08.1713 Varennes s/ Amance y † 15.09.1786 (73ans) y x 20.01.1744 avec  
**145 – CANET Françoise** ° 29.07.1717 Varennes s/ Amance, y † 13.03.1801 (83ans)  
**146 – MONNIOT-MONNIOT Jean**, fruitier vigneron ° 25.01.1729 Varennes s/ Amance y † 8.03.1808 (79ans) y x 19.01.1751 avec  
**147 – BAZIN-BASSIN Jeanne**, °  
**148 – DOUSSOT Antoine**, chapelier, ° 2.11.1718 Fayl Billot 52, + 22.03.1785 Chauvirey le Châtel 70 (66ans) y x 25.02.1843 avec  
**149 – LAMBERT Jeanne**, ° 19.02.1726 Velles 52, † 8.02.1807 Chauvirey le Châtel (80ans)  
**150 – ROUSSEZ Gérard**, laboureur, ° 5.10.1719 Chauvirey le Châtel, y+ 13.11.1792 (73ans) y x 10.11.1749 avec  
**151 – ROLAND Marie Catherine** ° 17.12.1725 Cemboing, † 23.11.1780 Chauvirey le Châtel (54ans)  
**152 - CÉSARD Louis** vigneron meunier ° 14.12.1721 Varennes s/ Amance, y † 4.04.1792 (70ans), y x 12.02.1744 avec  
**153 – BENOIST Marguerite**, ° 2.01.1721 Varennes s/ Amance, y + 26.05.1760 (39ans)  
**154 – GOBILLIOT Pierre**, serrurier ° 17.04.1733 Breuvannes 52, † 10.07.1784 Varennes s/ Amance (54ans) x 13.10.1767 Breuvannes avec  
**155 – MICHEL Marie Anne**, ° 18.06.1740 Breuvannes, † 18.08.1814 Varennes s/ Amance (74ans)  
**156 – DUPLESSIS François** vigneron ° 8.01.1741 Varennes s/ Amance, y † 3.10.1825 (84ans), y x 14.09.1760 avec  
**157 – MAZELIN Marguerite** ° 14.03.1737 Varennes s/ Amance y † 5.03.1781 (48ans)  
**158 – MILLOT François**, laboureur ° 9.07.1731 Varennes s/ Amance, y † 9.02.1807 (75ans), y x 14.11.1763 avec  
**159 – LAURENT Marguerite** ° 10.05.1746 Saint Maurice 52 † 14.06.1767 Varennes s/ Amance (21ans)  
**160 – PFISTER Jean**, Bourgeois cultivateur, ° ? Zeinheim 67, † ? x avec  
**161 – FRITSCH-FRITZ Catherine** ° 26.11.1761

Schwenheim 67, y † 25.11.1807 (45ans)  
**162 – HEIDMANN Antoine**, Bourgeois gardien de moutons, ° 1745 Mommenheim 67, † 11.09.1820 Wickersheim 67 (75ans), y x 5.11.1771, avec  
**163 – BOEHM Anna** ° ca 1728 † 8.04.1788 Wickersheim  
**164 – 165**  
**166 - BERSUDER Jean**, maçon tailleur de pierres, ° ca 1735, † avant 1796 x 27.07.1763 Bouxwiller 67  
**167 – GRATZ Suzanne Marguerite** ° ca 1737 † 23.01.1775 Bouxwiller (38ans)  
**168 à 175 -**  
**176 – SPECK Joseph**, ° 6.10.1720 Haguenau 67, y † 21.01.1777 (56ans) y x 5.07.1756 avec  
**177 – WETTLING-WETTING Catharina** ° ? † 18.01.1792 Haguenau  
**178 – BUHLER Joseph**, ° ca 1724 † 21.01.1758 Haguenau (34ans) x 27.11.1749 Minversheim 67 avec  
**179 – WOHLHABER Odile** ° 23.09.1724 Minversheim † 23.02.1794 (69ans)  
**180 – 181**  
**182 – LETSCHER George**, journalier  
**183 – MULLER Barbe**  
**184 – CERF Charles** manouvrier ° ca 1728 + 6.01.1802 Albreschviller 57 (74ans) x....avec  
**185 – DELETANG Anne Marie** ca 1734 † 1.12.1780 Abreschviller (46ans)  
**186 – ABBA Jean Baptiste**, floteur,  
**187 – COLIN Anne Barbe** ° ca 1746, + 9.11.1816 Abreschviller (70ans)  
**188 – MEYER Michel**, journalier,  
**189 – BARMANN Barbe**, ° 10.02.1753 Hilsenheim, y † 18.12.1810 (57ans)  
**190 – BARMANN Martin**, journalier, ° 25.05.1746 Hilsenheim, y+ 21.09.1813 (67ans), x.....avec  
**191 – SCHRODI-SEBRODI**, ° ca 1763 † 9.04.1798 Hilsenheim (35ans)  
**192 – GAUCHÉ-GAUCHER Jean**, laboureur, ° 27.08.1724 Marigny le Châtel, y † 19.01.1796 (71ans) y x 13.01.1766  
**193 – NAUDIN Jeanne**, ° 27.01.1733 Marigny le Châtel, y † 20.02.1779 (46ans)  
**194 – DANRÉE Pierre**, laboureur, ° 25.07.1731 Orvilliers St Julien, + 22.03.1820 Marigny le Châtel (90ans) x 29.04.1760 Orvilliers St Julien avec  
**195 – SIMONNET Claire**, ° 10.12.1734 Marigny le châtel, y+ 21.01.1812 (77ans)  
**196 – COLLINET Edme** laboureur ° 25.12.1734 Ferreux y + 30.08.1806 (71ans) y x 3.02.1756 avec  
**197 – VIOLENNE Françoise Marie**, ° vers 1729 † 20.05.1788 Ferreux (59ans)  
**198 – BIGEARD Edme**, laboureur ° 8.10.1720 Fays les Marcilly, + 28.05.1798 Ferreux x 7.07.1745 Troyes St Nicolas avec  
**199 – GUERIN Henriette** ° 28.08.1723 Rigny la Nonneuse † 29.09.1801 Ferreux (78ans)  
**200 - BOURGEOIS Edme** ° 2.07.1726 Villeneuve au Châtelot, y + 28.09.1788 (62a) x 13.02.1764 Pont s/ Seine avec  
**201 – VERGEOT Edmée Marguerite** ° ca 1733 †+

13.02.1784, 51ans Villeneuve au Châtelot  
**202 – GAUROY Claude** ° 20.11.1718 Esclavolles 51  
† 3.06.1774 Sézanne 51, 55 ans x 23.11.1744 Saint  
Hylaire sous Romilly avec  
**203 – MASSEY Claire** ° ca 1719 † 18.09.1770  
(51ans) Sézanne  
**204 – 205 -**  
**206 – MASSEY Léonnard**, ° 3.07.1746 Marigny le  
Châtel y † 29.11.1825, 79ans y x 6.06.1767 avec  
**207 – ROUSSEAU Catherine** ° 27.12.1742 Marigny  
le Châtel, y † 2.11.1804 (61a)  
**208 – CHOLLOT Edme Savinien** Cultivateur °  
2.10.1707 Troyes St Aventin y † 5.04.1775 67ans y x  
6.10.1732 avec  
**209 – CHOLOT Edmée Françoise** ° 25.07.1702  
Troyes St Aventiny † 26.11.1765, 63ans  
**210 – MARCHAND Pierre**, jardinier ° 7.05.1719  
Troyes, y † 29.04.1787, 67ans y x 19.05.1744 Troyes  
St Jean avec  
**211 – DOUÉ Anne** ° 4.11.1706 Sainte Savine †  
15.01.1782 Troyes St Denis 76ans  
**212 – ROSDIN-RAUDIN Hypolite** ° 13.08.1730  
Sainte Savine, † ?, y x 26.11.1754 avec  
**213 – MAROT Oudette Savine**, ° ?  
**214 – MILLARD Joseph** manouvrier ° Les Noës, y †  
2.01.1752, 58 ans, x 4.02.1755 Sainte Savine avec  
**215 – HAUVY Savine**, °  
**216 – CHARPENTRAT Thomas Vidal**, manouvrier,  
° 26.11.1750 Trancault y † 18.04.1789, 38ans x  
4.05.1773 Trainel St Gervais avec  
**217 – CARRÉ Catherine** ° 24.10.1745 Trainel †  
26.12.1818 Trancault 73ans  
**218 – Père inconnu**  
**219-FROMON-FROMONT Catherine** ° 27.02.1758  
Trancault, † ? Paris  
**220 – CURÉ Etienne Maurice**, Garde Champêtre  
cultivateur ° 20.09.1750 Marigny le Châtel y †  
3.11.1825, 75ans) y x 20.06.1774 avec  
**221 – ROUSSEAU Cécile**, ° 10.08.1753 Marigny le  
Châtel, y † 18.08.1827, 74ans  
**222 – ANDRÉ Honoré**, manouvrier, ° 08.12.1737  
Marigny le Châtel y † 23.04.1814, 76ans, y x  
11.01.1768 avec  
**223 – RENVOYÉ Marguerite**, ° 24.08.1746 Saint  
Flavy † 13.10.1790 Marigny le Châtel 45ans  
**224 – DUPONT Pierre** ° 16.06.1734 Cerisy Belle  
Etoile 61 y † 20.01.1807 72ans x 28.02.1767 Moncy  
61 avec  
**225 –ROGER Anne** ° 16.01.1742 Moncy †  
18.09.1807 Cerisy Belle Etoile 65ans  
**226 – LEDOUX Pierre**, maçon ° 8.04.1736 Cerisy  
Belle Etoile, y † 24.10.1809 73ans, x 7.01.1757 La  
Bazoque 61 avec  
**227 – ANDRIN Marie**, ° 11.10.1732 La Bazoque, † ?  
**228 – VEYRAT-DUPAUTEX Marie-Joseph**, labou-  
reur, ° ca 1744 † 15.05.1799 Manigod 55ans, x  
5.04.1785 Manigod avec  
**229 – JOSSERAND Maurissaz**, ° ? † 6.02.1799 Ma-  
nigod (sans certitude)  
**230 – 231 -**

**232 – MAILLET Laurant Edme** ° 25.07.1725 Saint  
Flavy † 30.05.1772 Ossey les Trois Maisons 46ans yx  
14.02.1757 avec  
**233 – DUCHAT Anne**, ° 16.08.1729 Origny le Sec, †  
22.12.1773 Ossey les Trois Maisons 44ans  
**234 – ROZÉ-ROSEY Claude**, Manouvrier Marguil-  
lier, ° ca 1726 † 28.11.1783 Ossey les Trois Maisons  
57ans, y x 21.05.1756 avec  
**235 – BENOIT Jeanne** ° 7.03.1736 Saint Loup de  
Buffigny † 28.10.1799 Ossey les Trois Maisons 63ans  
**236 – DUMAÏ-DUMAY Alexandre** meunier, °  
29.02.1716 Gélannes † 14.02.1776 La Fosse Corduan  
59ans x 9.11.1750 Gélannes avec  
**237 – FAVOIS Marie**, ° ca 1728 † ?  
**238 – THOMAS Pierre**, ° 19.10.1722 Saint Flavy, †  
22.12.1786 Marigny-le-Châtel 64ans x 14.02.1744  
Saint Flavy avec  
**239 – LARIBLE Marie** ° 7.10.1728 Saint Flavy, †  
28.04.1763 Marigny le Châtel 34ans  
**240 – GILQUIN Nicolas**, Laboureur, ° 1.05.1726  
Saint Martin de Bossenay, † 27.03.1798 Fays les Mar-  
cilly 72ans, x 10.07.1754 Fontaine Mâcon avec  
**241 – MARCHAND Nicole**, ° 31.03.1726 Fays les  
Marcilly, y † 19.05.1790 67ans  
**242 – LÉGÉ François**, laboureur, ° 2.04.1711 Fays  
les Marcilly, y † 17.05.1787 76ans y x 6.07.1745 avec  
**243 – LARDON Anne**, Servante domestique, °  
26.08.1717 Rigny la Nonneuse, † 1.08.1789 Soligny  
les Etangs 72 ans  
**244 – BAYON Jean**, ° 12.05.1704 Brévonnes, †  
3.06.1779 Saron s/ Aube 51, 75ans x 25.08.1755 Mar-  
cilly sur Seine  
**245 – GÉRARD Marie Jeanne**, ° 23.06.1724 Saint  
Just Sauvage 51, † 8.03.1767 Saint Quentin les Ver-  
ges 51 42ans  
**246 – HERVÉ François**, ° 14.07.1727 Saron s/ Aube,  
y † 8.02.1804 76ans y x 26.11.1753 avec  
**247 - FRICAULT Jeanne**, ° 13.03.1729 Saron s/ Au-  
be, y † 14.06.1808, 79ans  
**248 – MARCILLY Louis**, ° 27.08.1724 Saint Just  
Sauvage, y † 20.01.1759, 34ans y x 16.06.1755 avec  
**249 – CHARONNAT Marie Anne**, ° 23.01.1732  
Maizières la Gde Paroisse, † 3.12.1781 Saint Just Sau-  
vage 49ans  
**250 – JOLY Claude (Charles)**, ° 6.04.1727 Maiziè-  
res la Gde Paroisse, y † 30.09.1762, 34ans y x  
20.01.1756 avec  
**251 – JOSSELIN Catherine**, ° 9.02.1733 Châtres, †  
1.03.1795 Saint Just Sauvage 62ans  
**252 – GAUDIER Pierre**, menuisier, ° ca 1742 Mer-  
gey, † 26.07.1794 Savières 52ans x 24.04.1769 Rilly  
Saint Syre avec  
**253 – CLÉMENT Syre**, ° 8.10.1749 Rilly Saint Syre,  
**254 – JOLY Jean Baptiste**, bonnetier, ° 11.06.1744  
Maizières la Gde Paroisse, y † 13.03.1785 y x  
6.02.1769 avec  
**255 – MILLET Syre**, ° 14.09.1743 Maizières la  
Grande Paroisse, y † 16.11.1811, 68ans

*A suivre*

# GLANES

## Un curé pas tendre avec ses paroissiennes

Et au même mois, août 1658, Anne GA-  
LOIS, demeurant à la Chapelle Godefroy,  
la plus laide et insique Putain de St Aubin  
pour la quatrième fois fut accouchée d'un  
garçon nommé François du Portail et fut  
baptisé au même jour de ça naissance, son  
parain fut charitablement François HOR-  
TILLON, sa maraine Denise DROIT.

Le 12 du mois d'octobre 1660 a été bapti-  
sé un garçon d'une nommée Jeanne  
QUINSON appelée la Bruslée par sa beau-  
té ou mieux, la Reine des Putains de St  
Aubin et fut accouchée pour la quatrième  
fois. Son parain par charité fut Jean BE-  
NOIST et sa maraine fut Catherine du  
Plessis ?, et fut nommé Jean.

Source : A.D. Aube - St Aubin - 5 MI 406

Colette THOMMELIN-PROMPT A.1543

# POÈME

## MÉTISSE

Elle n'est pas noire, elle n'est pas blanche,  
Elle n'y peut rien, mais elle existe  
Quand elle met les mains sur ses hanches,  
Et qu'elle se balance sur la piste ...

Elle n'est pas blanche, elle n'est pas noire,  
Elle est couleur pain d'épice,  
Un mélange d'ébène et d'ivoire,  
C'est une métisse.

Elle pense à son père, à sa mère,  
A ce qu'il a fallu d'amour  
Pour qu'elle arrive au monde un jour,  
Malgré la haine et la colère ...

Alors elle ferme ses paupières,  
Elle prend les fils, et elle les tisse,  
Un fil d'ombre, un fil de lumière,  
C'est une Métisse.

Jean-Paul GOFFIN A. 1442

## Votre attention !

La rubrique des Questions-réponses ne se nourrit qu'à l'aide de votre courrier mais aussi des recherches des bénévoles et de leur dévouement.

N'hésitez pas à l'alimenter mais pensez aussi qu'il n'est pas toujours facile de trouver ce qui vous a posé une énigme.

Soyez donc indulgents et si vous trouvez par vous-mêmes des réponses, n'oubliez pas de nous les faire connaître, elles peuvent aider les autres.

Merci de votre compréhension

## GRAND DESTOCKAGE

**Anciens bulletins trimestriels  
de l'association**

**10 € les 4 au choix (plus frais port 2 €)**

**S'adresser au secrétariat**

**Permanence :**

**lundi, jeudi et vendredi  
de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30**



# QUESTIONS

**RAPPEL** : Merci de respecter les consignes suivantes :

- UNE SEULE QUESTION PAR FEUILLE 21X29,7
- ÉCRIVEZ AU RECTO SEULEMENT
- PATRONYMES EN LETTRES CAPITALES
- INDIQUEZ VOS NOM, PRÉNOM, ADRESSE ET NUMÉRO D'ADHÉRENT SUR CHAQUE QUESTION

Donnez le maximum de renseignements susceptibles d'aider la recherche : type d'acte, dates les plus précises possibles, paroisse ou commune, etc...

## ABRÉVIATIONS GÉNÉALOGIQUES COURANTES

naissance .....	°	avant 1750.....	/1750	père.....	P
baptême .....	b	après 1750 .....	1750/	mère .....	M
mariage .....	x	douteux .....	?	filleul (e).....	fl
contrat de mariage .....	Cm	environ (date) (circa) .....	ca	parrain .....	p
divorce .....	) (	fil(s) .....	fs	marraine .....	m
décès .....	†	fil(le) (filia) .....	fa	témoin .....	t
nom/prénoms inconnus .....	N...	veuve (vidua) .....	va	testament .....	test

y : au même lieu que celui cité auparavant. Exemple : Payns 16/2/1710, y † 30/3/1768, y x 4/6/1736.

### 17.022-LUTEL-LESCORCHÉ

Ch. x ca 1670 de LUTEL Luc et de LESCORCHÉ ? Nicole Barberey-St-Sulpice

*Serge GUENERON A.342*

### 17.023-LUTEL-RODIN

Ch. x ca 1650 de LUTEL Martin et de RODIN Marie St Martin es Vignes – Les Noës-près-Troyes

*Serge GUENERON A.342*

### 17.024-SOCQUART-CARTERON

Ch. x ca 1670 vers Les Riceys de SOCQUART Jean et CARTERON Marie dont 2 enfants x aux Riceys le 24.11.1705

*Claude CONSTANTIN A.2673*

### 17.025-PERNET-BOUCQUART

Ch. x 1670 vers Les Riceys de PERNET Jean et de BOUCQUART Marie

*Claude CONSTANTIN A.2673*

### 17.026-DANTON-BONNOT

Ch. x de DANTON Louis André o 5.03.1889 Bes-sy † 7.01.1980 Aulnay et de BONNOT Céline Anathalie

*Michèle FREMONT A.2525*

*Questions arrêtées au 18.08.2017*

*Jeannine FINANCE A.2091*

## POUR NOUS JOINDRE VIA INTERNET

Merci de ne plus utiliser les adresses suivantes :

info@aube-genealogie.com ou contact@aube-genealogie.com

**Mais la nouvelle adresse ci-dessous**

**secretariat.cg-aube@sfr.fr**

**Merci**

# RÉPONSES

**RAPPEL : Merci de respecter les consignes suivantes :**

- UNE SEULE QUESTION PAR FEUILLE 21X29,7
- ÉCRIVEZ AU RECTO SEULEMENT
- PATRONYMES EN LETTRES CAPITALES
- RAPPELEZ L'INTITULÉ (NUMERO ET NOM) DE LA QUESTION À LAQUELLE VOUS RÉPONDEZ
- INDIQUEZ VOS NOM, PRÉNOM ET NUMÉRO D'ADHÉRENT SUR CHAQUE RÉPONSE

## 17.024-SOCQUART-CARTERON

Socquart Jean vigneron o ca 1647 † /1705 x  
5.10.1669 Ricey Haute Rive avec CARTERON  
Nouée-Noée o ca 1650 dont 6 enfants sont issus  
SOCQUART Nicolas o y 14.12.1670  
SOCQUART Catherine o y 10.09.1673  
SOCQUART Anne o y 17.02.1676 x y  
27.11.1703 avec PERNET Jean  
SOCQUART Marguerite o y 19.06.1678  
SOCQUART Vincent o y 12.01.1681  
SOCQUART Toussaint o y 9.01.1683 x y  
24.11.1705 avec PERNET Marguerite

*Yves CHICOT bénévole A.2302*

## 17.025-PERNET-BOUCQUART

PERNET Jean † / 1705 x / 1676 pas trouvé avec  
BOUCQUART Marie † 1705 / dont 4 enfants  
sont issus  
PERNET Barbe o 10.05.1676 Ricey Haute Rive  
PERNET Claude fa o y 3.12.1678  
PERNET Jean o y 27.11.1703 x SOCQUARD  
Anne  
PERNET Marguerite o y 21.11.1705 x SOC-  
QUART Toussaint

*Yves CHICOT bénévole A.2302*

## 17.026-DANTON-BONNOT

FAUGERE Henri Camille cult o 10.12.1845 Via-  
pres le Grand † y 14.10.1883 x 4.11.1872 Bessy  
avec DANTON Méлина Juliette o y 16.07.1852 †  
y 18.02.1921 dont 3 enfants sont issus  
FAUGERE Georges Jules o y 9.10.1873  
FAUGERE Berthe Georgette o y 18.09.1875  
FAUGERE Marthe Marie o 21.10.1881 Viâpres  
le Grand

DANTON Méлина Juliette était veuve quand elle  
a eu son fils

DANTON Louis André x 7.10.1919 Aulnay avec  
BONNOT Céline Anathalie o y 10.01.1883

2 enfants sont issus de ce couple

DANTON Yves Daniel o 1920 Bessy

DANTON Solange o 1923 Aulnay

*Yves CHICOT bénévole A.2302*

*Réponses arrêtées au 18.08.2017*

*Jeannine FINANCE A.2091*

## BIBLIOTHÈQUE

*Toutes les revues sont consultables à notre local  
et peuvent être empruntées\*  
(Sauf le Roserot et le Dictionnaire  
A. Nemot à consulter sur place  
certains documents sur la Guerre)*

**\*Possibilité de photocopie d'un article 0,85 €  
la feuille + enveloppe timbrée pour le retour.**

## Consignes concernant les photocopies demandées par courrier

Pour les adhérents : 3 actes par mois

Votre demande devra être accompagnée d'une  
**enveloppe affranchie pour le retour** et de votre  
règlement par **CHÈQUE uniquement**, soit :

**2,65 €** pour 1 acte de mariage

**2,00 €** pour 1 acte de naissance ou de décès.

Les courriers sans règlement seront classés sans  
suite. Merci de votre compréhension

# Lionel Transport de M G bilité Personnes à Mobilité Réduite

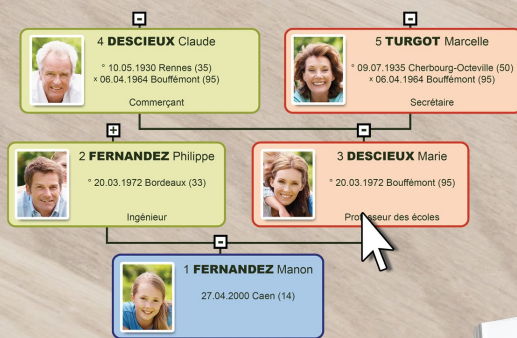


Service pour personnes handicapées,  
personnes âgées,  
convalescents après hospitalisation.  
Pour tous déplacements, rendez-vous, courses,  
sorties, excursions, ...  
Véhicule climatisé et aménagé.  
15 rue du Cortin Roy - 10800 Isle Aumont  
**06 07 31 29 32**  
Fax : 03 25 41 91 03 [contact@lionelmobilité.fr](mailto:contact@lionelmobilité.fr)

# GENÉATIQUE

## LE LOGICIEL DE GÉNÉALOGIE

LA RÉFÉRENCE POUR RETRACER L'HISTOIRE DE VOTRE FAMILLE !



Retrouvez sur votre écran à la fois, la zone de saisie des informations et l'arbre généalogique qui se construit.

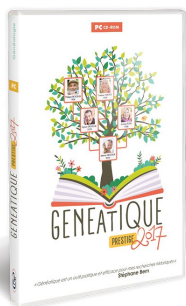
Changez de personne d'un simple clic et ajoutez facilement des photos et des copies d'actes.

Avec **Généatique 2017** bénéficiez des toutes dernières innovations :

Comme le choix visuel du modèle d'arbre, le recueil d'arbres à imprimer, etc.



PARTEZ À LA CHASSE AUX ANCÊTRES AVEC LE MEILLEUR DES OUTILS !



## OFFRE SPÉCIALE ADHÉRENT

140 €

**95 €**

En tant qu'adhérent, votre association vous permet d'acquérir **Généatique 2017 Prestige** en coffret à un prix préférentiel. Rendez-vous sur :

[www.geneatique.com/asso](http://www.geneatique.com/asso)

et introduisez le code de remise suivant

**REDUCASSOGENEA**

(Vous utilisez déjà une ancienne édition de **Généatique Prestige** ?  
Bénéficiez d'une réduction supplémentaire, plus d'informations sur le site)

**ADHÉRENTS**  
Mise à jour  
Avec  
réduction  
supplémentaire



Pour en savoir plus, rendez-vous sur [www.geneatique.com](http://www.geneatique.com)  
ou téléphonez au **01 34 39 12 12** (10h-12h et 14h-16h)

